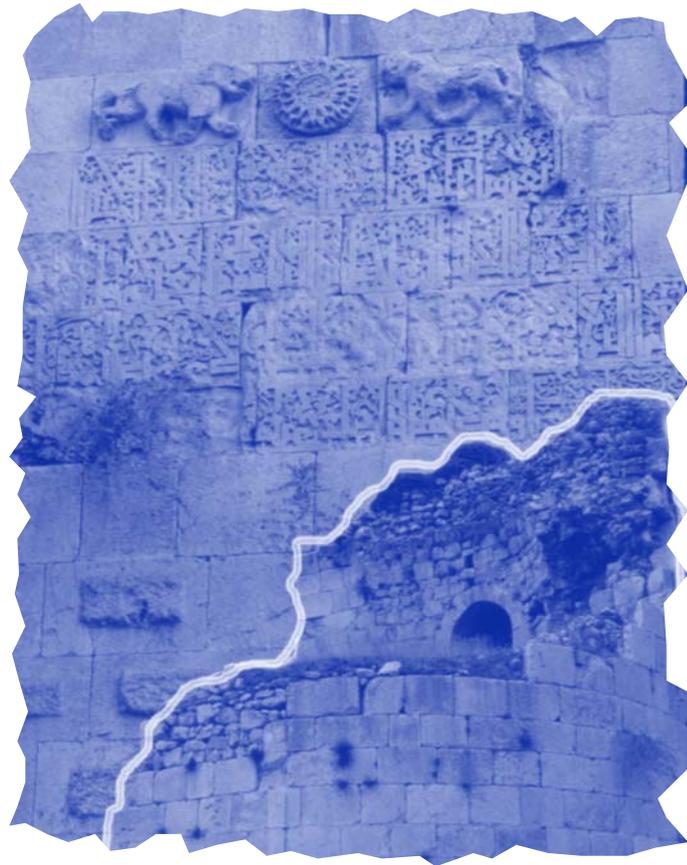


Études kurdes
revue biannuelle de recherches



N° 2 - novembre 2000

FONDATION
INSTITUT
KURDE
DE PARIS

L'Harmattan

Conseil scientifique :

Martin van BRUINESSEN (Utrecht),
Kendal NEZAN (Paris),
Jean-Baptiste MARCELLESI (Paris),
Philip KREYENBROEK (Göttingen),
Robert OLSON (Kentucky),
Siyamend OTHMAN (Londres),
Jean-François PEROUSE (Toulouse),
Yona SABAR (Californie),
Ephrem Isa YOUSIF (Paris),
Sami ZUBEIDA (Londres).

Comité de rédaction :

Christine ALLISON (Londres), Gülistan GÜRBEY (Berlin),
Michael CHYET (Washington), Hans-Lukas KIESER (Bâle),
Hussein FUAD (Amsterdam), Michiel LEEZENBERG (Amsterdam),
Nelida FUCCARO (Exeter), Maria O'SHEA (Londres),
Mirella GALLETTI (Rome), Abbas VALI (Swansea).

Equipe éditoriale :

Salih AKIN, directeur de publication,
Ali BABAKHAN†,
Joyce BLAU, rédactrice en chef,
Hamit BOZARSLAN, rédacteur en chef adjoint,
Hosham DAWOD,
Hasan Basri ELMAS.

Éditeurs :

ÉDITIONS L'HARMATTAN
7, rue de l'École Polytechnique
F-75005 Paris
www.editions-harmattan.fr

FONDATION-INSTITUT KURDE DE PARIS
106, rue La Fayette
F-75010 Paris
www.institutkurde.org

couverture : La forteresse de Zembilfroş/Mayyafarikin

mise-en-page & conception : Sacha Ilitch / fikp

Paris, novembre 2000

ÉTUDES

- *Les princes kurdes merwanides et les savants syriaques,*
Ephrem-Isa YOUSIF7
- *Le vêtement comme révélateur de l'intégration des*
réfugiés kurdes iraniens, Chirine MOHSENI21
- *Quelques considérations sur le développement de la*
littérature kurde au Kurdistan irakien entre 1991 et 1999
Farhad PIRBAL35

DOCUMENTS

- *Quid de la démocratie à deux minutes du troisième*
millénaire, Sami Selçuk45
- *Une recherche européenne sur la communauté*
kurde en France,
Salih AKIN57

ARCHIVES

- *Deux lettres de Chérif Pacha à Benito Mussolini,*
Mirella GALLETTI65

COMPTE RENDUS

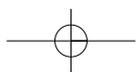
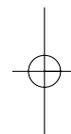
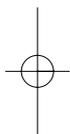
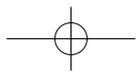
- *Kurdistan in the Shadow of History et The Other Kurds.*
Yazidis in Colonial Iraq,
- *The Other Kurds. Yazidis in Colonial Iraq,*
Hamit Bozarslan85

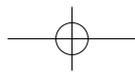
TROS DISPARITIONS

- *A. BABAKHAN, I. AHMED et P. RONDOT*97

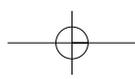
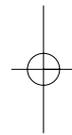
CHRONOLOGIE

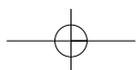
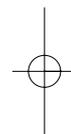
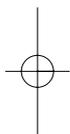
- *Chronologie des événements,* Rûşen Werdî105





études

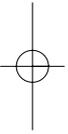






Les princes kurdes merwanides et les savants syriaques

Ce jour-là, je me mis à rêver à la Haute-Mésopotamie, à ses héros et je me retrouvai à la fin du dixième, ou plutôt au onzième siècle après notre ère. C'était comme si le flot de notre époque refluaient vers un autre âge, découvrant des terres riches d'histoire.



*1 - Les Merwanides
régnaient de 372-478 h./
983-1085 après J.-C.*

Les princes de la dynastie des Merwanides régnaient alors sur la grande province du Diyarbekir⁽¹⁾. Comment retrouver leurs actions d'éclat, leur puissance suzeraine, leur gloire ardente, leur héroïque légende ? Ils vivaient une époque où la jeunesse, l'audace, l'adresse, l'intelligence se dépensaient généreusement pour fonder un nouvel Etat, une brillante dynastie...

La Djezireh

Le Diyar Bakr (chef-lieu Amid, aujourd'hui Diyarbekir) constituait l'un des trois districts de la Djezireh, «la presqu'île». C'était ainsi que les auteurs appelaient la Haute-Mésopotamie, région comprise entre les cours supérieurs du Tigre et de l'Euphrate. La Djezireh comprenait encore les districts de Diyar Rab'ia (chef-lieu Mossoul) et Diyar Mudar (chef-lieu Rakka, sur la rive gauche de l'Euphrate). Elle cor-

Ephrem-Isa
YOUSIF
Paris



respondait à un territoire situé de nos jours en Syrie, en Irak et en Turquie.

Des Kurdes, d'origine indo-européenne, vivaient avec d'autres peuples dans le Diyarbekir, province éloignée de Bagdad, à la limite de l'empire byzantin, qui, outre Amid, incluait plusieurs cités et cantons : Arzan, Mayyafarikin (aujourd'hui Silvan), Hisn-Kayfa (Hasankeyf), mais aussi Xilat (Ahlât), Melazgerd, Ardjish (Erdis), et un canton situé au nord-est du lac de Van.

Le début de la dynastie des Merwanides

Le chroniqueur de la Djezireh au douzième siècle, Ibn al-Azrak al-Fariki, ainsi que l'écrivain Ibn al-Athir, et les chroniqueurs syriaques Elie de Nisibe, Michel le Grand, se plurent à nous conter l'histoire des Merwanides.

Le fondateur de cette dynastie fut un berger kurde, Abu Shudja' Badh b. Dustak. Il abandonna ses bêtes, prit les armes, devint un vaillant chef de guerre et acquit une certaine notoriété. A la mort du Buyide²⁾ 'Adud al-Dawla, qui gouvernait l'empire musulman, en 983, Badh prit Mayyafarikin (aujourd'hui Silvan), ville située au nord-est du Diyarbekir. C'était l'ancienne Martyropolis, l'actuelle Silvan. Il s'empara aussi d'Amid, d'Axlât, et de Nisibe.

Cette dernière ville, assise au sud de la région montagneuse de Tur 'Abdin (aujourd'hui Nusaybin, en Turquie) avait une longue histoire. Marche-frontière entre les Sassanides et les Byzantins, elle était aussi un point de transit des caravanes. Elle avait été soumise par les Arabes en 639.

Badh ne réussit pas à dominer Mossoul et mourut en 990 victime d'une coalition ourdie par les Hamdanides, dynastie



Pile et face d'une pièce de monnaie kurde découverte à Gotland (île suédoise) en 1910.

Elle provient de l'époque d'Abou Ali al-Hassan bin Merwan et Abu Mansur Saïd bin Merwan.

Elle a été frappée dans la ville de

Mayyafarikin en 997.

(Musée royal de la monnaie, Stockholm, in Svenska-Kurdiska Kontakter, R. Alakom).

2 - Buyides (932-1055), dynastie d'émirs iraniens qui gouvernèrent l'empire abbasside.

d'émirs arabes qui régnait en Haute-Mésopotamie et en Syrie depuis l'an 905, et les 'Uqaylides, famille d'émirs arabes chiïtes.

Le beau-frère de Badh, Marwan, donna son nom à la nouvelle dynastie. Ses trois fils allaient régner successivement sur le Diyarbekir.

Le chroniqueur Elie de Nisibe et les Merwanides

Un chroniqueur syriaque, Elie, métropolite de Nisibe, fut le témoin avisé de l'arrivée des Merwanides. Dans ses écrits, il parle élogieusement de ces émirs éclairés, tolérants. Ne surent-ils pas nouer des relations pleines d'estime, de respect, d'amitié, avec les intellectuels syriaques orientaux (nestoriens) et occidentaux (jacobites), qui résidaient en majorité dans les villes de leur principauté et co-habitaient sans heurts avec les Kurdes et les Arabes ?⁽³⁾

Qui étaient les Syriaques ? Les héritiers des Assyriens, des Babyloniens, et aussi des Araméens. Les Syriaques parlaient un dialecte de l'araméen. Ils en firent une langue culturelle et scientifique, le syriaque. Ils se convertirent, dès les premiers temps de notre ère, au christianisme. Edesse (aujourd'hui Urfa) et sa région furent des foyers d'évangélisation active.

3 - D'après
C. Hillenbrand.
Voir "Merwanides",
**Encyclopédie de
l'Islam**, N.E. Tome
VI, Brill 1991, pp.
611-612

Elie de Nisibe, appelé aussi Elie bar-Shenaya, naquit le 11 février 975 dans la ville de Shena, assise au confluent du Tigre et du grand Zab, centre d'un évêché syriaque oriental depuis le début du VIII^{ème} siècle. Il se fit moine. Il fut ordonné prêtre, archiprêtre, à l'âge de dix-neuf ans, puis nommé au monastère d'Abba Siméon, non loin de Shena. Il étudia encore au monastère de Saint-Michel, à côté de Mossoul, fort

apprécié pour ses vignes par les auteurs arabes. Nommé en l'an 1002 évêque de Beit Nuhadhre, la région fertile de Dohuk, sur la rive gauche du Tigre, Elie de Nisibe devint, à partir de l'année 1008, métropolitain de Nisibe.

La ville était, au début du onzième siècle, fort agréable, avec ses belles maisons, sa mosquée, ses bains, ses riches jardins. Elle relevait politiquement et administrativement de l'émir du Diyarbekir. Religieusement, Nisibe était depuis longtemps un foyer important. Elle abrita une fameuse école, dont l'évêque Jacques de Nisibe jeta les bases au quatrième siècle.

Au cinquième siècle, centre ecclésiastique du Bét 'Arabayé, Nisibe avait plusieurs diocèses suffragants comme le Bét Qardu, la Djezireh du Bét Zabdal, la Moxoène, région située entre le lac de Van et le Bohtan Su, l'Arzanène, au nord du confluent du Bohtan avec le Tigre. A l'époque d'Elie, Harran, Amid, Rasha'na, Balad et Sindjar se rattachaient au siège de Nisibe.

Le métropolitain Elie vécut dans cette ville jusqu'à sa mort qui survint en 1146 et s'adonna à divers travaux intellectuels. Il connaissait le syriaque et l'arabe, la culture islamique. Il laissa des oeuvres nombreuses, comme la Chronographie, une Grammaire syriaque, un Lexique arabo-syriaque, des hymnes, des homélies métriques, des lettres, écrits en syriaque.

Elie de Nisibe écrivit en arabe des oeuvres théologiques et morales. En voici quelques titres :

- «Le livre de la suppression de l'inquiétude» (Edition Constantin al-Bacha, Le Caire)
- «Maximes utiles à l'âme et au corps» (Edition P. Sbath, Le Caire, 1936)
- «Traité sur la joie de la vie future». (L. Cheikho, *Vingt Traités Philosophiques et Apologétiques d'Auteurs Arabes Chrétiens*, Le Caire 1929, pp. 129-132)

Sa Chronographie, datée de 1018, conserve une grande importance pour l'histoire kurde, car l'auteur nous donne des détails précieux sur les biographies des premiers souverains merwanides et sur les rencontres des savants syriaques et des Kurdes.



Pile et face d'une pièce de monnaie kurde frappée dans la ville de Jazireh (Cizre), en l'an 1000. (Musée royal de la monnaie, Stockholm, in Svenska-Kurdiska Kontakter, R. Alakom).

4 - Pour les citations, j'ai préféré garder la transcription des noms propres adoptée par les traducteurs des textes syriaques.

5 - **La Chronographie d'Elie bar-Sinaya, Métropolitain de Nisibe**, édition et traduction L.-J. Delaporte, Paris, 1910, p.138.

La tragédie de l'émir Abu 'Ali al-Hasan b. Marwan

Elie de Nisibe évoque brièvement la vie d'Abu 'Ali al-Hasan. Après la mort de son oncle Badh, l'aîné des fils de Marwan se retira à Hisn-Kayfa, épousa la veuve du vieux chef de guerre. Il combattit les derniers Hamdanides, les mit en déroute et ressaisit toutes les forteresses.

Elie raconte la fin tragique de ce prince qui périt à Amid en 997 sous les coups des habitants en révolte. Son frère Abu Mansur Sa'id lui succéda, sous le nom de Mumahhid al-Dawla⁽⁴⁾ :

«En lequel l'émir Abu 'Ali, fils de Merwan, alla à Amid et les habitants sortirent au-devant de lui. Comme il entra à la porte de la ville un homme appelé 'Abd el Barr le tua, se révolta et domina la ville. Abu Mansur Sa'id, fils de Merwan, était alors gouverneur de Gézirta. Quand il apprit que son frère était tué, il se hâta d'aller à Ma'p'herqat et y inaugura son règne le jeudi 7 Dulqa'da [11 novembre 997 de J.-C.]. Depuis ce moment il eut pour nom Mumahhid ed-Dawla.»⁽⁵⁾

Mumahhid al-Dawla Sa'id et le médecin Bokhtisho

Mumahhid al-Dawla Sa'id prit Mayyafarikin, en fit sa capitale et la demeure de sa suzeraineté. Il restaura les remparts, y inscrivit son nom, qui rayonne encore de nos jours.

En l'an 1000, il demanda à l'émir buyide Baha' al-Dawla de lui envoyer le médecin chrétien Gabriel b. 'Abd Allah b. Bokhtisho, attaché à l'hôpital de Bagdad. Ce dernier descendait de la célèbre famille des Bokhtisho, au service des califes 'abbassides depuis al-Mansur (754-775). Alors âgé de 80 ans, Gabriel monta avec son fils vers la petite ville fortifiée

de Mayyafarikin pour y prendre ses fonctions. Il y mourut deux ans plus tard, couvert d'honneurs et de richesses.

Mumahhid al-Dawla Sa'id connut une fin tragique, comme son frère Abu 'Ali al-Hasan. Mécontent, peiné, Elie de Nisibe regretta longtemps son prince. Il qualifia d'impie, terme très fort chez les Syriques, l'homme qui abattit par la ruse «l'émir béni», qu'il estimait tant. Le jeune frère de Mumahhid, Nasr al-Dawla Ahmad, combattit aussitôt le meurtrier. Dieu, dans sa justice, lui donna la victoire en l'an 1010 :

«En lequel l'impie Sarwin usa de ruse pour tuer dans la nuit du jeudi 5 Gumada I [14 décembre 1010 de J.-C.] l'émir béni Mumahhid ed-Daula. Mais le Seigneur donna la victoire à Abu Nasr, frère de Mumahhid ed-Daula, et livra Sarwin dans ses mains. Il le tua et devint émir sous le nom de Nasr ed-Daula.»⁽⁶⁾

L'émir victorieux Nasr al-Dawla

Ahmad b. Marwan

Le troisième fils de Marwan, accéda donc au pouvoir, après les deux règnes précaires de ses frères aînés. Fin politique, il sut habilement s'imposer à l'émir buyide Sultan al-Dawla, au calife fatimide d'Egypte al-Hakim et à l'empereur de Byzance Basile II. Tous trois lui envoyèrent des messages de félicitations. Ils représentaient les grandes puissances qui entouraient l'Etat-tampon de Mayyafarikin.

Elie de Nisibe nous rapporte que Nasr al-Dawla Ahmad b. Marwan, «l'émir victorieux», reconquit, en l'an 1011, Amid, ville importante de son territoire, alors dominée par son vassal Ibn Dimne :

6 - *Idem*, p. 141

«En lequel l'émir victorieux Nasr ed Daula alla assiéger Amid et presser Ibn Dimne. Quand Ibn Dimne vit qu'il n'avait aucun secours à espérer, il se soumit à Nasr ed Daula. Des fonctionnaires et des collecteurs d'impôts vinrent dominer la ville et y devinrent puissants. - En lequel Ibn Dimne fut tué. Ce furent des gens de la ville d'Amid qui le tuèrent. Nasr ed Daula s'empara de la ville.»⁷⁾

Nasr al-Dawla Ahmad, selon d'autres sources, reconquit Amid vers l'an 1024.

Il signa avec l'Empire de Constantinople un pacte de non-agression mutuelle, mais le viola une fois ou deux. La renommée de ce prince kurde, musulman, devint telle que les habitants d'al-Ruha, (Edesse), à l'ouest, firent appel à lui pour les délivrer d'un chef arabe. Nasr al-Dawla b. Marwan s'empara de la ville d'Edesse en 1026-27, l'ajouta à ses possessions. Le célèbre auteur syriaque occidental Abou'l Faradj Bar Hébraeus (1226-1286) raconte la guerre en ces termes :

«En la même année, Nasr al-daula b. Marwan, le Seigneur du Diyâr Bakr, régna sur la ville d'Edesse; celle-ci appartenait à un homme de la tribu de Numayr appelé Athyra qui était méchant et ignorant. Les Edesséniens écrivirent à Nasr al-daula pour lui livrer le pays. Nasr al-daula leur envoya son lieutenant qui séjournait à Amid et se nommait Zingi. Zingi conquit la ville et tua Athira.»⁸⁾

7 - *Idem*, p. 141.

8 - Bar Hébraeus, "Chronique universelle", *Mokhtassar al-Doual, Beyrouth*, p. 180.

Nasr al-Dawla annexa donc Edesse, mais la ville fut reprise avec liesse par le roi de Byzance en 1031. N'occupait-elle pas une place particulière dans l'histoire du christianisme ?

Le long règne de Nasr al-Dawla Ahmad marqua l'apogée de la puissance merwanide. Il bâtit une nouvelle citadelle sur

une colline de Mayyafarikin où se trouvait l'Eglise de la Vierge, il construisit des ponts, des bains publics. Il restaura l'observatoire. Des bibliothèques équipèrent les mosquées de Mayyafarikin et d'Amid.

Le souverain magnanime, juste et pragmatique, réunit autour de lui, dans la noble cité de Mayyafarikin, qu'animait le soleil de l'Orient, des ascètes, des savants, des historiens, tel Ibn al-Athir, des poètes, comme 'Abd Allah al-Kazaruni, al-Tihami. Il donna refuge à des réfugiés politiques, tel le futur calife 'abbasside Muktadi (1075-1099). Il chercha les plus belles concubines, les meilleurs cuisiniers, mais, fort pieux, observa strictement les prescriptions religieuses. Sa cour brillante impressionna les visiteurs par son luxe et son raffinement sans pareils, les retint un moment, les enivra comme une coupe de vin précieux.

Le vizir Abu al-Kasim al-Husayn al-Maghribi et le métropolitain Elie

Nasr al-Dawla b. Marwan demeura au pouvoir pendant plus de cinquante ans, maintenant dans la paix son peuple. Il choisit d'éminents vizirs, qui dotèrent le Diyarbekir d'une grande prospérité économique et culturelle. Citons parmi ceux-ci Abu al-Kasim al-Husayn al-Maghribi qui fut aussi vizir du prince 'Uqaylide de Mossoul Kirwash b. al-Mukallad, puis du calife de Bagdad al-Kadir.

Al-Maghribi se mit au service de Nasr al-Dawla à Mayyafarikin et resta en fonction de 926 à 937. Homme de culture, il possédait une riche bibliothèque. Il écrivit plusieurs ouvrages politiques, dont un manuel sur le gouvernement idéal, *Kitab fi'l-Siyasa*, adressé à un monarque, sans doute Nasr al-Dawla b. Marwan.

Dans la principauté kurde de Mayyafarikin, Al-Maghribi entretenait des rapports cordiaux avec quelques lettrés syriaques, ses sujets. Il aimait s'entretenir de questions religieuses avec Elie, métropolitain de Nisibe, homme pieux, féru de connaissance et de savoir, doué d'un jugement sûr, plein de tact, de diplomatie.

Dans un ouvrage d'apologétique, «Le livre des Entretiens», conversations qu'il eues en l'année 1026-7 avec le puissant vizir, Elie nous narrait avec talent leur première rencontre :

«Le vizir - que Dieu lui fasse miséricorde - entra à Nisibe le vendredi 26 du premier Jumâdâ de l'année dernière, c'est-à-dire de l'année 410.⁽⁹⁾ Je me présentai chez lui le samedi suivant (je ne l'avais encore jamais vu auparavant); il me fit approcher, m'honora et me fit asseoir à côté de lui. Après avoir invoqué Dieu pour lui et lui avoir présenté mes félicitations à l'occasion de son arrivée, je me levai pour me retirer mais il m'arrêta et me dit : «Sache qu'il y a longtemps que je désirais te rencontrer et te voir abondamment, je veux que tu sois à ma disposition pour venir chez moi et en sortir à n'importe quel moment selon mes souhaits». Je lui répondis que je n'avais d'autre désir que de lui obéir et m'assis.»⁽¹⁰⁾

Abu al-Kasim al-Husayn al-Maghribi rapporta ensuite au métropole qu'il avait vu, au cours d'un voyage, un signe prodigieux. Ce signe lui faisait croire que les chrétiens n'étaient pas aussi incrédules qu'il le supposait :

«Voici d'abord ce que j'ai vu et qui me fait douter de leur incrédulité. Lorsque j'étais pour la première fois dans le Diyarbekir, je me rendis à Bidlis⁽¹¹⁾ pour certaines affaires dont j'étais chargé. En arrivant dans cette ville, je tombai gravement malade si bien que mes forces m'abandonnèrent, et que je perdis tout goût à quoi que ce soit et désespérai de la vie. Je partis pour retourner à Mayyafarikin afin que dans le cas où Dieu - louange à lui - aurait eu décidé pour moi ce à quoi nul n'échappe, cela m'arrive dans cette ville ou à proximité d'elle. Je ne pouvais supporter ni nourriture ni boisson, et endurai à cause de la fatigue de ce voyage à cheval une souffrance accablante. Je parcourais chaque jour une courte distance tandis que ma faiblesse augmentait, que mes forces m'abandonnaient, que ma maladie empirait et s'aggravait; j'arrivai à un monastère situé sur le chemin, qu'on

9 - *L'an 410 des Arabes / 1026 de l'ère chrétienne.*

10 - *Elie de Nisibe, Le livre des Entretiens, traduction de Bénédicte Landron, Attitudes Nestoriennes vis-à-vis de l'Islam, Cariscript, Paris, 1994, p. 290.*

11 - *Bidlis, aujourd'hui Bitlis, à l'ouest du lac de Van.*

appelle monastère de Mar Mari et j'étais alors plus faible que jamais et ma maladie plus forte qu'auparavant.»

Un moine chargé du service du monastère apporta à Abu al-Kasim al-Husayn al-Maghribi du jus de grenade, persuadé qu'il lui ferait du bien grâce à la bénédiction du monastère. Plein de fantastiques vertus, ce breuvage rendit la santé et l'appétit au malheureux vizir :

«Le moine avait fait cuire des lentilles pour les jeunes gens; j'en demandai et les mangeai avec appétit, je me levai sur le champ, je marchai avec joie sur la terrasse et retrouvai immédiatement la santé. Je devins perplexe et m'étonnai - ainsi que tous ceux qui étaient avec moi - de ce qui venait de se passer. Et maintenant, lorsque j'y repense, je m'en étonne encore et j'estime que c'est un signe prodigieux; je le raconte à tous en tout temps et en tout lieu. Voilà ce qui m'a fait croire que les chrétiens ne sont ni incrédules ni polythéistes.»⁽¹²⁾

Quelques années plus tard, Abu al-Kasim al-Husayn al-Maghribi, gravement malade, se plaignit à Elie de Nisibe que son frère, le docteur réputé Abu Said Mansur b. Isa, avait interrompu son traitement médical. Ce médecin ne péchait pas par négligence, mais il avait vu en songe que le vizir approchait de sa fin.

En effet, Abu al-Kasim al-Husayn al-Maghribi, qui était encore en fonctions, mourut à Mayyafarikin, en 937.

Abu Said Mansur b. Isa construit l'hôpital de Mayyafarikin

Les chroniqueurs arabes, comme Ibn Abi Usaybia (1194-1270), mentionnent avec éloges Abu Said Mansur b. Isa, ce

12 - Traduction
Bénédicte Landron,
p. 291

13 - *Usaybia, Uyun
al-Anba fi
Tabaqat al-
Atibba*, recueil de
380 biographies,
publié en Egypte en
1921, réédité à
Beyrouth, p. 341,
traduction
Ephrem-Isa Yousif.

médecin de Mayyafarikin, qui avait mérité le surnom de Zahid al-‘Ulama, «le savant le plus détaché des biens matériels»:

«Zahid al-Ulama c’est Abu Said Mansur b. Isa; il était chrétien nestorien et son frère était métropolitain de Nisibe, célèbre par ses vertus. Il exerçait le métier de médecin, au service de Nasr ed-Daula b. Marwan (à qui Ibn Butlân avait dédié le livre «Le banquet des médecins»). Nasr ed-Daula était très respectueux envers Zahid al-Ulama, il comptait sur lui dans le domaine de la médecine, et était bienfaisant à son égard. Ce fut Zahid al-Ulama qui bâtit l’hôpital de Mayyafarikin».

Usaybia continue son récit, il explique à ses lecteurs que «la cause de la construction de l’hôpital de Mayyafarikin fut que Nasr ed-Daula b. Marwan avait une fille à laquelle il était très attaché et qui tomba malade. Il se promit que, si elle guérissait, il donnerait en aumônes son poids de drahems. Et lorsque Zahid al-Ulama la soigna, et qu’elle guérit, il demanda à Nasr ed-Daula de consacrer la somme d’argent, qu’il voulait dépenser en aumônes, à la construction d’un hôpital utile à tous. Et ainsi il acquerrait beaucoup de mérites et une renommée excellente. Nasr ed-Daula lui donna l’ordre de construire l’hôpital et il dépensa beaucoup d’argent; il mobilisa des biens fonciers pour assurer les frais de fonctionnement de l’hôpital et il le dota de instruments les plus parfaits.»⁽¹³⁾

Ame noble, charitable, louée pour l’excellence de ses mérites, Abu Said Mansur b. Isa dirigea l’hôpital et soigna avec dévouement les habitants de Mayyafarikin.

Il fut aussi un écrivain. Il rédigea plusieurs traités médicaux et un livre sur l’interprétation des songes, des visions. Il s’entendait bien avec son frère Elie qui lui dédicça l’un de ses ouvrages, le «Livre sur la chasteté».

Le philosophe et médecin Ibn Butlân à la cour de Mayyafarikin

Un autre médecin célèbre de l’époque, Abu ‘l-Hasan al-Muhtar, dit Ibn Butlân, noua des liens privilégiés avec l’émir Nasr al-Dawla b. Marwan. Praticien fort connu à Bagdad, philosophe, logicien, polygraphe, ce syriaque oriental avait été l’élève préféré d’Abu l-Faraj ibn al-Tayyeb, prêtre, médecin et commentateur d’Aristote (+ 1043).

Esprit libre, Ibn Butlân entreprit de nombreux voyages en Syrie, en Egypte, à Constantinople. Il visita l'Etat de Mayyafarikin, attiré par sa cour brillante et somptueuse. Il dédia au prince merwanide, pour le distraire, son traité «Le banquet des médecins» satire des docteurs et de leurs moeurs.

Ibn Butlân rencontra Elie de Nisibe, le fréquenta. Le métropolitain qui l'appelait amicalement «notre shaykh», n'hésita pas à lui dédier ses «Questions sur l'Evangile». Ibn Butlân rédigea d'autres ouvrages, médicaux, religieux, dont un traité d'hygiène, «Takoufîm essaya», que nous pouvons traduire par «Rétablissement de la santé». Il se retira à la fin de sa vie dans un monastère près d'Antioche et mourut vers l'an 1066.

Le crépuscule

Les relations d'estime entre Nasr al-Dawla b. Marwan et Elie de Nisibe ne se rompirent qu'à la mort du métropolitain qui survint vers l'an 1046. Nasr al-Dawla b. Marwan, en 1054, dut reconnaître la suzeraineté du Seldjukide Tugril Beg, qui dominait la plus grande partie de la Djezireh, mais il conserva ses territoires. Il s'éteignit en l'an 1061.

Cette belle période de paix et d'entente entre les Kurdes et les Syriaques fut riche en réalisations dans le domaine de la vie culturelle. Elle fut intense dans celui du commerce, active dans le secteur de l'artisanat et de l'art, bref impressionnante. Nasr al-Dawla b. Marwan laissa à Diyarbekir des inscriptions monumentales qui témoignent encore aujourd'hui du rayonnement artistique de son règne.

Après la mort de Nasr al-Dawla, la puissance des Merwanides s'affaiblit, déclina. Son second fils Nizam lui succéda et régna jusqu'en 1079, puis le fils de ce dernier Nasir al-Dawla Mansur.

La fin de la dynastie merwanide approchait à petits pas, dans un parfum de trahison... Ibn Djahir, un ancien vizir, quitta le Diyarbekir, se rendit à Bagdad. Là, il convainquit le sultan Malik Shah, petit-neveu de Tugril Beg, et le célèbre vizir Nizam al-Mulk de lui permettre d'assiéger Mayyafarikin.

Quand la ville fut prise, Ibn Djahir enleva les vastes trésors appartenant aux princes merwanides et les garda jalousement pour lui. Dès 1085, le Diyarbekir tomba presque entièrement sous l'autorité directe des Seldjukides. Le dernier émir, Nasir al-Dawla

Mansur, garda seulement la ville de Djazirat Ibn 'Umar. Malik Shah disparut en 1092, il y eut des troubles après sa mort et le Diyarbekir reprit un peu d'autonomie.

Cependant les Merwanides ne disparurent pas tout à fait. Ils étaient encore mentionnés au milieu du douzième siècle, dans la chronique du patriarche syriaque occidental, Michel le Syrien, écrite en l'an 1195.⁽¹⁴⁾

Dès 1134, raconte Michel, le Turc Seldjukide Zangi, gouverneur de Mossoul, envahit plusieurs fois le territoire kurde, dirigea des expéditions contre des tribus qui se soumirent à lui, s'empara de leurs citadelles. Après la prise d'Edesse, en 1144, Zangi voulut assurer sa domination sur les émirs voisins. Ces derniers, méfiants, démolirent, dans la région de Nisibe, des forteresses qui ne pouvaient se défendre contre la puissance de Zangi et les laissèrent désertes.

L'un des descendants des Merwanides, Ahmad, détenait encore la forteresse de Hataka. Ce ne fut pas Zangi mais l'émir de Mardin, Timurtas Hosam al-Dîn, fils du puissant prince Il-Ghâzî (+ 1122), de la famille des émirs artuqides⁽¹⁵⁾, qui désira s'en emparer et l'assiégea longtemps. Cette petite dynastie turque s'installait peu à peu dans le Diyarbekir.

Le Kurde demanda bientôt à traiter

«A cette époque, la place forte de Hataka, qui n'était jamais tombée aux mains des Turcs, était entre les mains d'un homme de la famille des Benê Marwan, qui avaient le titre de rois et leur résidence à Maipherqat. Il y eut entre ces seigneurs de la discorde, des querelles et des combats. Hossam ed-Dîn, voyant que les Kurdes n'avaient point d'auxiliaires, et qu'ils étaient opposés les uns aux autres, les assiégea pendant un an et quatre mois. Alors Ahmed demanda à traiter.

14 - *Chronique de Michel le Syrien*, J.-B. Chabot, Paris, 1899-1910

15 - *La dynastie turque des Artuqides domina la région du Diyarbekir de 1102 à 1408.*

Timourtas lui donna de l'or et des villages dans son pays, et prit la forteresse. Ensuite le Curde se repentit, et chercha du secours près du seigneur d'Amid, afin de pouvoir reprendre la forteresse; mais il ne put y réussir. (Chronique de Michel le Syrien, Tome III, p. 264)

Ainsi finit la belle épopée des Merwanides, qui avaient régné sur la province du Diyarbekir, subjugué les peuples voisins. N'avaient-ils pas brillé comme la couronne de neige d'un blanc étincelant sur la haute montagne ? Leur souvenir et celui des chroniqueurs, des savants chrétiens de la Haute-Mésopotamie, demeure aujourd'hui vivace dans la mémoire des Kurdes et des Syriaques.

Le 12 septembre 2000

Tableau chronologique

Al-Hasan ibn Marwan (990-997)
Mumahhid al-Dawla Sa'id (997-1011)
Nasr al-Dawla Ahmad ibn Marwan (1011-1061)
Nizam al-Dawla Nasr (1061-1079)
Nasir al-Dawla Mansur (1079-1085)

Savants syriaques

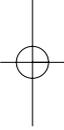
Gabriel b. 'Abd Allah ibn Bohtisho :
+ vers 1002
Elie de Nisibe : 975- 1046
Abu Said Mansur ibn Isa : (Même époque)
Ibn Butlân : +1066
Michel le Grand :1126-1199
Bar Hébraeus : 1226-1286



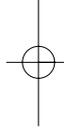
Le vêtement comme révélateur de l'intégration

des réfugiés kurdes irakiens

« Si vous croisez Rabbia dans les rues de Vic, aucune chance que vous puissiez reconnaître en elle celle qui débarquait à Aulnat en août 89 : pull-over, jeans, cheveux courts (!) : la silhouette de la femme kurde a laissé la place à celle d'une Européenne ».⁽¹⁾



1 - « Vic-le-Comte ou l'amertume »,
La Montagne,
23 décembre 1990



Abandonner le vêtement traditionnel et s'habiller à l'européenne est souvent considéré comme un pas vers l'intégration. Ces changements sont-ils vraiment révélateurs de l'intégration ? Notre étude porte sur le cas des réfugiés kurdes d'Irak, arrivés en France entre août 1989 et avril 1991.

Ces réfugiés étaient, dans leur majorité, des familles nombreuses de sept enfants en moyenne, issues du milieu rural. Toutes étaient originaires du Badinan, région située dans le nord du Kurdistan irakien, près de la frontière avec la Turquie. Avant leur arrivée en France, elles survivaient depuis un an sous la tente en Turquie dans des conditions précaires. La crainte de bombardements chimiques perpétrés par le régime irakien, au Kurdistan d'Irak avaient provoqué la fuite de plusieurs centaines de milliers des Kurdes vers les pays voisins en août et septembre 1988. A la suite de la visite de Danielle Mitterrand dans les camps de réfugiés, la France avait décidé d'accueillir des familles réfugiées dans

**Chirine
MOHSENI**
Paris



ces camps. Ainsi 76 familles, environ 600 personnes, ont été accueillies en France. Certaines de ces familles n'avaient jamais quitté le Kurdistan et la plupart n'avaient qu'une vague idée de la vie en France. Dès leur arrivée en France, elles ont été dirigées vers des centres d'accueil à Bourg Lastic (Puy-de-Dôme) et à Piriac-sur-Mer (Loire Atlantique), où elles ont été confrontées à de nouveaux modes de vie. C'est à travers leurs pratiques vestimentaires que nous étudierons leur adaptation à la société française.

Lors de nos séjours au Kurdistan d'Iran (entre 1985 et 1989), nous avons noté l'attachement des Kurdes à leur costume qu'ils considèrent comme un symbole de leur identité. Les réfugiés kurdes d'Irak ont le même attachement et en arrivant en France, la majorité de ces réfugiés portait leur costume kurde. Une fois installée dans les villes, la plupart s'est très rapidement habillée à l'européenne. Au regard de l'importance du costume traditionnel, quelles sont les conséquences de ces changements vestimentaires sur leur identité? En fait, que signifie se vêtir à l'européenne? Les réfugiés ont-ils recours à d'autres éléments pour préserver leur identité et contrebalancer ces changements? En d'autres termes, quelles sont les stratégies identitaires des réfugiés face à la société d'accueil?

L'habillement est un élément important de l'intégration. Lié à la fois à l'espace privé, intérieur, et à l'espace public, extérieur, il met en évidence les manières dont les réfugiés s'adaptent à ces deux espaces de vie et montre comment ils aménagent et concilient leur culture et leurs normes et la culture et les normes de la société française.

Se vêtir à l'européenne est considéré par la plupart des réfugiés comme une nécessité de leur nouvelle vie. Porter des vêtements européens est un premier pas pour afficher leur «intégration» et valoriser ainsi leur propre image. L'abandon du costume kurde dans le quotidien n'entraînera-t-il pas d'autres modifications plus importantes dans les modes de vie? Ce changement ne met-il pas en cause l'image traditionnelle de leur corps et ses symbolismes?

I- L'image du corps et l'habillement

Durant la première année de leur arrivée en France, on sentait, particulièrement chez les femmes réfugiées kurdes, un grand embarras pour choisir et porter des «vêtements français» (*cilkê fransî*) qu'elles trouvaient étriqués et peu commodes.

Les femmes considéraient que le costume kurde leur donnait plus d'allure et d'élégance. L'expression «être à l'aise» (*rehet bîn*) est employée souvent par ces femmes. «Avec mon costume kurde, j'arrive à masquer mes défauts [...] tandis que le vêtement français les met en évidence. Je ne me sens pas à l'aise dans ce vêtement» disait l'une des réfugiées à propos de ses nouveaux habits. D'où venait ce malaise persistant dans leur nouvelle tenue ? A première vue, c'est l'aspect esthétique du corps associé au vêtement qui est en cause. Mais en approfondissant l'enquête, c'est la symbolique du corps qui est ébranlée par ce changement.

Au Kurdistan, le canon dominant de la beauté est un corps potelé (*qelaw û têt goşt*). Les femmes aux formes pleines et arrondies affichent une fertilité qui est recherchée et valorisée. La féminité est incarnée dans la fécondité, essentielle dans une société où une femme stérile est marginalisée. Chez les femmes, la corpulence, symbole de fertilité, est synonyme de beauté : «Une jolie femme est une femme blanche de peau, grasse et ronde (*spî û qelaw û têt goşt*)» disaient fréquemment les femmes. Les vêtements kurdes par leurs couleurs et leurs formes renforcent ces aspects valorisés par la société. Les tissus colorés et scintillants, en les enveloppant finement, donnent à ces formes une allure attirante.

En étudiant les vêtements kurdes, on remarque tout un comportement gestuel du corps (la démarche, le balancement des hanches, le maintien du cou et de la poitrine) en harmonie avec l'habit flottant et coloré. La matière et la couleur du tissu atténuent ou accentuent ces gestes corporels. Le costume aide aussi à séduire et le choix des matières et des couleurs des vêtements est très important. Chaque tissu a un éclat et un bruissement différents.

Les vêtements que l'on enfle l'un sur l'autre - la robe sur le pantalon bouffant, le châle sur la robe, le caftan ou la veste sur la robe, et les différentes coiffes - rendent ce choix délicat. Le contact des tissus les uns sur les autres fait entendre des bruissements différents selon les matières. Le frôlement de la robe avec le pantalon ou le froissement du caftan sur la robe changent selon les tissus. Les mouvements du corps, la façon de marcher, le dandinement sous ces vêtements amples et ondoyants donnent également de l'importance au contraste des couleurs sur l'ensemble de l'habit. Les couleurs miroitantes et bariolées renforcent le charme du corps en mouvement. Les

éclats (*wirşê û birîqe*) et les tintements (*kirme, zire, xirmijîn, xirînge xirîng...*) des bijoux ajoutent d'autres nuances aux couleurs et au froufrou du vêtement.

En s'habillant à l'européenne, les femmes voient leur corps potelés, leurs formes pleines, si valorisés sous le costume kurde, dépréciés par ces nouveaux vêtements qui les serrent. Ces «habits étriqués» déforment les mouvements de corps et la démarche chaloupée n'a plus le même charme que sous la robe froufrotante et ondoyante.

En changeant de vêtement, ce n'est pas seulement l'image et la forme du corps qui sont mises en cause mais aussi toute une technique du corps qui doit aussi se transformer. Comme la plupart des Orientaux, les Kurdes ont l'habitude de vivre à même le sol et les vêtements amples sont adaptés à cette manière de vivre. La plupart des réfugiés kurdes continuent à s'asseoir, manger et dormir par terre. Les vêtements européens ne leur ouvrent pas les mêmes champs de liberté, disent la plupart des femmes. Une robe moins large que la robe kurde, ne peut être maniée de la même façon et restreint leurs mouvements. Les femmes insistent aussi sur le côté pratique du costume kurde dans la vie quotidienne au Kurdistan : «Au Kurdistan, quand on voulait nettoyer ou faire la cuisine, on relevait notre jupe et on nouait nos *lewendî* autour du cou ; ainsi nos mains et nos jambes étaient libres pour travailler. Une fois notre travail fini, ou si jamais des invités arrivaient à l'improviste ou même pour sortir, il suffisait de dérouler la jupe et dénouer les *lewendî*, pour être présentable. On n'avait pas besoin de se changer comme ici». Ainsi on portait la même robe toute la journée, et on l'accommodait suivant les circonstances.

Rappelons qu'il n'y a pas que les attitudes pratiques qui soient ébranlées par ces changements vestimentaires, les formes et l'image esthétique du corps se sont aussi transformées. La plupart des femmes continuent de considérer les robes longues plus séduisantes que les robes courtes jugées «laidés et sans charme» (*kirêt*). Ces regards et ces jugements sur le vêtement occidental ne dévoilent-ils pas une nostalgie des vêtements kurdes? En portant des jupes étroites, ne voient-elles pas la disparition de tout un art de séduction, lié à la fois à leur démarche et aux formes longues et larges de leur jupes colorées et froufrotantes ? Ne regrettent-elles pas les étincelles et les bruissements de leurs robes scintillantes ? Avec le temps, la majorité des femmes s'est adaptée à ses nouveaux vêtements et se montre plus à l'aise en les portant. Si le

choix des couleurs et des formes est devenu plus varié, il demeure proche de leurs «goûts kurdes» (*zewqê kurdi*). Ce processus du changement vestimentaire présente quelques particularités.

II- Les différentes étapes du changement

Les réfugiés kurdes sont arrivés en France vêtus à la mode kurde. Lors de leur séjour au centre d'hébergement, certains ont adopté le vêtement européen mais la plupart, particulièrement les femmes, continuaient à s'habiller à la mode kurde. Leur isolement leur donnait la liberté de se vêtir à leur gré et les conseils des animateurs et les règlements du centre d'hébergement, qui les encourageaient à adopter la mode européenne, n'y changeaient rien. Avec le temps, ils se sont rendus compte que leur façon de s'habiller suscitait des réactions de la population locale. Lors d'une promenade en ville avec un formateur, un des réfugiés kurdes avait été insulté dans un bureau de poste par une personne qui lui reprochait son allure étrangère, et le Kurde de dire : «C'est de notre faute. Il ne fallait pas mettre nos vêtements kurdes pour aller en ville. Avec notre costume, on attire l'attention de tout le monde». Plus les réfugiés entraient en contact avec la population locale, plus ils ressentaient le besoin de changer de vêtements pour ne pas intriguer leur entourage, «ne pas choquer», «ne pas paraître étrange», sont des termes qui reviennent sans cesse dans leurs propos. Ainsi, une fois installée dans les villes, la plupart des réfugiés s'est vêtue à la mode européenne.

A première vue, on pourrait penser que les comportements vestimentaires ont changé brutalement, mais après un examen plus méticuleux on constate que le changement s'est réalisé en plusieurs étapes. Au début, les réfugiés adaptaient leur façon de se vêtir selon les lieux. A la maison, ils s'habillaient à la kurde et à l'extérieur ils portaient des vêtements occidentaux. Parfois les femmes remplaçaient leur robe kurde par des robes larges et longues ou des chemises de nuit larges et épaisses, à manches longues. Certaines couvraient leur tête d'un long foulard blanc, le *dersuk* ou le *kefi*. En travaillant à la maison, elles l'enroulaient en bandeau, laissant leurs longs cheveux libres autour du visage.

A l'extérieur, la majorité d'entre elles passait des vêtements européens, une jupe longue ou mi-longue (*tenure*), un pantalon avec un chemisier ou une tunique. Se vêtir à la mode européenne était encore ressenti par les réfugiés comme une contrainte de la

société. Comme l'écrit Antonio Perotti, «les changements culturels exigent toujours du temps, parce qu'ils impliquent abandons et adaptations, résistances et réinterprétations». ⁽²⁾

Utilisé dans un premier temps pour des raisons de commodité, le vêtement occidental gagne aussi l'espace l'intérieur. Une mère qui sort plusieurs fois de chez elle, pour aller chercher les enfants ou faire des courses, préfère garder ses habits occidentaux à l'intérieur pour éviter d'avoir à se changer plusieurs fois dans la journée. On assiste à un panachage des deux modes d'habillement, occidental et kurde et les femmes, pour sortir, enfilent le pantalon kurde, *derpê*⁽³⁾, sous les vêtements occidentaux adoptés (jupe ou robe) ; certaines d'entre elles gardent le foulard sur la tête. Petit à petit d'autres modifications s'introduisent et le *derpê* est souvent remplacé par un caleçon qui, par sa forme étroite, a l'avantage de ne pas être visible sous les jupes moins larges et moins longues que les robes kurdes. Le foulard est ensuite abandonné par la plupart. Enfin, de «nouveaux vêtements», comme la chemise de nuit et le pantalon (le jean ou d'autres) deviennent à la mode parmi les jeunes femmes. Avec le temps, les vêtements kurdes sont de plus en plus rarement portés, à l'exception des fêtes. La majorité des hommes ne s'habille plus à la kurde, même pour les fêtes.

III- Se distinguer : marqueurs et stéréotypes

Cependant ces changements vestimentaires n'aboutissent pas à une adoption totale de l'habillement occidental. Les Kurdes se distinguent encore par leur façon de se vêtir, la manière de porter les vêtements, les formes et les couleurs. Ainsi, une femme kurde critiquait une compatriote pour sa manière de s'habiller : «Depuis son arrivée en France, elle a oublié ses coutumes, en la regardant on dirait une Française». A première vue ce reproche n'a pas de sens,

2- Perotti Antonio,
"Préface", in :
**Femmes d'Afrique
noire en France.
La vie partagée,**
A. Nicollet,
Paris, L'Harmattan-
CIEMI, 1992, p. 11.

3 - Pantalon
bouffant resserré
à la cheville.

parce qu'elle aussi était habillée à l'européenne. Mais, avec un peu plus d'attention on pouvait remarquer que sa façon de s'habiller était différente. La femme, qui critiquait sa compatriote, était habillée de vêtements larges et longs - une jupe qui tombe sur les chevilles et un chemisier à manche longue sur la jupe - tandis que l'autre portait un pantalon moulant avec un pull serré, à manches courtes et en cela, elle sortait des normes kurdes (*destûrê kurdî*). Ainsi, malgré les changements vestimentaires, il existe bien des «traits reconnus et retenus par les usagers comme symbole d'identité et d'altérité».⁽⁴⁾

Les femmes kurdes portent des vêtements larges, longs qui couvrent le corps. Les tissus ont des motifs proches de celui de leurs costumes kurdes. Elles évitent les vêtements serrés et courts qui découvrent le corps. Les hommes, de leur côté, évitent le bermuda ou le short. Ils ont eux aussi adapté leurs nouveaux vêtements à des «normes kurdes». Il en est de même pour l'alimentation. Si on mange à table plutôt que sur une nappe étalée à même le sol, on se sert, comme au Kurdistan, sans distinguer l'entrée, le plat principal et le dessert. En d'autres termes, en empruntant un élément culturel nouveau, ici le vêtement ou la table à manger, les réfugiés l'ont remodelé selon un modèle, dans le sens du «pattem», de leur culture.

4 - Bromberger;
Centlivres; Collomb,
**“Entre le local et
le global : les figures
de l'identité”**,
L'autre et le semblable,
ss. la dir. de
M. Segalen, Paris,
Presses du CNRS,
1989, p. 140.

En demandant aux Kurdes de me décrire les vêtements français, presque tous les ont qualifié de «serrés, étroits, courts» qu'ils opposent à leurs vêtements «amples, de larges et de flottants». Ces marqueurs et ces stéréotypes reviennent sans cesse dans les propos des réfugiés pour différencier leurs coutumes *kurdewarî* des coutumes françaises. Les relations familiales et de voisinage, la cuisine, les comportements alimentaires et vestimentaires, l'aménagement du logement,

etc., tous se distinguent par ces traits qui séparent le « nous » des « autres ». Le porc, le boudin, les escargots... sont jugés répugnants et incompatibles au goût kurde. De même, certaines pratiques vestimentaires comme le port de vêtements qui découvrent le corps (mini-jupe, robe décolletée, etc.) sont considérées indécentes. Le même regard réprobateur se retrouve vis-à-vis des relations familiales dans la société d'accueil où l'on divorce, l'on délaisse les parents âgés ... Souvent l'esprit communautaire est valorisé au détriment de l'individualisme des Français. Ce regard critique que portent les réfugiés kurdes sur l'Autre n'est-il pas le signe d'une attitude défensive pour valoriser leur propre identité culturelle qu'ils ressentent dépréciée par la société d'accueil ?

IV- Les différenciations sociales à l'intérieur de la communauté

Les changements vestimentaires ne se sont pas réalisés de manière homogène chez les réfugiés kurdes. Ces pratiques varient selon le sexe, l'âge, le statut de la personne dans la communauté, l'endroit (domicile ou lieu de travail), le niveau d'étude et le fait d'avoir ou non vécu en ville avant de venir en France. L'habillement des jeunes gens se rapproche beaucoup des modes vestimentaires de la société d'accueil, tandis que les anciens demeurent plus attachés à leur culture d'origine. Les jeunes, surtout les enfants qui n'ont pas connu le Kurdistan, souhaitent se rapprocher des Français de leur âge. Ils ne portent le costume kurde, considéré comme un costume folklorique, qu'à l'occasion des fêtes. Ce costume n'a pas de valeur emblématique tandis que l'habillement des plus âgés, les *mezin*, se rapproche des modes vestimentaires kurdes. Les aînés de la communauté, sont plus attachés à leurs traditions et gardent des relations étroites avec leur culture d'origine. Les robes des femmes sont larges et longues et tombent jusqu'aux chevilles. Elles gardent le *derpê* sous leur robe et mettent le foulard. Leur statut dans la communauté dépend du respect de ces traditions.

Une autre distinction entre hommes et femmes est que ces dernières dans leur majorité n'avaient pas l'habitude de se vêtir à l'européenne avant de venir en France. Si elles ont mis plus de temps à adopter les vêtements européens, elles ont été plus attentives à leur façon de se vêtir et prennent davantage garde à ne pas heurter leur communauté. Malgré ce conservatisme vestimentaire plus marqué, les femmes s'avèrent les plus actives dans la remise en cause de l'organisation de la

famille, particulièrement du mariage. Des jeunes filles, même si elles restent minoritaires, ont protesté les premières contre les mariages traditionnels et ont, dans certains cas, choisi librement leur compagnon hors de la communauté, au risque d'être rejetées de toutes parts. De même, des mères ont encouragé leurs filles à aller au Kurdistan pour choisir un fiancé: «Avant, les filles n'osaient pas aller au Kurdistan choisir leur fiancé. Il fallait qu'elles attendent ici qu'on vienne demander leur main. Mais nous leur avons dit que les garçons vont régulièrement au Kurdistan pour y trouver une femme, alors pourquoi pas elles ?» Bien que ces pratiques aient pour objectif premier d'éviter qu'elles se marient avec un «étranger», elles ont apporté des changements importants dans l'organisation de la famille. Durant les premières années du mariage, le mari qui ne connaît pas la France dépend largement de sa femme et de sa belle-famille. C'est la femme qui entreprend les démarches administratives pour régulariser leur situation et qui travaille à l'extérieur. Même si ces faits peuvent paraître peu importants, ils modifient cependant les rapports traditionnels du couple.

Dans ces familles, la femme éprouve un sentiment d'indépendance vis-à-vis de son mari puisque c'est elle qui prend les initiatives dans la vie de la famille. Ces femmes, qui se considèrent plus «modernes» que celles qui restent au foyer, ont un comportement vestimentaire qui les distingue de celles qui enfilent le pantalon kurde sous une jupe longue et large, avec une chemise à manches longues, et qui porte encore quelquefois le foulard. Elles n'hésitent pas à porter des pantalons, des jupes étroites, des chemises à manches courtes, à se coiffer à la dernière mode et à se maquiller. Ainsi, cette nouvelle apparence va de pair avec leurs activités à l'extérieur (stage, travail à temps partiel, passage du permis de conduire...). Les différenciations vestimentaires sont fortement individualisées à l'intérieur de la communauté. Ceux qui se considèrent «modernes» et «à la mode» s'éloignent des «normes kurdes», jugées «traditionnelles et démodés», pour se rapprocher de celles de la société d'accueil.

V- La mode et les nouvelles pratiques vestimentaires

«L'habillement est toujours une présentation de soi, et donc un commentaire sur les autres avec qui on s'assimile ou se différencie». ⁽⁵⁾

Pour les jeunes réfugiées le costume occidental est souvent associé à la modernité tandis que leur costume traditionnel est lié à leur passé et aux traditions de leurs parents. Le désir de ressembler à leurs camarades de classe a amené les adolescentes à s'éloigner de leur costume traditionnel pour se montrer «moderne» et «à la mode». Cette modernité est affichée par leur façon de se vêtir, d'enfiler le pantalon moulant, de mettre un tee-shirt étroit, de porter des chaussures à talon haut ou large. Ces jeunes filles n'hésitent pas, à l'occasion, à se maquiller légèrement et à veiller à ce que leur coupe de cheveux soit à la mode «française».

Cependant la mode n'est pas seulement l'affaire des adolescentes. Les jeunes mères souhaitent changer pour paraître «modernes». Mais cela n'est pas une position uniforme. En vivant à l'intérieur de la communauté, on remarque particulièrement chez les femmes, deux tendances dans leur façon de se vêtir l'une qualifiée de «moderne» par les jeunes Kurdes, et l'autre de «traditionnelle», celle qui consiste à vêtir des jupes larges et longues, à enfiler sous la jupe le pantalon bouffant kurde ou un pantalon chaussette qui couvrent les jambes, à mettre des chemisiers à manches longues. Ces traits les distinguent des plus «modernes» qui ont adopté le pantalon ou la jupe moins longue, qui ne couvrent plus leurs cheveux et qui n'hésitent pas à enfiler des chemisiers à manches courtes et serrées. Porter le pantalon est devenu la règle parmi les plus jeunes femmes. Celles qui n'osent pas, par pudeur, vêtir des jupes mi-longues, préfèrent le pantalon

5 - Pitt- Rovers Julien,
“**Le désordre vestimentaires**”,
Vêtement et Sociétés/1,
ss. la dir. de
M. de Fontanes et
Y. Delaporte,
Actes des journées de rencontre des 2 et 3 mars 1979,
Paris,
Musée de l'Homme,
Laboratoire d'ethnologie du Muséum national d'histoire naturelle,
1981 p. 59.

pour se différencier des femmes «traditionnelles» et des plus âgées. Chez elles, le pantalon est devenu un signe de «modernité» qui leur permet de changer leur image de femme «traditionnelle». Toutefois, il faut noter que le pantalon choisi par ces femmes est généralement un pantalon large, très loin des pantalons moulants des jeunes filles, qui sont «inconvenants» pour les femmes.

Bien que ces femmes s'habillent à l'européenne, le choix des vêtements reste délicat. Elles sont soumises à une double pression. Elles doivent tenir compte d'une part de leurs propres valeurs kurdes pour ne pas heurter leur communauté et d'autre part des valeurs de la société française. On constate l'apparition d'une nouvelle mode particulière à la communauté kurde. Cette manière particulière de se vêtir et de se coiffer est imprégnée à la fois de la mode française et de la mode kurde. Les femmes ont sélectionné dans la mode française les éléments qui ne heurtent pas brutalement les traditions kurdes et elles les associent à ce qui est devenu la mode chez les femmes kurdes citadines.

Ces phénomènes de mode se trouvent aussi chez les femmes jugées plus traditionnelles qui sont influencées par ce qui se passe au Kurdistan. Les motifs de leurs jupes ou de leurs chemisiers varient selon la mode en vogue dans leur pays d'origine. La mode est tantôt aux tissus à fond foncé avec des grands motifs, tantôt aux petits motifs sur des fond clair. De même, le port de longues robes orientales brodées est devenue à la mode chez les femmes plus âgées. Elles achètent ces robes chez les marchands arabes, et à chaque voyage au Kurdistan, elles rapportent ces robes brodées, longues et larges désormais très courantes.

Malgré les changements vestimentaires chez les femmes âgées, les formes, les couleurs des vêtements et la manière de les porter, distinguent encore les plus âgées des plus jeunes, les femmes «traditionnelles» des plus «modernes». Se vêtir à la mode européenne, pour les personnes plus âgées, est une manière de passer «inaperçue», tandis que pour les jeunes, c'est une façon de paraître «moderne».

La façon de se vêtir met en relief la distance prise par les jeunes avec leur culture d'origine. En adoptant une nouvelle allure, ces jeunes ne s'éloignent-ils pas de plus en plus de leurs racines ? Pour les jeunes, se vêtir à l'européenne ou parler le fran-

çais, ce n'est pas seulement porter un vêtement ou parler une nouvelle langue, c'est surtout un moyen de s'ouvrir vers un autre monde, un «nouveau monde». Mais cette attirance ne met pas fondamentalement en cause leur identité kurde. Dès qu'ils fondent une famille, les jeunes se montrent, autant que leurs parents, attachés à leur culture d'origine et très souvent ils se présentent sous une double identité: ils sont devenus des Kurdes de France. Ce sentiment est partagé par la plupart des jeunes qui se sentent des Kurdes avec «quelque chose de différent», quelque chose de plus que leurs compatriotes restés au Kurdistan. Même les plus âgés, malgré les liens plus forts qui les attachent à leur culture d'origine, affichent, à l'occasion de leurs visites au Kurdistan, leur différence, en exposant leur richesse par des cadeaux, des dons d'argent et une nouvelle allure soulignée par le port de vêtements occidentaux neufs.

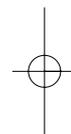
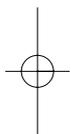
Installées depuis plus de dix ans en France, les familles kurdes (parents comme enfants) ne pensent plus à un retour définitif au Kurdistan et semblent avoir adopté leur terre d'asile. Toutefois, elles n'ont pas coupé les liens avec leur communauté d'origine. La création d'une zone protégée au nord de l'Irak leur a permis de se rendre fréquemment au Kurdistan et de maintenir des relations avec leurs proches.

Ainsi les réfugiés kurdes du Badinan, tout en s'adaptant à la société d'accueil, ont adopté une stratégie qui préserve leur identité. Les différentes étapes du processus d'intégration de ces familles sont un exemple intéressant des stratégies identitaires face aux changements imposés par la société d'accueil.

Bibliographie

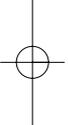
- BROMBERGER Christian ; CENTLIVRES Pierre ; COLLOMB Gérard, 1989, «*Entre le local et le global : les figures de l'identité*», in : M. SEGALEN (s. dir.), *L'autre et le semblable*, Paris, Presses du CNRS, pp. 137-145.
- BROUTIN Yvonne Elisabeth (s. dir.), 1996, *Se vêtir pour dire*, Rouen, Université de Rouen, Cahiers de linguistique sociale, Éd. du CNRS, coll. Bilans et Perspectives, 264 p.
- CAMILLERI Carmel ; COHEN-EMERIQUE Margalit (s. dir.), 1989, *Chocs de cultures, Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris L'Harmattan, 398 p.

- LACOSTE-DUJARDIN Camille, 1992, *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs. Filles de parents maghrébins en France*, Paris, La Découverte, 283 p.
- MALEWSKA-PEYRE H., 1989, «*Limage négative de soi chez les enfants de migrants et les stratégies identitaires contre la dévalorisation*», *La recherche interculturelle*, t.1, Paris, L'Harmattan, pp. 47-60.
- PEROTTI Antonio, 1992, «*Préface*», in A. NICOLLET, *Femmes d'Afrique noire en France. La vie partagée*, Paris, L'Harmattan-CIEMI, pp. 7-11.
- PITT-RIVERS Julian, 1981, «*Le désordre vestimentaire*», in : M. de FONTANIS et Y. DELAPORTE (s. dir.), *Vêtement et Sociétés /1*, Actes des journées de rencontre des 2 et 3 mars 1979, Paris, Musée de L'Homme, Laboratoire d'ethnologie du Muséum national d'histoire naturelle, pp. 55-65.
- RAUCH André, 1989, «*Parer, paraître, apparaître. Histoires de la présence corporelle*», *Ethnologie française*, tome XIX, n° 2, pp. 145-153.
- ZONGO Bernard, 1996, «*Choix vestimentaires. Interprétations culturelles et gestion identitaire chez les Africain(e)s en France*», in : Y. E. BROUTIN (s. dir.), *Se vêtir pour dire*, Rouen, Université de Rouen, Cahiers de linguistique sociale, éd du CNRS, coll. Bilans et Perspectives, pp. 161-173.





Quelques considérations sur le développement de la littérature kurde au Kurdistan d'Irak entre 1991-1999



Le soulèvement des Kurdes en Irak en 1991 marque une étape importante dans le développement de la littérature kurde. Cette littérature, que nous appellerons «la littérature du soulèvement», n'a pu éviter à ses débuts d'être emportée dans le tourbillon de la propagande politique, des concepts politiques et idéologiques souvent contradictoires. La littérature est alors caractérisée par des slogans, par une terminologie révolutionnaire, les écrivains participent à l'enthousiasme de la libération nationale et chantent la gloire de la patrie. A Suleimanieh, dans le palais de la culture *Cemawer*, ou à Hewlêr, dans le palais de la culture *Mîdya*, écrivains et intellectuels se réunissaient pour applaudir cette littérature.

Un sang nouveau circulait et les auteurs pouvaient enfin exprimer leurs opinions démocratiques, ce qui leur était interdit de faire sous le régime du Baath.

La pensée kurde s'adaptait progressivement aux principes démocratiques. Dix-sept partis et organisations voyaient le jour; ils publiaient leurs journaux, établissaient des centres de publication et de diffusion. En 1991, 71 revues et journaux paraissaient au Kurdistan d'Irak, dont 34 à Hewlêr, 23

**Ferhad
PIRBAL**
Hewlêr

à Suleimanieh, 11 à Duhok, et 3 à Kirkouk; en 1992, 77 revues et journaux, dont 38 à Hewlêr, 25 à Suleimanieh, 12 à Duhok et 1 à Kirkouk. Ainsi durant les deux premières années de l'insurrection, 148 journaux et revues ont vu le jour, politiques pour la plupart. Chaque parti alors tâchait de s'attirer le plus grand nombre d'écrivains et d'intellectuels qui devaient faire la propagande du parti. Par exemple, la revue *Azadî* (Liberté) à Suleimanieh (octobre 1991) avait pour slogan «Vers la démocratie, vers la modernité, vers le pouvoir de l'intelligence», mais la revue *Noxazî* (Modernité) à Duhok (novembre 1991) ne traitait que de sujets politiques.

Cette littérature du début des années de l'insurrection est caractérisée par la soif de liberté des intellectuels qui luttaient pour vaincre la peur accumulée par des années d'aliénation.

Les émotions idéologiques s'apaisent dès la troisième année et on constate une diminution des publications. En 1993, ne paraissent que 48 revues et journaux: 25 à Hewlêr, 18 à Suleimanieh, 5 à Duhok. Quelques-uns seulement traitaient de littérature et de culture : *Alternatîv*, à Suleimanieh (décembre 1993) *Peyv* (Le Mot), à Duhok, (1993), *Sibey* (le Matin), à Hewlêr (1993). Durant cette période aucun ouvrage littéraire digne d'être mentionné ne voit le jour. C'est une période de stagnation.

Les premiers coups de feu entre l'Union Patriotique du Kurdistan et le Parti Démocratique du Kurdistan en 1994 marquent une nouvelle phase dans la littérature du soulèvement : c'est l'étape de la division culturelle, de la fin des sentiments révolutionnaires, de toute vision politique et le début du désespoir idéologique. Les intellectuels et les écrivains consternés s'apercevaient que la guerre ne vient pas seulement de Bagdad, que les tragédies ne proviennent pas de l'étranger, mais qu'elles émanent de nous-mêmes et empoisonnent notre peuple. La seconde étape de la littérature du soulèvement est celle de l'autocritique, de la critique des concepts nationaux et patriotiques, tels «Kurdistan», «démocratie».... Les partis, préoccupés par la guerre et par l'acquisition d'armes, ne pensent plus à élaborer un programme culturel. La majeure partie du budget est consacrée à la guerre. Durant l'année 1994, 36 revues et journaux sont publiés : 18 à Hewlêr, 13 à Suleimanieh et 5 à Duhok.

La pauvreté, le chômage entraînent écrivains, intellectuels et artistes du Kurdistan à adhérer au PDK et à l'UPK. Quelques-uns adhèrent aux partis communiste, islamis-

te, socialiste, etc.. Toute culture originale disparaît et le sceau des partis s'imprime dans les oeuvres littéraires puisque chaque parti impose son idéologie sur les créations. Il n'est plus permis aux intellectuels et écrivains de publier leurs oeuvres librement. Les romans qui voient le jour sont rares. Les écrivains et les intellectuels se détournent des partis politiques et cherchent à quitter le Kurdistan.

L'émulation qui résulte de la division du Kurdistan le 31 août 1996 entre deux zones dirigées par des pouvoirs qui se font concurrence est la source d'une résurrection culturelle surtout à Hewlêr et à Suleimanieh. En 1995, 61 revues et journaux voient le jour : 34 à Hewlêr, 21 à Suleimanieh, 4 à Duhok et 2 à Kirkouk; et en 1996, 78 revues et journaux sont publiés : 42 à Hewlêr, 26 à Suleimanieh, 7 à Duhok, 3 à Kirkouk; et enfin en 1997, 89 revues et journaux sont publiés : 57 à Hewlêr, 28 à Suleimanieh, 2 à Duhok, et 1 à Kirkouk.

Au cours des années 1998 et 1999, il y a eu des changements quantitatifs et qualitatifs remarquables. Aujourd'hui, dans la seule ville de Suleimanieh, paraissent plus de 37 revues. Les plus importantes sont :

Gelawêjî nwê (Le nouveau Sirius), 15 numéros publiés.

Êsta (Présent), rédacteur en chef Dilshad 'Ebdulla, 22 numéros publiés.

Hezarmêrd, publiée par le ministère de la culture, 6 numéros publiés.

Sîxorme (Pincement), publiée par le groupe Xak, 57 numéros publiés.

Peyivîn (Parole), rédacteur en chef Mihemed Mokrî, 5 numéros publiés.

Pepûle (Papillon), rédactrice en chef Hêro Xan, 7 numéros publiés.

Siyasetî Dewlî (Politique internationale), rédacteur en chef Ferîd Eseser, 38 numéros publiés.

Serdem (Époque), 4 numéros publiés.

Şakar (Splendeur), publié par l'association des jeunes artistes de Suleimanieh, 3 numéros publiés.

De la même façon, à Hewlêr et Duhok, sous contrôle du PDK, on publie plus de 40 revues dont les plus importantes sont les suivantes :

Raman, sous la direction d'Azad 'Ebdulwahid, 38 numéros publiés.

Nûserî nwê (le Nouvel écrivain), publié par l'Union des Écrivains kurdes, branche de Hewlêr, 11 numéros publiés.

Golanî al-'arabî, rédacteur en chef Sero Qadir, 37 numéros publiés.

Karwan, publication du ministère de la culture, 133 numéros publiés.

Şaneder, publication de la direction générale des monuments historiques, 6 numéros publiés.

Melay Meşhûr, rédacteur en chef 'Abd al-Rahman Pasha, 29 numéros publiés.

Peyivîn, publication de l'Union des Ecrivains, branche de Duhok, 7 numéros publiés.

Zanko, publication académique de l'université Salaheddîn, 5 numéros publiés.

Laliş publication du Centre Yezidi de Laliş, 5 numéros publiés.

Metîn, rédacteur en chef Fehîm 'Abdallah, 69 numéros publiés à Duhok.

Gazî (L'Appel), rédacteur en chef, Bashar Hemîd Kikî, 43 numéros publiés à Duhok.

Sînema w Şano, publications de la direction des cinémas et des théâtres de Hewlêr, 5 numéros publiés.

Sentrî Brayetî (Le centre Fraternité), publication du centre Fraternité de Hewlêr, 7 numéros publiés.

Au cours de ces deux dernières années, le nombre de revues spécialisées a augmenté tandis que le nombre des organes politiques diminue. Le journalisme s'est développé et tend à être de plus en plus professionnel, la présentation des revues est plus agréable et leur contenu plus riche et plus intéressant. Par exemple, dans les deux zones kurdes, à Hewlêr et à Suleimanieh, les revues *Şanedar* et *Hezarmêrd* sont consacrées à l'étude de l'archéologie et de l'histoire ancienne du Kurdistan. Des revues s'intéressent aux Beaux-Arts : *Huner* à Duhok (5 livraisons jusqu'ici), *Şakar* à Suleimanieh (3 livraisons jusqu'ici). En même temps une attention particulière est donnée à la traduction de la littérature européenne, plus particulièrement aux littératures suédoise, anglaise et française. Deux livraisons de la revue *Wergêran* (Traduction) ont été publiées par le ministère de la culture de Hewlêr; le centre *Serdem* à Suleimanieh, dirigé par Şerko Bêkes, qui poursuit un programme de traductions de monuments de la littérature occidentale les a publiées dans les quatre livraisons de *Serdem*.

Notons la publication de revues spécialisées dans la littérature enfantine ainsi que deux revues humoristiques et satiriques : *Sixorme* à Suleimanieh, *Melay Meshûr* à Hewlêr; des revues de cinéma et du théâtre (huit numéros) à Hewlêr. D'autres revues sont publiées par les universités de Duhok, Salaheddîn, à Hewlêr, la revue de Politique Internationale du Centre d'Etudes stratégiques de l'Université de Suleimanieh... Toutes ces revues ont paru après la trêve de 1996 qui marque le début d'une période de stabilité et de paix au Kurdistan.

Il faut signaler tout particulièrement la renaissance du kurmancî dans la région du Bahdinan, à Duhok, Zakho, Akrê où une attention particulière est donnée aux dialectes régionaux. Les publications en kurmancî se multiplient. Les revues les plus importantes sont *Peyv* (Le Mot), *Metîn* (le nom d'une montagne), *Gazî* (L'Appel), *Huner* (L'Art), *Biyav*, *Lalish*, *Duhok*... qui annoncent un renouveau culturel dans cette région. Le Bahdinan récolte les fruits de la paix qui dure depuis quatre ans.

Encouragés par le Parti Démocratique du Kurdistan, tant à Hewlêr que dans les principales villes du Bahdinan, des essais d'utilisation de l'alphabet kurdo-latin sont diffusés dans les revues qui paraissent à Hewlêr, telles que *Dicle* (Le Tigre), *Golanî Latîni*, (le mai latin) ou dans le Bahdinan : *Peyv*, *Gazî*, *Laliş*, *Metîn* qui sont publiées en partie en caractères latins. Ces publications en kurmancî ont pour dessein de faire connaître les réalisations du gouvernement régional aux compatriotes kurdes en Syrie, en Turquie, en Iran et dans la diaspora européenne, et de faciliter les échanges culturels avec les intellectuels et les écrivains du Kurdistan du nord.

Deux revues, rédigées en arabe: *Golanî al-'Arabî* à Hewlêr, et *Peyivîn/al-Hîwar* à Suleimanieh, ont pour but de faire connaître le développement de la culture kurde aux Arabes.

Le double embargo imposé sur la région par la communauté internationale et par les autorités de Bagdad coupe les écrivains du monde extérieur et les empêchent de tirer profit des avancées de la littérature occidentale. Déçus par les conséquences de la guerre fratricide de 1994 à 1996, ils sont à la recherche d'une voie nouvelle. Les partis politiques, et plus particulièrement l'UPK et le PDK, se sont partagés les écrivains et les intellectuels. Divisés entre deux zones presque infranchissables, écrivains et

intellectuels s'efforcent de se soustraire de la tutelle des partis et essaient de créer une littérature originale à l'écart des rivalités partisans. Ces tentatives ont réussi jusqu'à un certain point et, en dépit de l'interdiction de circulation entre les deux zones les livres, revues, publications qui paraissent dans les deux zones apportent la preuve que cette classe d'intellectuels, doués et honnêtes, est à la source d'une vision intellectuelle différente au service de la culture nationale.

Une des particularités de cette littérature d'après le soulèvement est une représentation du monde remplie de déception, de colère contre le pouvoir et les hommes en place. Elle s'élève contre le système politique qui ne parvient pas améliorer le sort des Kurdes et contre le système culturel étouffant imposé aux milieux littéraires, culturels et artistiques.

Une autre particularité est le conflit entre les générations d'écrivains. Conscients qu'ils ne peuvent se battre seuls, les jeunes écrivains ont décidé de se soutenir mutuellement. Ainsi à Duhok, les écrivains Mohsen Quçan, Selman Kovelî, Hezervan, Isma'îl Badî, Dr. Fadil Omar et Dr. 'Arif Hîto et Şukrî Şehbaz et quelques autres ont créé l'association *Nûxwaz* (Modernité); jusqu'ici ils ont publié trois numéros de leur revue. Dans la petite ville d'Akrê, Behman Shêwe ainsi qu'Azad Dartash et Emîr Fendî appuient le projet *Nûxwaz*. A Suleimanieh, le club *Çîrok* a été créée par de jeunes nouvellistes qui ont l'ambition de renouveler la nouvelle kurde. Farîk Homer, 'Eta Mehemed, Ako Kerîm mènent la caravane. Dans cette même ville, dans le but de diffuser une pensée moderne et occidentale et vaincre la bêtise et la décadence du système actuel des connaissances au Kurdistan, une association de jeunes intellectuels, dirigée par Ehmed et Ramyar Mehmûd, publie la revue *Gutar* (La Parole - huit livraisons). L'Association des Amis des Peintres, l'Association *Heşt* (Huit) et le groupe *Tem* s'efforcent de rénover l'art plastique.

A Hewlêr, au printemps 1994, un groupe de jeunes écrivains, dans le sillage de la revue *Wêran*, a fait paraître un manifeste cinglant et a publié cinq numéros de sa revue, mais n'a pu qu'à un certain degré faire bouger le lac stagnant. Dans le domaine théâtral, à Hewlêr, d'excellents artistes tels Mehdî Hasan, Jilowan Tahîr, Nîhad Camî, Sadîq Muhammad et d'autres ont réussi à se rassembler pour se dresser contre la tendance conservatrice. La présentation de leurs oeuvres a provoqué une réac-

tion négative de leurs maîtres et ceux qui appartiennent l'ancienne génération. Des jeunes littéraires, des artistes se sont regroupés en vue d'établir un nouveau système de création et de nouvelles théories artistiques dans le milieu culturel. Il est peu de dire que parmi les centres du pouvoir on ne trouve pas d'appui à ce courant moderniste.

Pourtant, depuis quelques années, l'appareil d'information, les institutions gouvernementales, les partis, les ministères accordent une part plus grande de leur budget à la culture et aux lettres.

Mais les penseurs, les dirigeants, les responsables des appareils sont d'une manière ou de l'autre liés aux partis et les personnalités indépendantes ne peuvent jouer aucun rôle. C'est la raison pour laquelle la jeune génération n'a pas réussi à l'emporter d'autant plus que les appareils et les institutions gouvernementales, les partis et leurs ministères, soutiennent les générations conservatrices et les doléances et protestations des milieux de jeunes rénovateurs se font de plus en plus nombreuses.

Les centres intellectuels les plus importants sont :

1°) Le Centre Golan⁽¹⁾, à Hewlêr - dont le directeur de publication est Şewketî Şêx Yezdîn et le directeur Sero Qadîr - est très actif depuis le mois de juillet 1996. A part la télévision dont il assure le programme culturel, littéraire et artistique, le Centre publie un certain nombre de revues et de magazines. La revue mensuelle de culture générale la plus importante est *Raman* (La Pensée) et Azad 'Abd al-Wahîd en est le rédacteur en chef. Leurs 38 livraisons ont été régulièrement publiées. Certains numéros spéciaux ont été consacrés à l'art plastique, à la photographie, à la traduction, au théâtre, à la nouvelle, à la littérature féminine, etc. *Golan al-'Arabî*, (Le mois de mai arabe), 37 livraisons ont paru.

1 - *Golan*
correspond
au mois de mai.

2°) L'Union des écrivains kurdes - branche de Hewlêr - présidée par Hemdî Xoşnaw organise régulièrement des séminaires et des conférences culturelles de haut niveau. Elle publie la revue *Nûserî Nûwê* (le Nouvel écrivain) et soutient financièrement la publication des oeuvres d'écrivains.

3°) Le ministère de la culture à Hewlêr, actif dès les premiers mois de sa création, a fait un travail remarquable. Il a entrepris de rééditer tous les numéros des revues *Karwan*, *Heng*, *Karwan Akadêmî*, *Zagros Wergêran*, ainsi qu'une série d'ouvrages divers.

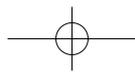
4°) Le centre culturel et littéraire *Gelawêj* à Suleimanieh, dont le rédacteur en chef est Mela Bextîyar, organise des conférences et des séminaires mensuels ainsi que des festivals annuels. Il publie une revue *Gelawêjî Nö*, ainsi que des ouvrages. Le rédacteur en chef de la revue est Qubadî Celîzade et son adjoint est 'Ebdullah Tahîr Berzincî.

5°) Le centre d'édition et de publication *Serdem* est dirigé par Şêrko Bêkes. Sa mission principale est la publication d'ouvrages. Le centre a déjà publié 33 ouvrages. Il publie également cinq revues : *Êsta*, dont Dilshad 'Ebdullah est le rédacteur en chef; *Serdem*, spécialisée dans la traduction, quatre livraisons ont déjà paru; *Zanistî Serdem* et *Şîristan* (Le pays de la poésie), ainsi que la revue *Rovar* dont chaque numéro est en fait la réédition de l'oeuvre d'un grand écrivain.

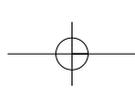
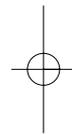
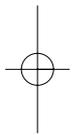
Un autre événement heureux est le développement de la littérature féminine à partir de 1991. Nombreuses sont les femmes écrivains qui participent activement à l'essor de la littérature kurde : ce sont Kejal Ehmed, Şîrîn K., Kazîwe Salih, Erxewan, Mariya Ehmed, Sara Efrasiyab, Behre Muftî, etc., tandis que Necîbe Ehmed Hekîm, Mehabad Qeredaghî, Rêwas Jaf, Nezend Begixanî ... envoient leurs oeuvres de l'étranger.

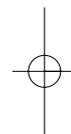
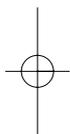
Enfin, un dernier résultat du soulèvement, et non des moindres, est l'établissement de relations et d'échanges culturels avec les intellectuels kurdes du Kurdistan d'Irak qui, il ne fait pas de doute, renforcent l'unité culturelle des Kurdes.

L'étude du développement de la littérature kurde en Irak entre 1991 et 1999 mérite un développement beaucoup plus important que nous nous engageons à mener.



documents



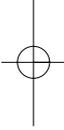
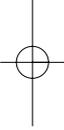




Quid de la démocratie à deux minutes du troisième millénaire ?

in, *Demokrasiye doğru*, İstanbul, Yeni Türkiye yayınları, 1999, pp. 71-89.

Présentation du texte



Le 6 septembre 1999 à Ankara, un auditoire rassemblant le président de la République, le Premier ministre et des militaires de haut rang, visiblement choqués, écoutaient le discours que Sami Selçuk, président de la Cour de Cassation, prononçait à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire. Rompant avec la langue de bois qui marque d'habitude de tels rituels, Selçuk se référait autant à la tradition juridique anglo-saxonne qu'à la pensée politique française. Mais ce n'était pas l'allure ex-cathedra du discours qui déroutait ses auditeurs ; Selçuk dressait également un réquisitoire d'une rare virulence contre le système juridique et contre l'Etat turc dont il est un grand commis.

**Sami
SELÇUK**
Istanbul

Selçuk accusait le système politique turc d'être antidémocratique, autoritaire et, comble d'humiliation pour un pouvoir qui se veut chantre de la laïcité, théocratique. Selon lui, si l'Etat turc disposait bel et bien d'une constitution –«une offense» des militaires «contre la dignité du peuple»-, il n'était guère un Etat «constitutionnel» et bafouait les droits individuels et collectifs. Tout en portant aux nues la personnalité de Mustafa Kemal, il dénonçait le kéralisme, doctrine offi-



cielle du pays. Enfin, il soulignait l'impossibilité pour la Turquie, candidate à l'adhésion à l'Union européenne, de jouer au «cow-boy solitaire».⁽¹⁾

Son texte refusait d'ériger l'opposition «ami/ennemi» en principe fondamental du politique. Rompant avec cette tradition schimitienne, tant mobilisée pour assurer la durabilité des pouvoirs au Moyen-Orient, il définissait la démocratie comme «libertaire» et «généreuse au point de tolérer les opinions intolérantes et subversives». Loin de constituer un monde encadré et sécurisé, elle impliquait «un régime de risque» : «les régimes qui n'acceptent pas de risques s'appellent dictatures» ajoutait Selçuk.⁽²⁾ Dans sa perspective, les conflits et clivages, quasi criminalisés dans la culture politique du Moyen-Orient, n'étaient que des composantes essentielles d'un système démocratique. «La démocratie, en tant que métalangue, rappelait-il, dissout la rigidité due aux différences du pluralisme»⁽³⁾.

De même, s'inscrivant en faux avec la culture politique et juridique turques, il refusait d'opposer les droits individuels aux droits collectifs : «la société démocratique exclut le monopole culturel. (...) Nous vivons un âge de différences, d'altérités. (...) Cela signifie la liberté, (la reconnaissance des) particularismes, des différenciations, des multiplicités sociologiques, du polycentrisme. Cela signifie le pluralisme philosophique, politique, culturel».⁽⁴⁾ Dans un pays crispé depuis près de huit décennies sur l'homogénéité culturelle et linguistique turques, Selçuk se faisait le défenseur du multiculturalisme : «chaque culture est en soi une valeur, qui renferme, parallèlement à des insuffisances, des sagesse, des vertus. Une culture lie, d'une manière vivace, l'avenir, le passé et le présent.... La solidarité humaine n'aboutira à la paix que lorsqu'elle se fera dans le respect de la pluralité culturelle, lorsque la coexistence de diverses cultures et identités sera

1 - Cf. pour le texte intégral, «**Çağdaş Demokrasi Özlemi. Açış Konusması**», in S. Selçuk, *Demokrasiye Doğru*. Istanbul, Yeni Türkiye Yayınları, 1999, pp. 13-69. La plupart de ces thèmes étaient encore présents dans son discours inaugural de l'année judiciaire 2000. Cf. «**Selçuk Yeni Meclis İstedi**», Cumhuriyet, 7 septembre 2000.

2 - S. Selçuk, *op.cit.* p. 26-27.

3 - *idem*, p.30.

4 - *idem*, p. 30.

assurée... La vie pluraliste est celle du respect d'autrui. Du point de vue des valeurs, chaque culture a sa place sous le soleil, sous la souveraineté d'un Etat et d'un droit impartiaux. Les cultures ne peuvent se mépriser réciproquement. Aucun mot ne peut décrire la douleur provoquée par la phrase «on ne joue pas avec toi», prononcée dans une cour d'école par certains contre un enfant qu'ils considèrent comme l'«autre». Cela constitue un crime contre l'humanité⁵⁾. S'appuyant sur les traités internationaux, signés également par la Turquie, il soulignait que la «démocratie moderne... se doit de protéger l'identité culturelle» et d'«exclure toute identité imposée, hégémonique»⁶⁾.

Comme on pouvait s'y attendre, ce discours, qui qualifiait l'Etat destructeur de l'«individu», de «traître qui mord avec les dents volées à autrui»⁷⁾, a soulevé une tempête sans précédent en Turquie. Il n'a certes pas abouti à une transformation du système judiciaire, encore moins à des réformes politiques ou au respect de la pluralité culturelle que l'auteur appelait de ses vœux. De plus, malgré sa position importante dans l'appareil juridique, Selçuk reste marginal sur l'échiquier politique. Il est publiquement dénoncé y compris par les juges qui dépendent de sa juridiction. Ce discours inaugural ne témoigne pas moins de l'attachement de certains acteurs aux valeurs démocratiques, mais aussi, de leur conscience du blocage du système politique dans une Turquie désormais officiellement candidate à l'Union européenne.

5 - *idem*, p. 33.

6 - *idem*, p. 35

7 - *idem*, p. 32.

Selçuk utilise ici une allégorie provenant de Nietzsche.

En attendant qu'un éditeur entreprenne la tâche ardue de livrer la traduction de ce long discours, nous présentons ici un autre texte de Selçuk, également publié en 1999. Le lecteur avisé n'aura aucun mal à saisir l'importance de ce discours pour la Turquie, mais aussi pour les débats en cours en France sur les liens entre nation et citoyenneté d'une part, République et Démocratie de l'autre.

H.B.



En intitulant [mon article]

«À deux minutes du troisième millénaire»

je me suis senti inquiet comme si j'allais manquer mon avion.

Peut-être, êtes-vous, vous aussi, inquiet?

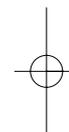
Mais pourquoi donc ?

Et bien, parce que notre bagage n'est pas prêt.

Est-ce que tout ce que nous avons accumulé et produit est vraiment suffisant pour rivaliser avec les pays civilisés au cours de ce troisième millénaire ? Où en est l'équipement des nôtres ? Qu'a-t-on accompli à titre personnel ? Se contenter de mots vides de sens est la définition du perroquet et non de l'Homme. Car, «l'homme est ce qu'il produit». Dans ce cas, interrogeons-nous sur nous-mêmes en premier lieu là où nous avons failli.



Notre peuple, lettré ou non, cuisine à sa sauce les vocables et notions d'origine étrangère qu'il a entendus. Ce vocable, cette notion se prononce exactement de la même manière que l'original occidental, mais dans le contexte, n'exprime pas le même sens. Pourquoi ? Parce qu'il est modelé et qu'il a acquis une portée par l'imitation de la sonorité. Il en résulte que la Turquie d'une part ne comprend pas l'Occident, mais se contente de l'imiter et d'autre part qu'elle croit jusqu'à l'idolâtrie à l'objet ou au résultat ainsi obtenu par imitation, et se met en colère contre ceux qui restent sceptiques (à son égard). Car, elle se garde soigneusement de se mettre en question. Et pourtant «À condition d'assimiler, il n'y a rien de plus original que de se nourrir des autres. Ce qui fait le lion un lion est la chair de mouton qu'il digère» (Paul Valéry)



Assimiler et imiter. Là se situe l'essence de la question. L'imitation la plus trompeuse, la plus artificielle, est celle qui calque le plus sur l'original. Cependant, le sujet du faux ne produira pas d'innovation mais un délit et un délinquant. Quant à ces délits et délinquants, personne ne se les appropriera, personne ne le pourra.

À l'aube du nouveau millénaire, la Turquie devrait dépasser ce genre d'impasse dans la méthode, et devrait atteindre l'essence, la profondeur. Elle devrait refuser la facilité. Elle est ce pays qui a perdu son identité, avec des institutions et concepts à l'oc-



cidentale, mais dont l'application et l'emploi se mettent en pratique à l'orientale. Elle n'est ni occidentale et ni orientale. Un tel pays n'est autre que l'illusion perdue de l'Occident et de l'Orient. Ce n'était certainement pas et ne pouvait être le but de la Turquie républicaine.

L'exemple le plus frappant se note dans l'application des lois. La Turquie a emprunté à l'Occident ses lois originelles (code, codice, código), mais n'a pu les appliquer en les assimilant. D'abord les principes généraux et les termes juridiques ont été, un par un, sacrifiés ; puis on s'est consolé en mettant en avant l'excuse suivante : «L'application est une chose, la théorie et la doctrine en sont une autre». Pour finir, au lieu de corriger des pratiques dérivées ce sont les lois qui ont été révisées.

Pourtant la tâche était claire. Avant tout, il faut corriger l'erreur de méthode. Car «pour atteindre la vérité, il faut d'abord trouver l'erreur» (Carlo Suares). L'erreur c'est la tentative de scientisme dans la pratique juridique dérivée au lieu de suivre à la trace la science et de la projeter dans la mise en pratique. Car en Occident, la théorie et la pratique doctrinale sont deux activités qui n'empiètent pas sur le champ d'activité l'un de l'autre et qui se soutiennent. Le système de pensée construisant le savoir, connu généralement comme la célèbre théorie d'Edgar Morin : «La doctrine est la forme d'une solution concrète atteinte par la théorie». Les principes et les termes généraux qui ont été tissés sur le métier plusieurs fois millénaire de la civilisation et qui ont délimité les frontières du monde de la pensée ont été métamorphosés dans la pratique juridique turque. Nul ne peut prétendre au droit de la propriété sur les principes et termes généraux ; On ne peut qu'en jouir. Dans le cas contraire, le droit sera compris autrement, la parole restera vaine. Le droit (occidental) s'éloignera de ses origines et de ses gênes. Et la pratique qui découle de la projection se dégénère inévitablement. Notre mal provient de cette attitude.

Notre droit, dépourvu de principes servant de phares à la vérité a même du mal à trouver le port qu'il vient de quitter, et il ne peut toujours pas atteindre la vague du droit moderne.

Malheureusement, notre maladie, ce laisser-aller culturel, semble avoir contaminé tous les domaines. Ayant corrompu la définition de la démocratie, nous n'avons pu créer l'homme démocrate. L'amalgame entre la laïcité et laïcisme a empêché la réali-

sation du pluralisme. Pourtant le pluralisme n'est autre que l'enfant de la laïcité. Et donc une composante inaliénable de la démocratie. Si nous avons réalisé la laïcité, nous aurions dépassé depuis fort longtemps les difficultés actuelles.

Aussi, comme l'a dit A. Oktay, la Turquie est vraiment «une société de tumulte» qui n'ayant pas accordé à la science son rôle de guide, ne l'ayant pas approfondie, mène en Occident une vie d'oriental perché, sans avenir, trouble, imprévisible. On ne doit pas se leurrer «l'image ne dissimule pas l'essence, mais l'expose»⁽¹⁾. L'entreprise de dissimuler par l'image de ce qui est, c'est se tromper soi-même.

Sur la base d'une recherche analytique, d'une «réflexion critique» (Popper), il nous faut avancer sur les solides chemins de la méthodologie, pour déterminer nos erreurs et les surmonter. Dans cette optique, penchons nous sur les deux Constitutions que nous avons élaborées et plus particulièrement sur la dernière. Quelle est la meilleure des Constitutions, celle de 1961 ou celle de 1982 ? Bien évidemment la première. Mais quelle est la plus juste, la plus légitime ? À mon sens, aucune des deux. Le degré de légitimité de la première est probablement plus important que la seconde, mais cela s'arrête là. Suis-je en contradiction ? Je ne le pense pas. Je voudrais en venir à ceci. L'Etat et la Constitution sont établis par le peuple, pour l'individu, pour l'homme et non le peuple, l'individu, l'homme pour l'Etat et la Constitution. Sont incorporées dans la Constitution les fonctions de l'Etat et les manifestations de l'homme. L'existence de l'Etat exerçant l'autorité et les manifestations de l'homme, forment les conditions *sine qua non* de l'élaboration de la Constitution. Les Constitutions sont des éléments inaliénables pour la légitimité de l'Etat, l'unité nationale et l'union des deux. C'est pourquoi, dans un pays démocratique, l'unique garantie, l'unique caution des Constitutions

1 - J.-P. Sartre,
L'être et le néant,
Paris (NRF),
1981, p. 12.

2 - E. Weil,
Hegel et l'Etat,
Paris J.Vrin,
1970, p. 56.

ce ne sont pas les individus mais le peuple. Quant au peuple, il ne se soucie que de son propre édifice. Ce n'est pas en vain que depuis plus d'un siècle, les juristes accordent un vif intérêt aux Constitutions, les qualifiant de document issu de discours, de débat, d'évaluation, et de vote⁽²⁾. Dans ce cas-là, peut-on dire que l'actuelle Constitution de 1982 possède en elle ces qualités ?

Non. Tout d'abord, elle n'a été ni élaborée selon le peuple et ni par les représentants du peuple. Deuxièmement, le débat et la critique ont été interdits. En troisième lieu, il a été établi que si la Constitution ne recueillait pas d'intérêt, le dictat perdurerait ; [en votant la constitution en 1982] le peuple a préféré la fièvre paludienne à la mort. En quatrième lieu, avec des enveloppes transparentes, le principe du secret de vote a été violé. En cinquième lieu, la Constitution, après un assaut de lavage de cerveau et sous la menace, a été soumise au vote. En sixième lieu, le même bulletin a servi aussi bien à l'élection du président de l'Etat (et non du président de la République) qu'à l'approbation de la Constitution. Le nombre de ceux qui ont approuvé les deux propositions et ceux qui s'y sont opposés, reste indéterminé. Si ceux qui ont plébiscité le président de l'Etat ont accepté à contre gré la Constitution, alors la Constitution n'a pas été approuvée. À contrario, si ceux qui ont approuvé la Constitution se sont pliés au choix du président, ce dernier n'a donc pas pu être élu.

Il est impossible d'élucider cette énigme et jusqu'aujourd'hui il est resté en l'état. Est-ce qu'il est possible d'avancer l'idée de légitimité d'une Constitution qui se dresse de façon préméditée contre la volonté du peuple/ de l'homme en six sections ? L'on ne peut entrer dans le troisième millénaire avec une Constitution qui réduit le peuple ture à un tas, à un troupeau et qui agresse l'honneur du peuple ; la paix intérieure ne peut être établie. «La légitimité est l'ange invisible de la paix dans la cité» (Ferraro). Par l'intermédiaire des vrais représentants de l'Etat, il faut élaborer une nouvelle Constitution réconciliatrice, débattue ouvertement devant le peuple, tissée nœud par nœud, appuyée sur le fondement libéral, pluraliste, participatif. Le plus rapidement possible, car, une Constitution n'est que «le cadre d'une administration libre» (G. Sartori), librement déterminé et approuvée par le peuple libre. Sans parler de la paix, une Constitution qui ne serait pas approuvée librement n'est autre qu'un explosif portant en lui le grain de l'affrontement. Bien évidemment, tant que cette Constitution sera en cours, nous aurons à nous y conformer. Cependant, se conformer

ne vaut pas dire et ne peut vouloir dire, la légitimer. Nous ne pouvons pas ignorer la différence entre l'absence de consentement et l'acception tout court.

Oui, nous avons fondé la République. Nous sommes le peuple. Un peuple qui réussit à fonder une République est un grand peuple. La tâche à accomplir aujourd'hui est de la civiliser à l'aide de normes civiles et de créer la République démocratique. Nous devons protéger la Démocratie, à tout prix et en tout temps et l'imprégner aux nôtres.

L'Homme de la République est rationnel. L'Homme de la Démocratie est non seulement rationnel mais il est aussi productif. En République, l'Etat n'est pas influencé par la religion. Ni la religion sur l'Etat et ni l'Etat sur la religion n'agit en démocratie. Une République/Un Etat, appuyé sur la culture universelle/abstraite, est partisan de la centralisation. La Démocratie reposant sur la culture pluraliste est réaliste/locale et s'oppose au centralisme. En l'espèce, tout le monde détient une vérité.

Administrée, orientée, dirigée à l'excès, la République peut se consommer. «Le recteur et le vecteur de l'existence nationale est l'Etat» (Pierre Nora). La démocratie se renforce avec moins d'administration ou encore en n'administrant pas / en n'orientant pas / en ne dirigeant pas. En République, le droit est édicté par l'Etat, et l'Etat est administré par les fonctionnaires. En démocratie, le droit est élaboré par le peuple et l'Etat est administré par le droit. La République cherche l'homme en l'enfant. Elle se cantonne à transformer en homme celui qu'elle considère comme un enfant. Alors que la démocratie voit l'enfant en l'homme, et accorde la liberté aux enfants et grands enfants sans toute fois les traiter comme des incapables mineurs. La République éduque, tente de faire de sorte que l'école ressemble à la société. La Démocratie enseigne, cherche à ce que l'école imite la société. La République aime et défend l'égalité, mais elle n'est pas égalitariste ; la pauvreté l'ébranle. En démocratie, tout le monde est égal devant la loi. La pauvreté l'attriste, mais ne l'ébranle pas. L'idéal de la République est «l'état de droit». La Démocratie a pour idéal «la suprématie de loi». Car dans ce cas-là, l'Etat est au même niveau que le citoyen en droit. Le dernier refuge de la République est «l'Etat», celui de l'Etat est la «raison d'Etat». Le dernier recours de la démocratie est le peuple et celui du peuple est le droit. Cette différence a été exprimée ainsi par le président William Pitt au cours d'un discours le 18 novem-

bre 1783 à l'Assemblée des communes. «La nécessité sert d'excuse à la violation de la liberté de l'homme. La nécessité est le prétexte des usurpateurs et la foi des esclaves». 206 ans après, le 6 janvier 1989, le président Mitterrand interpellait les juges à la Cour de cassation en ces termes : «Le droit / la justice ne doit en aucun cas être sacrifié au nom de la «la raison d'Etat». Au cours de ma longue expérience de responsable politique, je n'ai jamais rencontré cette chose appelée la raison d'Etat. Vous devez savoir qu'à chaque fois qu'il est évoqué, c'est assurément un prétexte inventé de toutes pièces pour dissimuler une autre chose». Que l'on parle de la «nécessité» ou de la «raison d'Etat», au bout du compte, ces deux notions, au contenu et aux frontières indéterminés, coïncident et constituent de prétexte aux pressions extrajudiciaires.

Le résumé que je viens d'effectuer, inspiré d'un article de Régis Debray, démontre que nous n'avons pas d'autre issue que d'être démocrate. À l'évidence, nous avons un problème de démocratie dans notre agenda. Si nous avons le dessus sur le bas-fond, sur l'excès de zèle et sur les peurs chimériques, nous surmonterons les lacunes et trouverons la voie de la démocratie. La solution trouvée étant notre propre œuvre, nous accomplirons notre devoir de la faire vivre et de la protéger. De toute façon «les démocraties étant nos propres inventions et nos propres ébauches, elles vivront tant que nous saurons les protéger» (Sartori)

Apparemment, la première chose à faire c'est de surmonter l'opposition existante entre la démocratie républicaine fondée sur la citoyenneté et l'égalité et la démocratie pluraliste fondée sur la diversité culturelle et la liberté»⁽³⁾.

3 - A. Touraine,
**Qu'est-ce que la
démocratie ?**,
Paris, Fayard,
1994, p. 177.

Notre pays aujourd'hui fait face aux difficultés issues d'une démocratie insuffisante. Certains pouvoirs ont évidemment une grande part en cela. Ces derniers ne croient pas au peu-

ple. Ils défendent l'idée que face aux menaces le peuple ne soit pas suffisamment armé. C'est sans doute une bonne attitude. Toutefois, les approches de bonne foi ne sont pas toujours justes !

D'abord je voudrais souligner l'erreur de ce genre d'acception préétablie. Il y a deux siècles, T. Jefferson déclarait ceci : «Pour confier le pouvoir suprême de la société, je ne connais rien de plus sûr que le peuple lui-même. Si l'on pense que les citoyens ne sont pas suffisamment éclairés pour assumer avec une intelligence saine leur propre contrôle, la solution n'est pas de reprendre le contrôle de leur main, mais de les instruire».

La société américaine a adopté les propositions de Jefferson et a enraciné la démocratie. Le peuple de Jefferson vivait dans un monde beaucoup plus arriéré que la société turque d'aujourd'hui, puisqu'elle n'avait pas les mêmes possibilités à sa disposition. Les informations obtenues en une année à l'époque sont actuellement recueillies en quelques secondes. Pourtant le peuple de Jefferson était conscient du sérieux de la citoyenneté. La démocratie se consolide lorsque son existence est garantie par des citoyens compétents et responsables et non par de grands leaders. Les dictatures fortes nécessitent de grands leaders alors que les démocraties influentes ont besoin de grands citoyens. Nous ne sommes libres qu'en citoyen. Notre liberté et égalité ne perdurent que proportionnellement à notre état de citoyenneté. Nous pouvons naître libres, mais c'est seulement en nous acharnant toute notre vie pour notre liberté et, seulement à ce moment-là, que nous pouvons mourir librement⁽⁴⁾. Dans ce cas, posons la question clef. Avons-nous pris au sérieux notre citoyenneté ? Si le nombre de oui emportait de loin sur celui des non le nombre des Allende s'opposant aux

4 - B.R. Barber
(trad. M. Besikçi),
Güçlü Demokrasi,
Istanbul, Ayrinti,
1995, p. 18.

5 - J. Baudrillard
(trad. I. Ergüden),
**Kötülüğün
Seffaflığı**,
1995, p. 137.

6 - Pour une idée
analogue, cf.
Bernard-Henry Levy,
**Le pacte dange-
reux**, 1995, p. 271.

7 - J. Saul
(trad. S. Lamoine),
**La civilisation
inconsciente**,
Paris, Payot,
1997, p. 210.

entreprises d'ébranlement de la démocratie n'aurait-il pas été plus important que celui de ceux qui ont tourné le dos et fui ? Et puis les Constitutions, au lieu d'être élaborées par d'autres en notre nom, ne devront-elles pas l'être par nous ? Ainsi, ni notre simple homme et ni celui qui est mieux loti n'a pris au sérieux sa citoyenneté. Tant que ce caractère durera, cela voudrait dire que nous serons dirigés par des régimes que nous aurons mérités.

Tout d'abord, notre peuple devra croire qu'il créera lui-même la démocratie. Il aura à percevoir les dimensions libérale, pluraliste, et participative de la démocratie et à chaque vote il devra la mettre en vigueur. Car, à notre époque, les droits et les libertés prolifèrent. Dans un tel environnement, tout le monde dit ce qu'il pense et pense ce qu'il dit. Il n'y a pas de place à l'hypocrisie.

Un peuple pluraliste défend les droits d'autrui au même degré que les siens. Il est conscient que tant qu'il les défendra, il se reproduira. La vérité n'est pas une mais diverse. La nature n'est pas une clinique reproduisant une seule sorte d'homme. Pas besoin de s'alarmer. Grâce à la multiplication par la diversité, les pays sont à l'abri de la division. Car il s'enrichit et se réconcilie. Tandis que toute entreprise d'annihilation d'autrui met en évidence l'impossibilité même de son anéantissement, autrement dit, de sa reproduction⁽⁵⁾. Désireux d'une société polytechnique, ceux qui rêvent d'une société, sans débat, aseptisée, pasteurisée, ne défendent pas la démocratie créatrice de la dynamique sociale qui rendent les débats plus tranchants, mais défendent l'intégrité qui l'assassine⁽⁶⁾.

Un peuple participatif ne se choisit pas un maître mais un serviteur. Ayant une part de responsabilité dans toutes les décisions prises, il respecte au fond sa propre décision. La force de la démocratie réside en cela. La Démocratie, ce n'est pas d'organiser des élections tous les quatre ans et puis d'accoster et attendre les quatre prochaines années, mais de prendre part tous les jours dans le processus décisionnel par des moyens multiples. Une démocratie fondée sur la notion de citoyenneté, est établie sur la participation, qui est l'expression d'«inapaisement».⁽⁷⁾

Ma conclusion est la suivante. La Turquie, dans le premier tiers de ce siècle, a vécu une guerre d'indépendance admirée par l'humanité et une série de révoltes s'en est sui-

vie. Au beau milieu du siècle, elle est passée au multipartisme et a changé de pouvoir sans en être ébranlée, puis a vécu la tentative de démocratie. En dépit de trois malheureuses interventions, elle a réussi à se reprendre et a persisté sur la voie de la démocratie. Tout ceci indique la force de la dynamique de la société.

Mais une société ne peut vivre seulement de la gloire d'une guerre d'indépendance, de révoltes, d'un leader qui a une grande part sur ces derniers, d'une tentative de démocratie sans ébranlement et d'une histoire victorieuse. Se satisfaire et se vanter, veut tout simplement dire approuver l'immobilisme et la cristallisation. Cela revient à vivre sous la «menace d'une exemplarité et d'une cristallisation» (François Jacob). Nul n'a droit à cela et nul ne peut en avoir.

Oui, à l'aube du troisième millénaire, du simple citoyen au président de la République, des devoirs incombent à tous. Sans aucun doute, le dénominateur commun de nos devoirs est de mettre la science en pratique et d'asseoir la démocratie.

Avec le troisième millénaire, nous nous précipitons dans un tout nouveau monde, un monde où les citoyens, les intellectuels, les syndicats, les médias, les politiciens et l'opinion publique se font inexorablement concurrence, où les inégalités s'accroissent impitoyablement, où les sociétés affrontent plus de violence, où l'Etat devient plus policier et un monde où des démocraties sont menacées de devenir un décor prismatique.⁽⁸⁾

Nous devons entrer dans un tel monde sans faiblesse et avec une démocratie forte. C'est pour nous une question de vie ou de mort.

Traduit du turc par Ruşen Werdi

8 - P. Engelhardt,
**La Troisième
Guerre mondiale
est commencée,**
Paris, Arléa,
1997, p. 282.

Une recherche européenne sur la communauté kurde de France

1- On peut trouver une information complète sur le projet CHIP à l'adresse Internet : www.injep.fr/chip/chip.html

Les problèmes rencontrés par les enfants d'émigrés en Europe, tant en ce qui concerne leur insertion dans les pays où ils sont nés que l'exclusion sociale et l'inégalité qui les frappent, ont conduit l'Union européenne à entreprendre une recherche sur ces populations à l'échelle européenne. La récurrence de ces problèmes dans les pays de l'Union pose le problème de la nécessité de trouver une stratégie commune permettant d'élaborer et de mettre en place des politiques conséquentes afin de favoriser l'insertion, tout en veillant à la diversité culturelle des jeunes de la seconde génération. C'est dans ce souci que la Direction de la Science, de la Recherche et du Développement (DG 12) de la Commission européenne a lancé en 1998 un programme de recherche européen intitulé «*Child Immigration Project*» (CHIP)⁽¹⁾. La recherche associe six pays membres de l'Union (Belgique, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Suède) et un pays hors Union (Israël).

Le programme de recherche doit à terme satisfaire à deux objectifs généraux. Le premier est d'aider à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des différents modèles et pratiques d'éducation, ayant affaire à des cultures, la compréhension et l'évaluation des possibilités réelles d'adapter le système d'éducation au nouveau défi européen.

**Salih
AKIN**
Rouen

Le second objectif est de comparer et d'échanger les différentes expériences des pays européens au sujet de l'éducation et de la promotion du bien-être des enfants nés sur place en centrant l'attention sur les attitudes des enseignants, sur les travailleurs sociaux et les psychologues, sur les nouvelles technologies appliquées à l'enseignement et enfin sur le nouveau rôle des activités scolaires formelles et non-formelles.

Le programme de recherche doit aussi permettre la réalisation d'une base de données, d'un manuel de l'enseignement, de la mise en place de pages web et d'un site d'information. Un colloque international devra enfin réunir les différents acteurs et équipes de recherche impliqués dans le programme.

Coordonné en France par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), le programme concerne, entre autres communautés immigrées, la communauté kurde de France. Le choix de la communauté kurde traduit non seulement le souci de l'Union de se pencher sur les problèmes de cette communauté forte de 850 000 membres⁽²⁾ en Europe, mais aussi sur son enracinement dans l'actualité et le paysage sociopolitique européen.

Le programme a démarré par une enquête préliminaire organisée en janvier 1999 dans la région parisienne et en Normandie auprès de familles kurdes. C'est de la réalisation et des enseignements de cette enquête qu'il va s'agir dans les lignes qui suivent.

L'enquête

Le questionnaire comprend 66 questions qui se subdivisent en cinq parties : Etat civil, insertion socioprofessionnelle, jeunes, Enquêtés et Services publics, rôle des femmes).

2 - Selon les sources de l'Institut kurde de Paris, qui peuvent être consultées à l'adresse du site Internet de cet Institut.
<http://www.institutkurde.org/diasp/dias.htm>

L'aspect préliminaire de l'enquête implique aussi les parents des jeunes issus de la seconde génération avec pour objectif de recueillir des informations sur l'insertion linguistique et socioprofessionnelle, la vie associative, les relations des enquêtés avec les services publics.

Profil sociologique des enquêtés

L'enquête a été menée parmi vingt-huit familles kurdes installées dans la région parisienne et normande. Vingt-et-une personnes sont du sexe masculin et sept du sexe féminin. Cette disparité est d'ailleurs présumée par la construction du questionnaire qui n'attribue qu'une page à la situation des femmes. Elle confirme un fait sociologique fréquemment constaté dans les communautés immigrées de religion musulmane, à savoir la domination masculine dans la structure familiale, notamment lorsqu'il s'agit de renseigner l'extérieur sur les problèmes familiaux.

Tous les enquêtés sont des Kurdes de Turquie. Ce point faible de l'enquête, dans la mesure où elle ne concerne pas les Kurdes d'Irak, d'Iran et de Syrie, correspond en grande partie au pourcentage des Kurdes de Turquie dans la communauté kurde de France qui est de 85%, selon les sources de l'Institut kurde de Paris.

Intégration linguistique et socioprofessionnelle

L'enquête montre que la pratique de la langue maternelle est prédominante chez les personnes auprès desquelles l'enquête a été menée. Les parents ont une pratique quotidienne du kurde, aussi bien dans la famille que dans la vie professionnelle. Les enfants, qui sont tous bilingues kurde-français, ont déclaré utiliser le kurde plutôt en famille, mais parlent le français à l'extérieur. Si la scolarisation des enfants en France leur a permis une parfaite maîtrise du français, les parents éprouvent encore beaucoup de difficultés à s'exprimer dans cette langue. Si tous déclarent comprendre 'un peu' le français, ils ne sont que six à le parler 'bien' et à savoir le lire et l'écrire. Conscients de cette lacune et des problèmes que cela pose dans leur vie socioprofessionnelle, la plupart des parents souhaiteraient développer leur compétence en français en suivant des cours dans les organismes publics. Ils motivent ce désir par *une bonne adaptation à la société, la communication avec les Français, pour faciliter les démarches administratives, parce qu'on y vit et pour le travail*. On note les mêmes orientations dans les réponses données à la question de savoir ce que signifie pour les

enquêtés *être intégré*. Parmi les trois choix qu'ils devaient faire, dix neuf enquêtés ont estimé que, être intégré, c'est *parler français*. *Avoir un travail et la nationalité française* sont considérés respectivement par dix-huit et seize enquêtés comme des facteurs favorisant l'intégration. *Ne pas être différent des Français* n'est cité que par huit enquêtés.

Au moment de l'enquête, la moitié des enquêtés était au chômage. Les emplois occupés par les autres sont ceux qui ont généralement cours dans la communauté kurde, à savoir la maçonnerie et la restauration. Notons aussi la présence de commerçants et de pontonniers, qui ont déclaré avoir suivi une formation dans leur domaine. L'intérim et les contrats à durée déterminée qui concernent douze enquêtés montrent la précarité de leur emploi. L'aide de l'ANPE est presque inexistante ; douze enquêtés ont déclaré n'avoir reçu aucune aide de cet organisme.

Relations avec les services publics

La Mairie est l'organisme public auquel les enquêtés ont le plus affaire. D'autres services publics consultés sont le Centre Médico-Social mis en place par la Mairie du Val de Reuil, la CAF, la Préfecture, l'ANPE et la CPAM.

L'enquête montre également que si la Mairie est le service le plus fréquenté, celle-ci jouit d'une bonne réputation au sein de la communauté kurde, car c'est aussi le service qu'ils ont désigné comme étant le lieu où ils sont le mieux accueillis.

Le service public où les enquêtés sont le moins bien accueillis est la préfecture, ce qui sans doute s'explique par les difficultés administratives posées lors de l'obtention ou du renouvellement des papiers de séjour. La CAF, l'ANPE, le Commissariat de Police sont considérés, après la préfecture, comme étant le service public où les enquêtés ne sont pas bien accueillis.

Quant aux difficultés rencontrées avec les services publics, elles vont des problèmes de *communication en français*, à ceux d'*attente* et de *mépris*. Pourtant, les services publics répondent dans la majorité des cas au problème posé. Rares sont les cas où les enquêtés soient repartis sans que leur problème ait été résolu. En ce qui concer-

ne l'amélioration de l'accueil dans les services publics, ils sont unanimes à déclarer nécessaire la présence d'une personne comprenant leur langue et leur culture. Le souhait de pouvoir s'exprimer en kurde à l'aide d'un interprète est majoritaire chez les enquêtés qui, par ailleurs, pensent que le *fait d'être accompagné par une personne de la même culture* et le *fait de prendre plus de temps pour leur expliquer la démarche à suivre et de leur expliquer plus simplement les choses* pourraient faciliter leurs démarches administratives. Ces données confirment les difficultés linguistiques des enquêtés et l'importance qu'ils attachent aux relations intra-communautaires. La présence, dans le service public, d'une personne comprenant leur langue, leur culture, leur façon d'être, est considérée par tous les enquêtés comme un facteur pouvant créer des relations proximité, un contexte de confiance, ce qui leur éviterait l'impression d'être mal – ou pas du tout – compris par l'administration.

Un point important, connu des spécialistes et que l'enquête a mis en évidence, est le recours à la compétence linguistique des enfants pour remplir les documents officiels. Les enfants accompagnent parfois leurs parents dans les consultations médicales et dans les bureaux administratifs. Ils se substituent ainsi à leurs parents et ceci est un facteur préjudiciable.

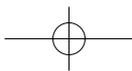
Pour terminer cette partie consacrée aux relations avec les services publics, il faut enfin rappeler que les documents administratifs qui posent le plus de problèmes sont par ordre décroissant : *la carte de séjour, les papiers d'identité, la déclaration d'impôts, la naturalisation.*

Vie associative

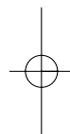
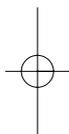
L'enquête révèle que les Kurdes ne participent pas, ou très peu, à la vie associative. La moitié des enquêtés ne peut citer le nom d'une association kurde. C'est sans doute là une faiblesse importante de la communauté kurde en France que de rester à l'écart de la vie associative. Etant donnée que certains partis politiques utilisent les structures associatives comme un outil de mobilisation de la communauté, celles-ci ont une mauvaise réputation à tel point que même des associations culturelles sans orientation politique sont associées à telle ou telle organisation. Par ailleurs, l'absence d'associations fédératrices qui travailleraient à l'intégration des Kurdes dans la société

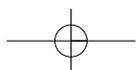
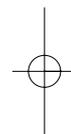
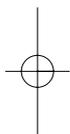
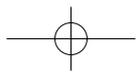
française en leur apportant un soutien dans les démarches administratives, est probablement due aux pressions des partis kurdes qui voient d'un mauvais œil des structures associatives se développer hors de leur influence.

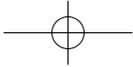
Cette enquête préliminaire, réalisée dans le cadre européen, est une initiative heureuse, d'autant plus que la seule politique commune de l'Europe face au phénomène de l'immigration consiste à chercher les moyens d'arrêter l'arrivée de travailleurs immigrés et à bâtir la fameuse «forteresse Europe». Pour des questions de représentativité et d'homogénéité, des enquêtes doivent être également réalisées auprès des Kurdes installés dans les autres régions françaises. La place accordée dans les enquêtes aux jeunes issus de la deuxième génération qui constituent en réalité la principale cible de l'enquête, doit être élargie de manière à recueillir le maximum de renseignements sur leur insertion scolaire et socioprofessionnelle. Les enseignements issus de l'enquête devraient, selon la Direction de la Science, de la Recherche et du Développement de la Commission européenne, être utilisés pour améliorer l'insertion des enquêtés dans la société française.



archives

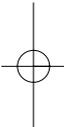
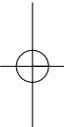






Deux lettres de Chérif Pacha à Benito Mussolini

Dans les archives italiennes - *Archivio Centrale dello Stato, Segreteria particolare del Duce, n. 541.245, 1922-43, dossier «Chérif Pacha»* - nous avons trouvé deux lettres du Général Chérif Pacha datées du 27 juillet 1942 et du 16 décembre 1942 adressées à Benito Mussolini.



Dans sa lettre du 27 juillet 1942, Chérif Pacha révèle qu'il s'était rendu à Paris le 22 juin 1942 à l'invitation du gouvernement allemand. Il avait joint à cette lettre un dossier contenant la copie des lettres envoyées par le Calife Abdul Mejid II à l'Empereur du Japon (10 Juillet 1942), au Pape Pie XII (10 juillet 1942) et au Grand Mufti de Jérusalem, Amin al-Hussaini (25 juillet 1942), ainsi que divers documents que nous publions ci-dessous.

Dès 1936, Chérif Pacha, qui vivait alors à Monte Carlo, avait déjà essayé d'entrer en contact secrètement avec le «Duce», à travers le Consul italien à Nice. Je n'ai malheureusement pas retrouvé ce courrier marqué «confidentiel», daté du 8 décembre 1936, mais il existe des «Notes» du secrétaire personnel de Mussolini qui se réfèrent à cette lettre qui n'avait été remise au Duce que le 17 juillet 1937.

**Mirella
GALLETTI**
Bologna

Lorsque sa fille préférée, Melek, épouse le comte italien Pecorini Manzoni en 1948, Chérif Pacha ira vivre chez eux



d'abord à Rome en 1950 et ensuite à Calabre, Il meurt le 22 décembre 1951 à Catanzaro. Il est probable qu'il ait été enterré en Egypte selon les vœux de la famille royale égyptienne.

M. G.



Le dossier qui se trouve dans l'*Archivio Centrale dello Stato, Segreteria particolare del Duce*, n. 541.245, 1922-43, dossier «Chérif Pacha» se compose des documents suivants :

A) La lettre de Chérif Pacha à Benito Mussolini du 27 juillet 1942 qui contient les documents suivants

- 1°) La lettre à sa Majesté l'Empereur du Japon (10 juillet 1942)
- 2°) La lettre au Saint Père (10 juillet 194)
- 3°) La lettre au Grand Mufti de Jérusalem (25 juillet 194)
- 4°) La lettre au Président de la République turque.
- 5°) Un rapport qui commence par «Les Pays Arabes étaient très bien agencés...»
- 6°) Un rapport qui commence par «Aux côtés de l'Ordre Européen et de l'Ordre Extrême-Oriental...»
- 7°) Un rapport qui commence par «Les Kurdes, descendants des Mèdes, race essentiellement Aryenne...»

B) La lettre de Chérif Pacha à Benito Mussolini du 16 décembre 1942, qui n'a pas d'annexes.

Ci-dessous le dossier annexé à la lettre du 27 juillet 1942. Certains documents ont été photocopiés in extenso. D'autres trop abimés ont été recopiés.

A) La lettre de Chérif Pacha à Benito Mussolini du 27 juillet 1942

Le 27 JUILLET 1942.


HOTEL DE PARIS
MONTE-CARLO
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: PARISOTEL
TÉLÉPHONE: 018-11

Excellence,

Sur l'invitation du Gouvernement Allemand, je me suis rendu à Paris le 22 juin dernier et y suis resté jusqu'au 25 courant.

J'ai l'honneur de soumettre à la haute appréciation de Votre Excellence la copie des différentes questions que j'ai traitées avec les autorités compétentes Allemandes.

Ci-inclus: la copie de la lettre Califale au Grand Mufti de Jérusalem;
La copie de la lettre que le Calife a adressée au Pape. A propos de la transmission de cette lettre, j'ai attiré l'attention des diplomates Allemands à qui je l'ai transmise, de l'opportunité de faire parvenir ce document à sa haute destination après avoir consulté le Gouvernement Italien à cet égard;
La copie du télégramme du Calife à l'adresse de l'Empereur du Japon;
La copie de mon mémorandum que j'ai remis au Gouvernement Allemand sur la teneur duquel j'ai rédigé mon mémorandum en date

A Son Excellence
Monsieur MUSSOLINI
Chef du Gouvernement Royal et Impérial d'ITALIE.
ROME
=====

du 21 Juillet courant au Président de la République Turque;

La copie de mon mémorandum sur la question arabe et kurde;

Et la copie de mon mémorandum au Président de la République Turque.

Mon déplacement à Paris, d'après un télégramme qui m'est parvenu entre-temps aurait soulevé des inquiétudes en Egypte.

L'intelligence service déploie une activité inimaginable, non seulement en France-occupée mais encore en zone libre. Les autorités Allemandes sévissent sévèrement contre cette activité en France-occupée. Il est à déplorer qu'elle soit relâchée en zone libre. D'autre part, il est notoirement connu que les agents de l'intelligence service envoient clandestinement la nuit par radio de Monte-Carlo des informations à Londres.

Fidèle à mon humble collaboration contre le bolchevisme, je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer, l'hommage de mon respectueux et inaltérable dévouement à Sa grande oeuvre.

Général Çelen, Paşa

1°) La lettre à l'Empereur du Japon (10 juillet 1942)

(COPIE)

Paris, le 10 Juillet 1942.

A SA Majesté l'Empereur du Japon
TOKIO

Les glorieux succès des armées de Votre Majesté Impériale attirent l'admiration de l'Univers et je m'empresse de Lui exprimer mes plus sincères félicitations. Le rétablissement des droits souverains de mes disciples les Sultans de Johore et de Malaisie rencontrent dans mon coeur de chef de la religion musulmane un sentiment de profonde reconnaissance et je fais des vœux les plus ardents pour les succès croissants des armes Impériales, avec la ferme espoir que les mêmes droits continueront à favoriser les autres disciples des Indes et partout où le glorieux drapeau Imperial flottera victorieusement.

(signé)

Le Calife ABDUL-MEJJID II

2°) La lettre au Saint Père (10 juillet 1942)

Paris, le 10 Juillet 1942.

(COPIE)

Trés Saint Père,

J'avais, depuis long temps déjà, le vif désir de Vous soumettre une idée.

Plus convaincu chaque jour du rôle surhumain des Forces spirituelles, j'estime que tout doit être mis en oeuvre pour les faire concourir à l'apaisement du monde.

Une fois de plus, les voix sereines de la Justice et de la raison devront tenter de dominer le tumulte des combats.

Défenseurs, l'un et l'autre, les hauts principes moraux qui régissent l'humanité, il nous faut, pour aider à leur triomphe, rappeler chacun de nos fidèles à l'observation des lois de la Charité, comme à l'obéissance aux préceptes divins.

Je n'y aurais certes pas manqué, et rien ne m'aurait coûté pour ramener le calme entre les camps ennemis, s'il ne s'était agi que de Musulmans dressés les uns contre les autres.

Mais le conflit actuel étant devenu mondial, mon action isolée risquerait d'être ou de demeurer inefficace; et c'est à toutes les Nations en guerre, quelles que soient leur race ou leur religion; qu'il convient de nous adresser aujourd'hui.

De même qu'il supplie le coeur de Votre Sainteté, l'amour de tous les hommes anime le mien. Et, si votre maternelle sollicitude va de préférence à ceux pour qui la vie est dangereuse et dure, je m'efforce de remplir envers les infortunes ma mission sacrée de consolation et d'assistance. Mon intervention aux côtés de Votre Sainteté ne sera donc qu'un épisode d'une action charitable qui ne prendra fin qu'avec les jours.

Seul, je ne fusse adressé comme il suit aux Peuples de ma Religion: "Le terme de la souffrance présente des hommes ne sera pas atteint par le succès des armes. La victoire ne résoudra pas à elle seule, l'obsédant problème du "droit à la vie pour tous les peuples"; mais elle en posera les termes définitifs et "bâtissant l'Avenir", recherchera -sans les imposer- des formules humaines et justes principes de l'Ordre nouveau du monde".

La rançon de tant d'erreurs, de tant de défis à la loi divine, sera longue et pénible. Le combat terminé, une tâche immense s'imposera aux vainqueurs aussi bien qu'aux vaincus: relever les ruines, rebâtir la Cité, préparer les lendemains féconds.

Cette rénovation, assurément inévitable autant que bienfaisante, la force serait impuissante à l'imposer. Elle devra être voulue; elle surgira donc du consentement libre des seules Nations avides d'une Justice désormais égale pour tous. Les exigences de certains groupements humains, possesseurs privilégiés jusqu'à ce jour de biens essentiels indispensables à tous les hommes, disparaîtront. Dieu, dans son infinie bonté, n'a certainement pas voulu réserver de telles richesses vitales au bénéfice égoïste de certaines Races ou de certains peuples.

- 2 -

Il faudra, si l'on veut empêcher le retour tragiquement périodique des guerres, s'asseoir autour de la Table de la Paix avec la ferme résolution d'élaborer des conventions équitables, dégagées de l'idée d'emprise économique aussi bien que de toutes préventions religieuses ou politiques, et dont certains articles ne contiendront pas le germe d'un nouveau et encore plus terrible conflit.

Une unique et universelle volonté de Justice, de tolérance, de progrès social, d'esprit d'entraide permanente devra inspirer ces délibérations. A cette condition seulement, les tombes de la plus belle jeunesse du monde ne jalonneront plus, chaque vingt ans, les routes suivies désormais par les peuples avides de se connaître en dehors des champs de bataille.

J'allois faire part à Votre Sainteté de ma suggestion d'un tel appel à la Paix lancé au monde d'un commun accord et dans les mêmes termes par les chefs respectifs de la Chrétienté et de l'Islam, lorsque j'eus connaissance de Sa subline et poignante dernière démarche auprès des belligérants.

Mon Devoir me commande de m'y associer en tous points.

Les idées et les termes qui les traduisent reflètent, je me plais à l'espérer, l'opinion comme les propos de Votre Sainteté.

Jugera-t-Elle opportun et utile d'adopter mon dessein, de secourir mon adjuration convaincue aux "hommes de bonne volonté" ?

Ce serait la plus juste satisfaction de ma vie à son déclin que d'avoir pu, grâce au puissant et indispensable concours du Chef Suprême de la Chrétienté, contribuer à abrégier pour les peuples les tourments de cette affreuse guerre et de leur marquer les bases de la Paix future.

Aurai-je cette immense joie ?...

Je prie très instamment Votre Sainteté de vouloir bien croire qu'aucune considération de race, de personnes, de religion, ou de race n'a inspiré mes suggestions.

J'obéis en lui écrivant, à mon seul amour de l'humanité, comme aussi à ma mission spirituelle.

Que le Tout-Puissant daigne favoriser mon effort.

Je prie Votre Sainteté d'accepter l'assurance de mon admiration pour Ses illustres Mérites et les Vœux que je forme d'un cœur très sincère pour Son bonheur et sa Santé heureusement rétablie.

(signé) Le Calife ABDUL-MEDJID II.

3°) *La lettre au Grand Mufti de Jérusalem*

Le 25 Juillet 1942.

(COPIE)

Au fidèle Grand Mufti de Jérusalem
=====

A notre Enfant fidèle,

C'est avec une sympathie émue que j'ai constamment suivi votre effort en faveur des intérêts vitaux de l' Islam, dont je salue en vous le courageux défenseur.

J'approuve pleinement votre action. Elle est conforme en tout point aux préceptes de notre sainte Religion, dont les hautes leçons s'opposent absolument aux théories amORAles du bolchevisme.

J'appelle donc la protection du Tout-Puissant sur votre action, et je bénis votre zèle si méritoire. Il vous vaudra - et ce sera votre juste récompense ici-bas - la reconnaissance de toutes les peuples Islamiques, que votre clairvoyante attitude met en garde contre ce péril mortel, le bolchevisme athée, destructeur de tout ordre familial et social.

Que le Maître de nos destinées vous couvre de Sa constante sauvegarde et vous comble de prospérité et d'honneur!

(signé)

Le Calife ABDULMEJID II

4°) *La lettre au Président de la République turque.*

A son Excellence

Monsieur le Président de la République Turque / Ankara

Excellence,

Depuis mon dernier memorandum du 22 février 1942, les événements se sont, hélas, trop précipités et la situation générale met la Turquie dans une posture encore autrement plus critique et précaire, comme elle n'en a jamais connu.

Etant sur les lieux et plus au courant qu'un particulier de tous les événements qui se sont déroulés, la diplomatie turque aurait dû prendre une position compatible avec ses intérêts vitaux vu l'urgence que la situation exigeait.

Au moment de l'envahissement de l'Egypte, je me suis trouvé inopinément à Paris. J'y ai vu, forcément, des hommes politiques et des militaires allemands et je conclus, de mes conversations avec eux, que la Turquie paraît avoir perdu une des rares occasions qui s'offrait à un Pays, eu égard à sa position géographique et à sa situation du moment.

Plus les jours passent, plus l'importance de son aide diminue, puisque les opérations militaires de grande envergure de l'Allemagne se déroulent par leurs seuls propres moyens.

La Turquie, par son hésitation et les obligations qu'elle avait contractées, s'est retranchée machiavéliquement dans les deux camps adverses : faisant croire à l'une, en même temps qu'à l'autre, sa sympathie; mais comme il ne sied pas à l'Allemagne de se créer de nouvelles difficultés, celle-ci a pris, vis-à-vis de notre Pays, l'attitude qui convenait à sa politique.

Maintenant, tout paraît tardif et la Turquie, malheureusement, ne retirera aucun avantage pour sa simple neutralité qui tombera, immédiatement, dans le domaine de l'oubli. Mais si elle avait été plus prévoyante, elle aurait pu retirer un gros avantage de son aide et gagner, en territoires et en population, plusieurs fois plus grand qu'elle possède actuellement.

En effet, à côté de l'Ordre Européen et de l'Ordre d'Asie qui seront créés par les Puissances de l'Axe après leur victoire certaine, il serait souhaitable de voir aussi la constitution d'un Ordre Nouveau sur les ruines des dominations russe et britannique, s'établir en Confédération sous la suzeraineté de la Turquie.

Tous ces Pays habités, en majorité écrasante, par les Musulmans, malgré la diversité de leurs races et de leur langage ont d'innombrables points communs avec les Turcs: ils ont les mêmes conceptions, les mêmes moeurs et sont étroitement unis par une communauté de religion. Par conséquent, la Turquie est tout indiquée pour

devenir le pivot de tous les pays appelés à se débarrasser du joug soviétique et britannique et à se former en Confédération.

En faisant renaître le traité de Saabad (sic) l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan, déjà réunis d'une façon offensive et défensive dans cet acte tombé en désuétude par la force des choses et en y ajoutant les pays du Caucase, ceux de la mer Caspienne et la Turquie, il se formerait une puissance formidable tant du point de vue militaire qu'au point de vue économique.

La cause du Turkestan a toujours été très populaire en Turquie où on lui porte un intérêt tout particulier.

Il est notoirement prouvé qu'un petit Etat comme la Turquie d'aujourd'hui ne peut pas vivre sans l'appui d'un grand, surtout s'il détient, comme elle, les clés de deux mers et des détroits d'une importance primordiale. Il est à craindre que ces positions maîtresses ne lui restent plus longtemps entre les mains.

Ainsi que je vous l'ai précédemment écrit - et je le répète encore - un ivrogne fieffé a provoqué le suicide de son Pays et la Turquie, qui n'est que sa dupe, n'avait vraiment pas besoin de suivre ce triste exemple.

Il est peut-être encore temps, pour elle, de se décider à entrer dans le camp des destructeurs du Bolchevisme. Elle y gagnerait la sympathie de l'Axe et mériterait ainsi une compensation que son aide et son passé (1914 - 1918) lui auraient fait mériter.

Il ne suffit pas à un Pays d'être animé de bonnes intentions, il faut faire des actions qui les confirme.

L'industrie n'existe pas mais, dans sa vantardise, la Turquie croit la posséder. Quant un Pays n'arrive pas à fabriquer ses canons, ses munitions, sa marine et son aviation du tout dernier modèle, il se voit dans l'obligation de se mettre à l'abri de l'influence d'une grande Puissance comme il est dit plus haut, sans cela, la convoitise des autres le condamne à disparaître.

On ne pouvait trouver une autre occasion que celle où les circonstances ont amené la Turquie à pouvoir aider l'Allemagne dans la destruction du Bolchevisme et mériter ainsi sa gratitude politique.

Aujourd'hui, si nous ne changeons pas immédiatement notre fusil d'épaule, nous n'aurons droit qu'à son indifférence, voire même à son mépris et, entre temps, l'Angleterre est incapable de lui venir en aide, car elle est devenue une simple province des Etats-Unies d'Amérique, ce que je déplore du plus profond de mon coeur d'ancien anglophile avéré.

Je prie votre Excellence de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute et respectueuse considération.

5°) Un rapport qui commence par «Les Pays Arabes étaient très bien agencés...»

Les Pays Arabes étaient très bien agencés sous la domination Ottomane. Leur subdivision administrative répondait à l'aspiration de chacun, à ses conceptions et à ses moeurs.

Ils sont aujourd'hui écartelés d'une telle façon, que leur groupement offre certaines difficultés. Néanmoins, il faut y songer de telle façon que leurs querelles intestines ne viennent pas troubler la paix que l'on désire établir définitivement, une fois pour toutes, dans chacune des contrées qui composent le Globe.

L'Arabie Saoudite engendre le fanatisme que le Clergé Musulman s'en est servi pour l'exploiter en sa faveur. Bien que cet état de choses soit un empêchement à l'établissement d'une entente entre ce Royaume et d'autres Arabes plus émancipés à cause de l'importance qu'il a acquise en possédant, sous sa domination, les villes saintes, il ne serait pas prudent de le laisser en dehors de la Confédération Arabe et de le maintenir sous l'influence britannique.

Le Yémen, la Transjordanie, la Palestine et la Syrie peuvent très bien se réunir comme confédérés, chacun de ces Etats gardant son autonomie administrative.

L'Irak doit rester en dehors de la Confédération Arabe, la diversité de sa population, quoique Arabe et à cause de sa position géographique offrant des points stratégiques d'une très grande importance formant, pour ainsi dire, un noeud de communication avec les Indes par Bassorah et par sa ligne de chemin de fer le reliant à l'Europe.

En plus de cela, la Mésopotamie dont la richesse agricole est trop connue pour en relater ici l'importance et l'Irak devraient être gouvernés par un Souverain ayant une haute culture, une grande intelligence et de l'expérience.

L'Egypte, par sa position géographique dont le Canal de Suez la sépare de toute autre contrée islamique, à l'exception de la Cyrénaïque, peut rester indépendante, à la condition que le Nil, qui est sa seule et unique ressource agricole, lui soit assuré et, pour cela, le port de Suakin doit rester au pouvoir du gouvernement égyptien dont le territoire doit être prolongé jusqu'au lac Victoria où le Nil prend sa source.

Le Gouvernement Britannique occupant le Soudan et pouvant changer le cours du Nil, l'Egypte serait toujours menacée dans sa vie économique.

L'Egypte devrait se consacrer exclusivement à l'agriculture, en abandonnant toute autre industrie.

6°) *Un rapport qui commence par «Aux côté de l'Ordre Européen et de l'Ordre Extrême-Oriental...»*

Aux côtés de l'Ordre Européen et de l'Ordre Extrême-Oriental qui seront créés par les Puissances de l'Axe après leur victoire certaine, il serait souhaitable de voir aussi la constitution d'un Ordre nouveau sur les ruines des dominations Russe et Britannique, dans toute l'Asie Occidentale et Centrale.

Il est désirable que ces Pays, une fois débarrassés du joug Russe et Britannique, se constituent en vaste Confédération composée d'Etats Musulmans, pour collaborer harmonieusement à l'Ordre Politique et Economique nouveau, sous la suzeraineté de la Turquie.

L'Ordre Européen Nouveau pour sa propre prospérité et pour se compléter économiquement, aura sans doute besoin de collaborer avec ces Pays qui sont essentiellement agricoles et producteurs de matières premières nécessaires aux industries européennes.

La création d'une telle Confédération est pratiquement possible. Tous ces Pays musulmans, malgré la diversité de leurs races et de leurs langues, ont d'innombrables points communs : ils ont la même conception, les mêmes moeurs et sont étroitement unis par la communauté de leur religion.

La Turquie est tout indiquée pour devenir le pivot de tous les Pays appelés à former une Confédération.

En faisant renaître le traité de Saabad, l'Iran, l'Irak et l'Afghanistan, déjà réunis d'une façon offensive et défensive dans cet acte tombé en désuétude par la force des choses et en y ajoutant les pays du Caucase et de la mer Caspienne, la Turquie formerait une puissance formidable.

Il est notoirement prouvé qu'aucun Pays de second et même de troisième ordre, ne peut vivre sans l'appui d'une grande puissance. Ces pays confédérés sous l'égide de l'Allemagne ayant un débouché de libre échange entre eux, deviendraient une source de matières premières pour la Puissance protectrice.

Quand l'heure de la Reconstruction viendra, il serait nécessaire, vu la mentalité et le degré de développement intellectuel de ces Pays, de leur donner des Régimes Constitutionnels convenant à leur idéologie et à leurs besoins, si on désire réellement faire régner l'ordre dans ces régions et assurer la pérenité de leurs Institutions.

Tout ce qui est précédemment exposé n'est qu'une vue d'ensemble et sommaire pour la construction future de l'Orient.

Toutes ces questions ne peuvent et doivent être discutées en détail qu'au moment de la Conclusion de la Paix.

Il est sans doute ardemment désirable que tous ces pays Musulmans contribuent dès maintenant - la Turquie en tête - d'une manière effective, à la destruction du Bolchevisme, en formant des Légions de volontaires anti-bolcheviques. Mais ici, malheureusement, le désir se heurte à des difficultés insurmontables : la position géographique et l'occupation de ces Pays par des forces russes et anglaises rendent presque impossible la sortie en masse des Volontaires de ces Contrées.

Mais quelques-uns d'entre eux, non les moins importants et, sans doute, les plus opprimés, sont représentées aujourd'hui par centaines de milliers dans les camps de prisonniers russes en Allemagne.

Les prisonniers auxquels il est fait allusion sont les soldats musulmans originaires du Caucase, du Turkestan et de l'Asie Centrale.

Il est certain qu'ils sont enrôlés en très grand nombre dans les armées rouges, sans même savoir pourquoi.

Il est possible que ces soldats musulmans ayant vécu longtemps sous la domination rouge - surtout les jeunes - ont peut-être perdu les sentiments de nationalité et qu'aujourd'hui leur état d'esprit soit fortement empoisonné par le Bolchevisme.

La cause de l'indépendance du Turkestan a toujours été très populaire en Turquie.

Les Turcs qui, dans les temps des grandes migrations historiques, ont quitté l'Asie Centrale pour s'installer en Asie Mineure, ont toujours conservé au fond de leur âme la nostalgie de leur source. Ils ont donné les noms des fleuves et des villes du Turkestan à des fleuves et à des villes d'Asie Mineure. Les fleuves, par exemple, de Seyhaum et de Djeyhaum et les villes d'Uchag et Aydine, etc.. en Asie Mineure, représentent les fleuves et les villes du même nom en Turkestan, tout comme la nouvelle Grenade, en Argentine, représente Grenade d'Andalousie.

Caucase et Turkestan sont deux grandes régions russes peuplées, en grande majorité, de musulmans parlant le turc, que leur libération du joug russe et leur constitution en Etats Indépendants ne sera pas seulement un acte de justice, mais surtout un acte de la plus haute portée politique et diplomatique entièrement conforme aux intérêts futurs des Puissances de l'Axe.

La Russie battue, amputée, ne pardonnera jamais à ses vainqueurs ces humiliations, quel que soit le régime qu'on lui donnera. Elle cherchera toujours la revanche. Tandis que les Etats constitués au Caucase et au Turkestan, sur ses flancs et à ses dépend, se sen-

tiront perpétuellement les alliés naturels de l'Allemagne, non seulement par la reconnaissance, mais surtout par la compréhension la plus élémentaire de leur intérêt.

A la suite de la guerre 1914-1918, à cause de son alliance avec l'Allemagne, la Turquie n'a pu garder à peine que le dixième de son grand empire. Il serait juste que sa participation dans la guerre actuelle pour la destruction du Bolchevisme, soit dédommée par la constitution, sous son autorité politique, de Pays musulmans confédérés en Proche et Moyen-Orient et au Caucase.

Et dans ce but, il est du devoir péremptoire de la Turquie de ne pas perdre de vue cette éventualité dont l'avalanche politique et économique primordial ne peut lui échapper.

Avec l'avance foudroyante des armées de l'Axe en Egypte et les succès présents et imminents des armées allemandes au Caucase, il est de l'intérêt vital de la Turquie de jeter son voile de neutralité le plus tôt possible et d'entrer immédiatement en guerre du côté de l'Axe, afin de prendre ainsi sa part dans la mission de jeter les Anglais et les Soviétiques hors de l'Iran, l'Irak et de la Syrie.

7°) Un rapport qui commence par «Les Kurdes, descendants des Mèdes, race essentiellement Aryenne...

- 1 -

Les Kurdes, descendants des Mèdes, race essentiellement Aryenne sont, au point de vue intelligence, bravoure, abnégation et honnêteté, un élément d'élite.

Les événements les ont dispersés à travers des Pays qui, en partie, ne sont pas les leurs, à la suite d'une émigration forcée. La Turquie actuelle tâche de les faire éloigner de leurs foyers nationaux en leur faisant subir toutes sortes de privations dont la plus grande consiste à les mettre en contact avec les Turcs dont la mentalité et les mœurs sont si différentes des leurs.

Les frontières du Kurdistan assujetti à la Turquie au point de vue ethnographique, commencent au Nord par Ziven sur la frontière du Caucase et continuent, à l'Ouest, par Erzeroum, Erzindjian, Kermah, Arabkir, Bijisni, Divick. Au Sud, Harou, les collines de Sindjhar, Tel Asfar, Erbil, Kerkuk (sources pétrolifères), Sulémanié, Akk-el-Man, Sinna. A l'Est, par Revandiz, Bach-Kale, Vizir-Kale, c'est-à-dire la frontière persane jusqu'aux monts Ararat.

Les Kurdes ont occupé ces contrées sous divers noms pendant les temps les plus reculés et, depuis 1.300 ans, sous le nom de Kurdes, jusqu'à leur soumission volontaire au Sultan Sélim I^{er}.

Le Kurdistan était composé de 46 Principautés indépendantes:

Diarbékir - Dinver - Charry - Soul - Ler - Ardial - Hakkri - Emadia - Kurkel - Finck - Hassan - Kef - Tchémuche - Guezel - Mirdesi - Ekil - Sassour - Hezan - Kilis - Cherouan - Derzini - Erdikan - Hak - Terquel - Sueydi - Sulémanié - Sahrour - Terkour - Kalai - Deoud - Pelinkan - Bitlis - Garzan - Bouhtan - etc...

étaient sous la domination de ces Principautés indépendantes essentiellement Kurdes.

Dans les vallées où ils sont groupés en tribus compactes, notamment dans le bassin du Grand Zab, ils constituent une nationalité puissante et très distincte.

La richesse nationale chez les Kurdes est presque exclusivement l'élevage du bétail qui exige, à cause du climat, un pâturage estival et un pâturage hivernal pour préserver ce peuple de la misère économique.

Le pétrole de Kerkuk est une richesse toute particulière dont il est inutile de relever, ici, l'importance. Il est cependant nécessaire de faire remarquer que si ces puits pétrolifères étaient mieux organisés, leur rendement serait considérable.

- 2 -

Il y a en plus, dans le Sandjak de Van et autour de son grand lac, des sources pétrolifères jusqu'ici inexploitées, qui promettent une richesse inouïe. Les montagnes qui l'entourent renferment également une richesse minière considérable.

Il serait dans l'intérêt de la nouvelle organisation de l'Europe et de l'Asie de former un Kurdistan en y réunissant tous les Kurdes dispersés en Iran, en Irak, en Turquie, en Russie et en Syrie.

En Perse (Iran), les villes suivantes sont essentiellement kurdes: Karaziadan, Khoi, Diman, Ourmis, Soudj, Boulek, Sinneh, Disla, Kermenchah, Kirind.

La formation du Kurdistan établirait une garantie certaine pour la paix dans ces contrées. Dans le cas contraire, ce peuple essentiellement guerrier, soucieux de l'indépendance de sa nationalité, constituerait, comme à présent, un élément nocif pour le maintien de l'ordre dans ces divers Pays.

Le Kurdistan grouperait ainsi plus de dix millions de population de même race, de mêmes moeurs, de même religion et de même langue, à la tête duquel, en plaçant un chef pieux et expérimenté, comme l'ancien Kédivé Abbas II, jouissant de l'estime des Kurdes en dehors de la convoitise des chefs actuels, y compris le Général CHERIF PACHA, il formerait ainsi un Pays utile pour la Confédération Asiatique.

B) La lettre de Chérif Pacha à Benito Mussolini du 16 décembre 1942, qui n'a pas d'annexes.


Le 16 Décembre 1942.

HOTEL DE PARIS
MONTE-CARLO
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: PARISOTEL
TÉLÉPHONE: 018-11

Excellence,

J'ai l'honneur d'attirer respectueusement la haute attention de Votre Excellence sur un fait quoique purement personnel mais non moins important pour le cas qui doit l'intéresser tout particulièrement.

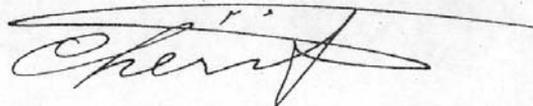
Sur une invitation spéciale des autorités Allemandes, je me suis rendu le 21 Juin dernier à Paris et dès mon retour à Monte-Carlo le 26 Juillet dernier je n'ai pas manqué de porter à la connaissance des autorités Allemandes et Italiennes que quelques jours après mon départ, celui-ci avait été signalé télégraphiquement au Caire, ce qui eut pour cause de jeter un trouble dans les milieux politiques Britanniques pouvant porter préjudice à mes intérêts personnels en Égypte. En partant pour Paris je n'ignorai pas les conséquences qui pouvaient résulter de ce déplacement, cependant ma participation à la cause de l'Axe contre le bolchevisme ne m'avait pas fait hésiter un seul instant pour aller accomplir mon devoir auprès des autorités Allemandes à Paris. Je n'ai pas manqué de soumettre à Votre Excellence la copie de mes mémorand-

A SON EXCELLENCE
Monsieur MUSSOLINI
Chef du Gouvernement Royal et Impérial d'Italie
ROME

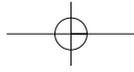
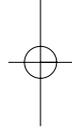
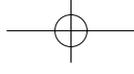
dums et c'est sur mes indications que les Légions Musulmanes ont été formées recrutant leurs membres parmi les prisonniers de guerre musulmans de Russie. Ayant donné quelques indices pour découvrir l'auteur de l'information concernant mon départ, j'ai été fort surpris que les autorités compétentes n'aient pas encore réussi à arrêter l'individu suspecté. Cependant cette découverte offrirait une importance primordiale pour la sécurité des armées occupantes des Côtes Méditerranéennes. Je n'ai pas manqué non plus de faire remarquer que Monte-Carlo fut durant la dernière et la présente guerre un foyer d'espionnage impénitent. N'est-il pas dans l'intérêt tout particulier de l'Italie d'assurer à ses soldats le maximum de sécurité ?... Si l'état actuel des choses continue sans un sérieux nettoyage des éléments nocifs des pays belligérants et juifs, on ne tardera pas à s'apercevoir de toutes les graves conséquences de cette imprévoyance.

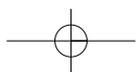
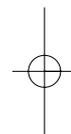
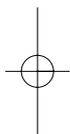
Une personnalité Allemande m'a fait part dernièrement qu'une des pistes indiquées par moi avait produit un résultat probant, mais la lenteur des investigations était seule la cause du retard de l'arrestation de l'agent de l'Intelligence Service suspecté.

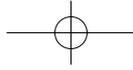
Je crois qu'il est de mon devoir d'humble mais fidèle collaborateur de la croisade contre le bolchevisme de me permettre de porter à la haute connaissance de Votre Excellence le fait précité avec l'espoir qu'il Lui plaira de donner des ordres pour activer les investigations nécessaires au sujet de ceux ou de celui qui s'est mis en relation avec l'ennemi pour signaler mon départ. Je La prie de bien vouloir agréer l'expression respectueuse de ma plus haute considération et de mon inébranlable dévouement pour la cause humanitaire qu'Elle poursuit.



comptes rendus







Susan Meiselas

(with Chapter Commentaries by Martin van Bruinessen),

Kurdistan. In the Shadow of History,

New York, Random Press, 1997, XVIII+ 382 p.,

(biographies, glossaire, sources de crédits photographiques, bibliographie)

Nelida Fuccaro,

The Other Kurds. Yazidis in Colonial Iraq,

Londres & New York, I.B. Tauris, 1999, XVI + 230 p.,

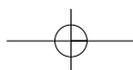
(cartes, bibliographie, index).

Dans une conférence tenue en mars 2000 à Londres, Fred Halliday, spécialiste renommé du Moyen-Orient, qualifiait l'ouvrage de Susan Meiselas de «magnifique péplum» : il s'ouvre en effet sur une magnifique photo des montagnes du Kurdistan d'Irak, suivie de celle, sur deux pages, d'une marée humaine fuyant la répression de Saddam Hussein en avril 1991. Une troisième pleine page montre les ruines de la ville de Qala Diza, détruite en 1989 lors des opérations dites d'Anfal. Une quatrième photo d'ouverture exhibe les pierres tombales d'un village annihilé par des armes chimiques.

Disons-le d'emblée, l'album de Susan Meiselas réussit à créer l'émotion, et en même temps, par la qualité de ses documents écrits et de ses entretiens, apporte des éléments de réflexion pour éviter de tomber dans le mélodrame. Fort de la contribution savante de Martin van Bruinessen et d'une excellente équipe de chercheurs et de conseillers, l'ouvrage propose un voyage historique multidimensionnel qui laisse aussi une place importante à la culture et à la vie sociale.

La courte introduction de Meiselas, sous forme d'une vingtaine de notes rédigées de 1991 à 1997, se termine par cette simple invitation :

«For Westerners, I hope this book can create a presence of those who continue to be distant, linking the headlines of the future with the Kurdish past.»



«For the Kurds, I hope that this book serves as a source book of a suppressed history that can now be repossessed, though not without risk».

Le premier chapitre de l'album rassemble des photographies d'avant la Grande guerre prises par des voyageurs et des missionnaires, des anthropologues et des photographes professionnels (Lynch, Sykes, Bell, Kahn...). Des textes de l'époque permettent de saisir la vision que les «orientalistes» ou les savants de l'école d'anthropologie physique avaient de leurs «objets de recherche». Enfin, des coupures de journaux illustrés sont là pour évaluer la place des Kurdes dans l'imaginaire occidental au tournant du siècle.

La deuxième partie couvre la période allant de la première guerre mondiale à la constitution des Etats. Le lecteur peut admirer les personnalités historiques, aussi bien kurdes qu'occidentales, impliquées dans l'«affaire kurde» (Chérif Pacha, les frères Bedirkhan, Noel, Berzencî, Soane, Adela Khanum...). Les documents d'archives, reproduits souvent à la marge, permettent de comprendre les repères (et les styles diplomatiques) d'une période mouvementée. Chaque partie du Kurdistan a sa place dans ces pages. La photographie militaire, illustrant le bombardement des zones kurdes par la R.A.F., ne laisse aucun doute sur les troubles que connaît l'Irak sous le mandat britannique. Les photos de Simko montrent que le voisin iranien est également contesté. Mais d'autres figures, non identifiées, apportent des témoignages sur les coutumes vestimentaires ou l'intérieur des habitats kurdes dans ce pays. En Turquie, les photos - et les caricatures humiliantes - témoignent de l'intensité de la répression kémaliste. Non loin de la frontière, Leila Bedirkhan, danseuse kurde, descendante d'une fameuse famille nationaliste, se laisse photographier en tenue «osée». Pendant les révoltes, la vie continue.

La fin de la deuxième guerre mondiale annonce la fondation et la chute, au Kurdistan iranien, de la République autonome de Mahabad (1946). Parmi les photos, on remarque celle, classique, de la proclamation de la République par Qadi Mohammed, son président. Du Kurdistan d'Irak, on a les images de nouvelles scènes de répression, mais aussi, des vues paisibles de la vie rurale. De même, la photo de l'arrivée en Israël d'une famille juive du Kurdistan d'Irak est suivie de paysages de Suleimanieh des années 1950 (signe d'ouverture sur le marché mondial, une prise de

vue montre la préparation du thé sous une gigantesque affiche publicitaire pour Pepsi-Cola).

Les Kurdes de l'ex-URSS ne sont pas absents de l'album : une famille kurde déportée au Kazakhstan par Staline, Barzani en exil en URSS, l'écrivain Arab Shamilov, une famille écoutant la radio Erivan. Ces portraits permettent de faire la transition avec les années 1960. Du Kurdistan de Turquie, nous avons les photos prises par Muzaffer Ilhan Erdost et Ismail Besikçi, respectivement anthropologue et sociologue tures, ainsi que la couverture d'un livre officiel niant l'existence des Kurdes préfacé par Cemal Gürsel, président de la République. En Irak, cette décennie s'ouvre sur l'insurrection de Barzani, illustrée par une affiche de propagande anti-soviétique de *Newsweek* (du 10 novembre 1958), mais aussi par des personnalités historiques, dont Margaret George, légendaire *pehmerga* chrétienne. De nombreux documents diplomatiques sur cette période sont complétés par des entretiens inédits. Quatre ans à peine après la fin de cette insurrection (1975), commence celle des Kurdes d'Irak, avec ses figures également devenues historiques - Abdurrahman Ghassemloo, notamment - et la scène de l'exécution de combattants kurdes qui avait fait la une du *New York Times*, le 29 août 1979.

Quelques-unes des pages finales de l'album sont consacrées au régime militaire des années 1980 en Turquie et à la guérilla du PKK - on remarquera la gigantesque pancarte accrochée à l'entrée de la ville de Simak, partiellement détruite en 1992 par l'armée : «Heureux celui qui se dit Turc - M. K. Atatürk». Les témoignages sur les massacres chimiques de 1988-1989 et l'insurrection de 1991 au Kurdistan d'Irak, figurant tout à la fin de l'ouvrage, bouclent la boucle et répondent aux pages introductives de ce magnifique «péplum».

* * *

Le deuxième livre, signé par Nelida Fuccaro, est consacré à l'histoire d'une communauté kurde aussi fascinante que mal connue : les Yézidis. Cet ouvrage se propose d'étudier une vaste période allant de la deuxième moitié du XIXème siècle à la fin du mandat britannique en Irak, ce qui en soi, est un pari immense, tant cette petite communauté aux visages multiples est l'acteur et l'objet d'enjeux et de stratégies complexes. Mais Fuccaro va bien au-delà de cette ambition initiale dans la mesure où elle

apporte «*a contribution to the study of Iraqi communal identities, as socially and politically constructed within specific historical frames*».

Comme nombre d'autres exemples au Moyen-Orient, cette communauté combine deux caractéristiques : elle dispose d'une forte «*kinship ideology*» (p. 1) et, en même temps, fait coexister plusieurs niveaux d'appartenances et de loyautés : famille, clan, tribu, communauté religieuse et communauté ethnique plus large. Dès l'introduction, Fuccaro montre comment l'inscription à ces différents niveaux aboutit à une haute compétition interne pour accéder aux ressources économiques, symboliques et politiques, mais aussi, à une forte mobilisation de l'ensemble du groupe, lui permet de négocier avec d'autres communautés, avec le pouvoir central ottoman et plus tard avec la puissance mandatrice britannique. Les réformes politiques et économiques ainsi que la centralisation, des Tanzimat (1839) à la constitution de l'Etat irakien (1932), créent des conditions inédites pour les Yézidis en multipliant les ressources disponibles et en modifiant les règles de la compétition interne et de la mobilisation.

Dans le premier chapitre de son ouvrage («Tribu, Religion, Etat», pp. 9-40), Fuccaro souligne l'ambiguïté entre «tribu» et «religion», deux termes d'appartenance qui permettent la reproduction depuis des siècles de la communauté yézidie. Le yézidisme est une religion endogame. Dans la pratique, cependant, depuis le 13ème siècle, cette endogamie a été rendue possible par des structures et une identité tribales permettant l'intégration d'autres groupes.

Ce premier chapitre propose une courte -parfois confuse- rétrospective historique, théologique et anthropologique, rappelant, tour à tour, les origines de cette confession (issue, probablement, de la confrérie musulmane *adawiyya*), ses croyances et la place du paon dans ses structures symboliques. Il analyse également l'émergence de l'émirat yézidi qui transforme la ville de Cheikhan en centre sacré et politique du yézidisme (mais la région de Jabal Sinjar, sans continuité territoriale avec Cheikhan, dispose d'une large autonomie, aussi bien par rapport au *mîr* que par rapport au pouvoir central). Commentant les structures du pouvoir de cette entité, Fuccaro précise que «*the long tradition of internal strife and dissension among the relatives of the mîr indicates that the mîr family represented the core of the structure of the emirate which included different classes of priesthood*» (p. 21). S'il n'est pas la seule instance poli-

tique et religieuse de la communauté, le *mîr* n'en est pas moins l'administrateur unique des dons qui lui assurent une évidente prospérité. Fuccaro nous rappelle que le successeur du *mîr* est en théorie désigné par lui de son vivant. Dans les faits, cependant, il est élu consensuellement par sa famille, ou par des modalités incluant aussi bien conflits et arbitrage.

Les structures du pouvoir yézidi font une place à part aux *cheikhs*, souvent en symbiose avec les tribus qu'ils clientélisent. A ces groupes s'ajoutent les *faqiran*, un groupe à forte cohésion interne. Si les *faqirs* se singularisent par leur retrait du monde, ils ne se désintéressent pas pour autant du pouvoir. Ils ont constitué, des siècles durant, une instance de légitimation du pouvoir du *mîr* de Cheikhan, mais ils gagnent une grande autonomie à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle pour devenir «*the focus of new political allegiances which led to the formation of a new tribal group*» (p.30).

Dans ce chapitre, Fuccaro s'intéresse aux relations de pouvoir entre la communauté et l'État ottoman. Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, le Palais, soucieux d'imposer le centralisme administratif tout en réduisant les risques de contestation, décide d'intégrer des percepteurs yézidis dans son administration fiscale et de s'entourer de *most favored lords*. Ainsi, en 1870, Ahmed Beg, *qaïmaqam* de Jabal Sinjar, nommé Sufuq Agha, chef de la tribu Musqara, «cheikh suprême» de la communauté. En contrepartie, il le charge d'user de son autorité pour imposer aussi bien la levée des impôts que le service militaire. Cette politique attise les tensions internes et aboutit à la contestation de Hamu Shiri. Ce chef des *faqir* parvient à rallier à la fois des religieux et des non religieux contre le pouvoir ottoman et après bien des aléas - y compris militaires -, s'impose comme le chef suprême de Sinjar. La dégradation des relations avec le Palais va de pair avec une hostilité accrue envers les sunnites, soutenues par le Sultan Abdul Hamid II.

Dans le deuxième chapitre, portant sur les «communautés et tribus» (pp. 40-81), Fuccaro montre cependant que les relations des Yézidis avec le pouvoir ne se déterminent pas exclusivement en fonction des clivages communautaires. Elle propose une lecture alternative, plus dynamique, consciente des limites des théories sur la «*seclusion and [the] territorial exclusiveness*» (p. 41). Les Yézidis se trouvent en effet dans

un réseau de relations sociales et politiques qui les lie aux chrétiens et aux sunnites. Leurs relations avec les chrétiens obéissent à une matrice relativement simple. Suite à leur kurdification, dès le XIII^{ème} siècle, certaines communautés chrétiennes se convertissent au yézidisme et s'intègrent dans le système tribal yézidi. D'autres sont intégrées dans les tribus yézidies sans être converties. D'autres, enfin, sont clientélisées, obtenant par conséquent le statut de «protégée». Ainsi, plusieurs siècles après, Hamu Shiri continue à se présenter comme leur «protecteur», rôle qui s'avère décisif lors des années noires de la première guerre mondiale. La dégradation des liens entre Yézidis et sunnites découle, en partie du moins, de ce rôle de protection. Concernant les relations Yézidis - sunnites, en revanche on ne peut guère parler d'une matrice unique dans la mesure où certaines tribus kurdes sont mixtes avec des membres yézidis et musulmans. Tel est, à titre d'exemple, le cas des tribus Millî et Heverkan. La prégnance des structures tribales aussi bien du côté yézidi que sunnite engendre d'ailleurs une logique d'alliance basée sur les lignes de fractures inter-tribales (et parfois intra-tribales) et non pas, systématiquement du moins, inter-communautaires.

On comprend dès lors que les Yézidis ne puissent se cantonner à une politique exclusivement communautaire. La tribu et des structures infra-tribales constituent d'autres cadres d'action. Fuccaro définit le «tribalisme yézidi» comme un système fragmenté entre les «cultivateurs et horticulteurs sédentarisés» (*jawana*) et les «bergers semi-nomades» (*khurkan*) (p. 59). A ces deux groupes s'ajoutent les *faqirs* qui, sous l'impulsion de Hamu Shiru, s'érigent en un troisième type de tribu. Ces grandes divisions chapeautent toute une série d'autres entités sociales, minutieusement répertoriées (pp. 66-67), notamment le *bra* («*a sort of extended family whose members traced their descent to a common ancestor but did not actually act as an independent political unite*») et le *bav* «*which included greater or lesser numbers of bra and correspond to the level of social organisation normally occupied by the clan*». Selon Fuccaro, plus que la tribu (*ashira*), c'est le «*bav* qui représente l'unité politique primaire» du monde yézidi. L'introduction de ces niveaux infra-tribaux complexifie considérablement le jeu de compétition et d'alliance, aussi bien internes qu'externes.

Le dernier point traité dans ce chapitre concerne l'insertion de la communauté yézidie dans le système économique ottoman et post-ottoman. Si, dans la période qui s'ou-

vre avec les *Tanzimat*, les Yézidis ne sont pas à l'abri de l'économie de marché, ils se trouvent, comme certaines autres communautés ottomanes - les Arméniens, notamment - face au problème agraire. L'accès à la terre constitue leur principal enjeu économique, expliquant tantôt leur rapprochement, tantôt leurs conflits avec la puissance mandataire dans les années 1920. Cet enjeu est aussi à la base des affrontements militaires avec les tribus sunnites, notamment arabes.

Le troisième chapitre, « Règne colonial » (pp. 82-109), permet de saisir les tensions irakiennes entre 1920 et 1932, période de la puissance mandatrice, mais aussi de la construction, quasi *ex nihilo*, d'un Etat. Alors que se politisent les identités ethniques et les solidarités religieuses, notamment parmi les communautés non musulmanes, la puissance mandatrice se heurte à la question tribale. Malgré des moyens techniques et militaires plus importants, le régime mandataire est dans la même impasse que l'Empire ottoman finissant. Et il tente d'y remédier avec des méthodes sensiblement identiques, notamment par l'introduction d'une double juridiction et d'une double administration mêlant autonomie et centralisation. Certaines tribus sont placées sous l'administration de leurs propres chefs qui sont ainsi fonctionnarisés. D'autres, contestataires, deviennent l'objet de la répression militaire. Mais aucun des deux statuts n'est fixé une fois pour toutes, les tribus passant souvent de la soumission à la contestation et vice-versa.

Ainsi, Hamu Shiru, protecteur des chrétiens pendant la Première Guerre mondiale est récompensé. Dès 1919, il contrôle l'administration et la sécurité du Sinjar, disposant d'une force de 600 hommes salariés par les Britanniques. En 1921, il est officiellement nommé *hakim* de cette région par le premier *qaimaqam* irakien Yusuf Rassam, un chrétien de Mossoul. Ce partage du pouvoir avec l'autorité centrale pacifie la tribu ; il n'ouvre pas moins la voie aux conflits avec les tribus sunnites contestataires, qui s'en prennent souvent aux chrétiens, protégés des Yézidis. Cette situation crée des divisions au sein de la communauté yézidie, attisant, sous le règne finissant de Shiru, de nouvelles luttes de pouvoir internes

Dans le quatrième chapitre, (Tribus, Frontières et construction nationale, pp. 110-131), Fuccaro montre la double conséquence de la construction étatique irakienne pour les Yézidis : d'une part, elle « irakise » la communauté, à qui elle demande une

loyauté exclusive, d'autre part, elle la divise par des frontières étatiques. Les problèmes frontaliers avec la Syrie montrent les conséquences néfastes de cette division. Mais ils ne sont pas les seuls. Pour utiliser une expression qui n'est pas de l'auteur, on peut dire que, comme nombre de communautés au Moyen-Orient, les Yézidis refusent de se laisser «endiguer» par les frontières étatiques. De plus, leur kurdicité les sensibilise aux mobilisations kurdes, notamment de Turquie où à leurs risques et périls certains d'entre eux se rendent. De même, Hajo Agha, chef de la tribu mixte Heverkan, ci-devant allié de Mustafa Kemal, passe à l'opposition en 1926 et se réfugie en Syrie, entraînant aussi derrière lui une force militaire. Il rejoint rapidement l'organisation kurde Khoybun, très active dans la région du Sinjar. Ainsi, rapidement, cette enclave yézidie devient le théâtre de la propagande nationaliste kurde.

Dans le cinquième chapitre («Querelle intercommunautaire {inter-communal} et mobilisation politique», pp. 132-165) Fuccaro analyse la radicalisation du nationalisme arabe dans l'Irak en passe d'accéder à l'indépendance. La transition du régime mandataire à l'indépendance n'est pas douce. Les Britanniques qui s'apprentent à quitter le pays veulent imposer la protection des minorités pour honorer l'engagement à l'égard de la Société des nations. En 1931 «la Loi sur les langues régionales» accorde un statut officiel au kurde et en 1932, le premier ministre Nuri al-Sa'ïd signe, pas de plein gré d'ailleurs, «la Déclaration relative aux minorités». Les réactions nationalistes arabes se font alors de plus en plus anti-minoritaires et les Chrétiens constituent la minorité la plus directement visée. Ainsi, «*in government and nationalist circles the term «minority» started to be increasingly identified with British imperialism thus paving the way for deep mistrust with which many groups, and especially the Christians were viewed in the post-colonial period*» (p. 134). La construction étatique va désormais de pair avec la construction nationale, la loyauté à l'égard de l'Irak étant désormais imposée comme la seule autorisée.

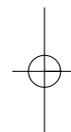
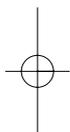
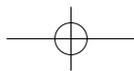
La communauté yézidie est profondément secouée par cette évolution. Elle voit dans le nouvel Irak la continuité des anciennes politiques assimilationnistes musulmanes. En même temps, cependant, elle est mal préparée et pas assez soudée pour faire face à ce défi. Comme le montrent les disputes autour de l'élection de nouveau *mir* en 1931, les perspectives d'intégration aiguïssent les divisions internes. Affaiblis financièrement, les *Fuqara* périlclitent avant même la mort de

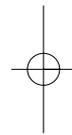
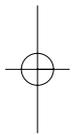
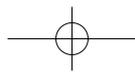
Hamu Shiru en 1933. Enfin, l'administration centrale finit par s'imposer et au Sinjar et au Cheikhan, brisant davantage les liens de solidarités internes de la communauté.

L'affaiblissement de ces solidarités ne dépolitisent pas les Yézidis. Craignant la domination irako-musulmane, ils soutiennent les Chrétiens, leurs anciens protégés. Hormuzd Rassam, qui dirige *The Iraq Minorities (non-Moslem) Rescue Committee* se présente également comme le représentant des Yézidis et demande la création d'un « *non-Moslem free State* » dans le Nord de l'Irak, revendication rejetée par la Société des Nations. Les dirigeants de cette campagne sécessionniste sont obligés de quitter l'Irak et la révolte des Yezidis du Sinjar qui refusent la conscription est écrasée.

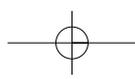
Cette révolte marque aussi la fin de cette belle narration qui constitue, indéniablement, une contribution majeure à l'étude de cette communauté kurde « atypique ». Mais comme je l'ai précisé plus haut, l'ouvrage de Nelida Fuccaro constitue aussi une excellente analyse des dynamiques communauté - Etat au Moyen-Orient. Une problématique qui ne s'est guère éteinte avec l'émergence de l'Irak comme entité indépendante.

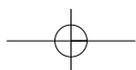
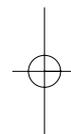
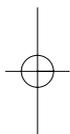
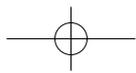






trois disparitions







Ali BABAKHAN

(1^{er} juillet 1945 – 13 juin 2000)

Ali Babakhan, le directeur de notre revue, est mort à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, le 13 juin dernier à l'issue d'une brève maladie.



Ali Babakhan, qui est né le 1er juillet 1945 à Bagdad, appartenait à la communauté kurde lori-feyli d'Irak. Dès son arrivé en France en 1974, Ali Babakhan s'inscrit à la Sorbonne et soutient une thèse de doctorat consacrée à la déportation vers l'Iran des Kurdes lori feyli qui vivaient depuis des générations en Irak et qui avaient été expulsés vers l'Iran à la fin des années 1970.

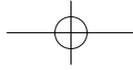


Ali Babakhan a publié deux ouvrages consacrés à la communauté lori-feyli : *Les Kurdes d'Irak, leur histoire et leur déportation par le régime de Saddam Hussein*, Liban, 1994, et *L'Irak : 1970-1990, déportations des chiïtes*, préface de Pierre-Jean Luizard, s.l. (Liban) n.d. (1994), et de nombreux articles en français et en arabe essentiellement consacrés aux Kurdes et à l'Irak.

Il adhère à l'Institut kurde de Paris dès sa fondation en 1983, et en 1996 il est élu vice-président du département des Sciences Humaines de l'Institut, devenu Fondation reconnue d'utilité publique.. En février dernier, il avait été reconduit à ce poste à l'unanimité des voix des membres de son département. Il avait été membre du comité de rédaction de la revue *Studia Kurdica*, que faisait paraître l'Institut kurde de Paris et avait ensuite dirigé la revue *Etudes Orientales* avant de prendre la direction de notre revue *Etudes Kurdes*.

Porte-parole de l'Institut kurde de Paris pour les media arabes, Ali Babakhan participait à des émissions de radio et de télévision arabes et aux réunions de l'opposition irakienne. C'est au retour d'une conférence importante à Washington qui s'était tenue les

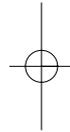
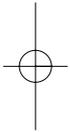




17 et 18 avril derniers à l'American University où Ali, qui avait présenté une communication, a ressenti les premiers symptômes du mal fulgurant qui devait l'emporter.

Ali Babakhan était marié à Maryvonne qui lui avait donné deux enfants : une fille, Diana, 21 ans et un garçon, Sirwan, 16 ans.

J.B.



Ibrahim AHMED

(6 mars 1914-8 avril 2000)

Mamosta Ibrahim Ahmed a été une des figures de proue de la vie culturelle et politique du Kurdistan d'Irak.

Ibrahim Ahmed est né le 6 mars 1914, à Suleimanieh, au Kurdistan d'Irak, dans une famille de commerçants aisés. Il obtient son diplôme de Droit à l'Université de Bagdad en 1937 et prend contact avec les rédacteurs de la revue kurde *Hawar* (L'Appel - 1932-1945), à Damas, où il publie ses premiers poèmes. Il publie également des poèmes dans la revue *Jiyan* (La Vie, Suleimanieh 1926-1938) tout en exerçant le métier d'avocat et ensuite de juge à Hewlêr (Erbil) et à Halabja. Il fonde à Bagdad, en 1939 la revue *Gelawêj* (Sirius - 1939-1949) qui, grâce à la collaboration active de l'élite intellectuelle kurde en Irak, contribue de façon significative à l'essor de la littérature kurde soranî.

En 1944, Ibrahim Ahmed adhère au *Komela Jiyanewey Kurdistan* (Association pour la Renaissance du Kurdistan) qui sera l'âme de la brève République kurde de Mahabad (au Kurdistan d'Iran, 1946). Dans la même année, le Parti Démocratique du Kurdistan d'Irak est fondé, et Ibrahim Ahmed en est le secrétaire général. Inculpé d'association avec le parti communiste irakien, Ibrahim Ahmed est arrêté et condamné à deux années de prison ferme suivies de deux années de mise à résidence surveillée. Après le coup d'Etat militaire de juillet 1958, lorsque le colonel Abd al-Karim Kassem invite le leader kurde irakien Mollah Mostafa Barzani en exil en URSS depuis 1946, à revenir en Irak, c'est encore Mamosta Ibrahim Ahmed qui est désigné par ses amis, en Octobre 1958, pour accompagner le retour de Barzani et de ses compagnons.

Contestant la direction de Barzani, Ibrahim Ahmed et Jalal Talabani, son gendre, quittent en 1966 la résistance armée kurde animée depuis septembre 1961 par le Parti Démocratique kurde d'Irak. Après une longue période d'opposition, y compris armée, suivie d'une réconciliation formelle en 1970, ils forment un nouveau parti politique qui sera connu en 1975 sous le nom de l'Union patriotique du Kurdistan.

A Bagdad, en 1959, Ibrahim Ahmed avait fait paraître *Körewarî* (La Misère), un recueil de nouvelles déjà publiées dans la revue *Gelawêj*. *Janî Gel* (La douleur du peuple), le premier roman en kurde sorani ne paraît qu'en 1972, à Suleimanieh et contribue à la définition du réalisme socialiste au Kurdistan d'Irak. Les premières pages du roman avaient été publiées dans *Rizgarî* (Libération), un hebdomadaire politico-culturel qui avait paru d'avril 1969 au mois de mars 1970, en Irak. En partie autobiographique, le roman relate le combat des Kurdes rendus conscients. Si l'auteur évite par prudence de révéler la nationalité de ses héros, les lecteurs ne s'y trompent guère et réservent un accueil chaleureux à cette oeuvre qu'ils considèrent comme l'équivalent kurde de *La Mère* de Maxime Gorki. Ce roman a été traduit en persan par Mohammad Ahmad Qazi (éd. Agâh, 1978), en kurde kurmancî par Elfishêr, sous le titre de *Jana Gel*, (éd. APEC, Stockholm 1992). Il a été traduit en français par Ismael Darwish et publié en 1994 aux éditions L'Harmattan sous le titre de *Mal du Peuple*.

En 1975, la débacle de la longue insurrection kurde, dirigée par Molla Mosfa Barzani, contraint Ibrahim Ahmed à l'exil en Grande-Bretagne et c'est à Londres qu'il publie à partir du mois de juillet 1979 la revue *Çirîkey Kurdistan* (L'Étincelle du Kurdistan). Le roman *Dirk u Gul* (L'épine et la rose) est publié à Stockholm en 1991. D'autres romans et mémoires sont encore inédits.

Ibrahim Ahmed était marié à Sacide Salih Fattah (née en 1930, à Mossoul), un écrivain talentueux, connue sous le nom de plume de Gelawêj.

Mamosta Ibrahim Ahmed a été enterré à Suleimanieh où plusieurs dizaines de milliers de Kurdes ont suivi le cortège mortuaire.

J.B.

Pierre RONDOT

(2 juin 1904-6 avril 2000)

Pierre Rondot a été toujours été un ami du peuple kurde.

Né à Versailles le 2 juin 1904, Pierre Rondot entre à l'école militaire de Saint-Cyr en 1922, et rejoint la Légion Etrangère en 1926. Intégré en 1928 dans les services de renseignements du Haut-Commissariat de la France en Syrie et au Liban, il est nommé à Beyrouth. Il profite de cette mission pour étudier de manière approfondie le pays où il se trouve et c'est à cette époque qu'il fait la connaissance des princes Celadet et de Kamuran Bedir Khan. Il apprend le kurde, appuie l'«Ecole de Damas» et collabore à la revue *Hawar* (1932-1943). Une amitié chaleureuse, que seule la mort devait défaire, liera Pierre Rondot à ces patriotes kurdes et plus particulièrement à Celadet Bedir Khan. Dans son Journal intime Pierre Rondot écrivait à Damas, le 25 juin 1940: «Je vais visiter mes vieux amis kurdes, les Bederkhan. Un accueil qui me va au coeur. Je ressens là un attachement profond. J'y ai mis le prix : j'ai joué leur jeu, j'ai tenu leurs secrets, j'ai été leur complice. Ce dont ils témoignent aujourd'hui me récompense. Je ne crois pas ressentir maintenant le plaisir d'orgueil parce que mon nom kurdisé entre dans le folklore kurde - mais ce sera pour un long temps, quoi qu'il arrive, un témoignage français, un jalon».

A Hassaké, en août 1933, Pierre Rondot assiste consterné à l'arrivée des réfugiés assyro-chaldéens rescapés des massacres en Irak. Il écrira de nombreuses études sur ces malheureuses communautés, et sur les chrétiens d'Orient en général.

Pierre Rondot soutient, en 1946, une thèse de doctorat de droit sur les *Institutions politiques au Liban, des communautés traditionnelles à l'Etat moderne*, qui sera publiée un an plus tard par les éditions Maisonneuve. Il est observateur de l'ONU en

Palestine en 1949 et Directeur de l'administration centrale de l'armée tunisienne jusqu'à l'indépendance de ce pays en 1956. Le sociologue du Monde Arabe, Robert Montagne - alors directeur de l'Institut d'Etudes Arabes de Damas, et ensuite directeur du Centre de Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM), lui propose de faire partie de son équipe de recherche sur le monde arabe. Pierre Rondot lui succédera à la direction du CHEAM en 1955 qu'il dirige jusqu'en 1967.

A partir de cette époque, Pierre Rondot enseigne dans divers instituts d'études politiques à Paris, Lyon et Grenoble. Il publie de nombreux ouvrages savants dont *Les chrétiens d'Orient*, Cahiers d'Afrique et d'Asie, IV, Peyronnet, 1955; *l'Islam et les Musulmans d'aujourd'hui*, Editions de l'Orante, 1958; *Destin du Proche-Orient*, Les éditions du Centurion, 1959 ... et des dizaines d'études («La nation kurde en face des mouvements arabes», in: *Orient*, n° 7, 3ème trimestre 1958) et d'articles qu'il fait paraître dans divers journaux et revues (*Le Monde Diplomatique*, *La Croix*, *Réforme*, *Défense nationale*, *France-Pays arabes*, etc.) qui s'imposent rapidement comme référence pour comprendre les Kurdes, le monde arabe, les chrétiens d'Orient, les Arméniens...

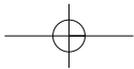
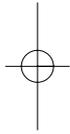
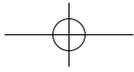
Il conclut en juin 1961 sa carrière militaire avec le grade de général de brigade. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre du Cèdre, et Croix de Guerre.

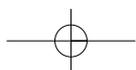
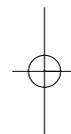
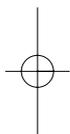
Ami fidèle de la cause kurde, le général Rondot tenait, à l'occasion de chacun de ses déplacements à Paris, à rendre visite à l'Institut kurde pour suivre les développements récents de la question kurde. En 1993, il avait participé à un colloque, à la Sorbonne, sur l'avenir de la langue kurde et donné un témoignage très émouvant sur le rôle des frères Bedirkhan dans le mouvement de renouveau de la culture kurde.

Après une vie hors du commun et bien remplie, Pierre Rondot s'est éteint le 6 avril à Lyon où il avait élu son dernier domicile.

J.B.

chronologie

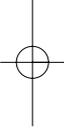




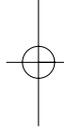


Chronologie des événements

21 octobre 1999 - Le Conseil de l'Europe juge conforme au droit l'audience consacrée par la cour d'appel d'Ankara au pourvoi formé par le chef du PKK Abdullah Öcalan, condamné à mort en première instance.



25 octobre - Les deux formations kurdes rivales du nord de l'Irak s'entendent sur des mesures de normalisation. L'accord entre l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) et le Parti Démocratique du Kurdistan (PDK) stipule la réouverture des permanences du PDK à Suleimaniyeh et Kalar, et des bureaux de l'UPK à Erbil et Dohouk. En outre, il prévoit la libération inconditionnelle de tous les prisonniers des deux parties dans un délai d'une semaine et le retour des personnes déplacées qui doit commencer par le retour symbolique dans leurs foyers de trente familles de chaque partie.



29 octobre - Le conseil des ministres de la région sous contrôle de l'UPK décide de demander à Jalal Talabani d'assumer le poste de président.

Rusen
WERDÎ
Paris

5 novembre - Abdullah Öcalan appelle de nouveau les membres du Parti des Travailleurs du Kurdistan à revenir sur leur «lieu de naissance» pour y poursuivre la lutte démocratique et politique .



9 novembre - Un procureur d'Istanbul inculpe cinq sur huit membres d'un groupe du PKK qui s'était rendu le mois dernier en Turquie pour démontrer leur volonté de paix. Haydar Ergul, le leader du groupe et deux autres membres sont accusés d'être de hauts responsables du PKK et encourent une peine de 22,5 ans de prison. Deux autres sont accusés d'appartenance à une organisation terroriste et risquent de 15 à 22,5 ans de prison.

11 novembre - Démission de Max van der Stoel, rapporteur des droits de l'homme en Irak de l'ONU. Le régime de Bagdad lui refuse l'entrée en Irak depuis 1992. Il a dressé un réquisitoire accablant sur la répression exercée par le régime de Saddam Hussein.

15 novembre - Le Président Bill Clinton est le premier dirigeant occidental à s'adresser au Parlement turc. Il a demandé plus de liberté d'expression en Turquie.

16 novembre - Trois militants du PKK ont été tués lors d'affrontements avec l'armée dans la province de Tunceli.

18 novembre - Le Président Demirel ouvre la réunion de l'organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE).

- Lors de ses entretiens avec des responsables d'organisations non-gouvernementales, Bill Clinton réitère son soutien aux réformes sociales et démocratiques en Turquie

18 novembre - Huit combattants du PKK et un membre des forces de sécurité tués à Hani, province de Diyarbakir.

18 novembre - La Turquie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turkménie signent des accords pour la construction d'un oléoduc et d'un gazoduc du Caucase et de l'Asie centrale vers le terminal turc de Ceyhan.

23 novembre - Le Parlement turc décide de reconduire pour une durée de quatre mois l'état d'urgence dans cinq provinces du Kurdistan : Tunceli, Diyarbakir, Hakkari, Simak et Van. Cette mesure a été levée dans la province de Siirt conformément à une recommandation du Conseil national de sécurité (MGK), datée du 27 octobre.

25 novembre - Cinq combattants du PKK tués dans des combats avec l'armée turque à Nusaybin dans la province de Mardin. La veille, la super-préfecture avait annoncé que sept membres du PKK avaient été tués lors de combats dans cette même région.

- La Cour de cassation turque confirme à Ankara la sentence de mort rendue contre Abdullah Öcalan pour «trahison et séparatisme». La Cour, composée de cinq magistrats et présidée par le juge Demirel Tavil, a confirmé la sentence à l'unanimité lors d'une très brève audience, la jugeant conforme à la loi et à la procédure.

30 novembre - Le Conseil de l'Europe annonce que la Cour européenne des droits de l'homme a enjoint la Turquie de surseoir à l'exécution d'Abdullah Öcalan tant qu'elle n'aura pas rendu son arrêt concernant les conditions d'arrestation, de détention et de jugement de ce dernier.

- Les avocats d'Abdullah Öcalan avaient introduit une requête devant la juridiction européenne le 16 février 1999 en arguant d'une violation par la Turquie des articles 2, 3, 5 et 6§1 de la convention européenne des droits de l'homme. Ces quatre articles concernent respectivement le droit à la vie, l'interdiction de la torture l'interdiction de toute arrestation et détention arbitraire, et le droit à un procès équitable.

29 novembre - Cinq combattants du PKK tués dans des combats avec l'armée à Kulp, dans la province de Diyarbakir.

3 décembre - L'armée turque, forte de 20 000 soldats, attaque les positions du PKK dans le Kurdistan irakien. Sept morts et 14 blessés dans les rangs du PKK, selon l'armée turque.

8 décembre - La Cour européenne des droits de l'homme condamne la Turquie pour l'interdiction, en juillet 1993, du Parti de la liberté et de la démocratie (Özdep), un parti pro-kurde. La Cour a estimé à l'unanimité qu'Ankara a violé le droit à la liberté d'association, protégé par l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme.

9 décembre - Dix combattants du PKK tués lors de combats avec l'armée à Guneycam, dans la province de Sirmak et à Hani, dans la province de Diyarbakir.

- Selon un des avocats d'Abdullah Öcalan, le chef du PKK souhaite que l'Union européenne octroie un statut de candidat «sans conditions» à la Turquie lors de son sommet des 10 et 11 décembre, à Helsinki.

11 décembre - La Turquie est le premier pays musulman désigné candidat à l'Union européenne lors du sommet d'Helsinki. Les Quinze demandent à ce qu'Ankara améliore son bilan des droits de l'Homme et le traitement de sa minorité kurde, qu'elle abolisse la peine de mort et la torture, réduise l'influence de l'armée dans la vie politique, règle ses différends avec la Grèce, mette en ordre son économie et ramène sous contrôle son inflation galopante. Un «oui» remet sur les rails un dialogue politique gelé depuis le sommet de Luxembourg en 1997 qui avait claqué la porte à la Turquie.

15 décembre - Onze membres du parti de la démocratie du peuple (HADEP), dont quatre dirigeants locaux, interpellés lors d'une descente de police au siège du parti à Şanlıurfa.

- Le second procès d'Abdullah Öcalan est ouvert devant un tribunal d'Ankara, mais immédiatement ajourné au 23 février 2000 dans l'attente de la confirmation de la condamnation à mort rendue lors du premier procès. Ce second procès concerne des accusations liées à des faits remontant à plus de 20 ans, accusations qui, pour des raisons de procédure, n'avaient pu être jointes à celles du premier procès. Cette fois, A. Öcalan est poursuivi pour séparatisme, meurtres, extorsion de fonds et appartenance à bande armée. Une centaine d'autres accusés sont également poursuivis dont l'ex-femme d'Öcalan, Kesire Öcalan, et deux hauts commandants du PKK.

16 décembre - Le Parlement européen émet des réserves sur la candidature de la Turquie à l'Union européenne. Elle estime que des négociations avec Ankara devraient être liées à l'évolution de la situation des droits de l'homme. Dans une résolution sur les résultats du sommet d'Helsinki, le parlement salue la décision du Conseil d'entamer des négociations d'adhésion avec la Roumanie, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie et Malte, mais se contente de «prendre note» du statut de candidat accordé à la Turquie.

17 décembre - Huseyin Kivrikoglu, chef d'état-major turc, déclare que l'armée turque ne s'opposerait pas à l'abolition éventuelle de la peine de mort.

18 décembre - L'Irak rejette officiellement la résolution adoptée la veille par le Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant l'envoi d'une nouvelle équipe d'inspecteurs chargés de contrôler le démantèlement de l'arsenal irakien de destruction massive en échange d'une possible suspension des sanctions.

21 décembre - Le Parti Démocratique du Kurdistan annonce la formation d'un nouveau gouvernement dirigé par M. Nechirvan Barzani, neveu du chef du PDK. Le gouvernement est formé de 23 ministres, membres du PDK et de cinq partis alliés, dont le Parti communiste irakien et des formations représentant les minorités assyriennes et turkmènes dans le nord de l'Irak.

26 décembre - Le président turc Suleyman Demirel estime «inappropriée pour l'unité nationale» l'introduction de la langue kurde dans l'éducation ou les médias audiovisuels de Turquie.

- Trois soldats turcs et onze combattants kurdes du PKK morts dans des affrontements dans la région de Dereler, province de Simak.

30 décembre - Le procureur général de la Cour d'appel turque rejette l'ultime recours déposé par les avocats d'Abdullah Öcalan pour le réexamen de la condamnation à mort de leur client. La décision de M. Savas fait suite à la requête déposée la semaine dernière par les avocats d'Öcalan qui constituait le dernier moyen légal pour la défense en vue de surseoir à l'exécution de la sentence dans le cadre du système judiciaire turc.

4 janvier 2000 - Le parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara ouvre une enquête à l'encontre d'Ismail Cem, ministre turc des Affaires étrangères qui s'était prononcé en faveur d'émissions télévisées en kurde.

- L'Union patriotique du Kurdistan (UPK) lance Kurd Sat TV, une chaîne de télévision par satellite en kurde, captable dans la région de Diyarbakir.

7 janvier - Le PKK met en garde le gouvernement turc contre une exécution de son chef Abdullah Öcalan qui ne servirait qu'à «saboter» ses efforts de paix.

12 janvier - A la demande de la Cour européenne des droits de l'Homme, le gouvernement turc décide de surseoir à l'exécution du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan

4 février - L'Union Patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani remporte la victoire aux élections municipales qui se sont déroulées le 3 février dans la région de Suleimanieh.

- Treize partis politiques présents dans la région de Suleimanieh, dont le Parti communiste irakien du Kurdistan, ont pris part au scrutin. L'UPK a remporté 53 des 58 conseils municipaux, contre quatre pour le Mouvement de l'Unité Islamique. Un seul conseil est revenu au Parti de l'Union islamique. Au total, 166 candidats, dont deux femmes, se sont disputés les 58 postes de chef de conseil municipal, et 898 candidats, dont 31 femmes, les 346 sièges que comptent ces conseils. Selon l'UPK, plus de 700.000 électeurs ont participé au scrutin. Des représentants des candidats ont suivi le scrutin supervisé par 16 observateurs des Nations Unies.

5 février - Jalal Talabani déclare s'opposer au renversement du président Saddam Hussein et fait état d'un dialogue limité avec Bagdad.

9 février - Le PKK annonce les grandes lignes d'une «nouvelle stratégie» qui doit transformer la guérilla armée en organisation politique, conformément aux décisions de son 7ème congrès, tenu en janvier. Il abandonne son but de créer un Etat kurde indépendant. La nouvelle stratégie du parti est «la lutte politique démocratique». Dans ce cadre, son aile militaire, l'Armée populaire de libération du Kurdistan (ARGK), est réorganisée en Force de Défense du Peuple. L'aile politique, le Front national pour la libération du Kurdistan (ERNK), est remplacée par une Union Démocratique du Peuple. Le Comité central, un terme à la connotation marxiste-léniniste, est remplacé par une Assemblée du parti. Une nouvelle direction a été désignée et Abdullah Öcalan a été élu secrétaire général.

16 février - Le procès visant à interdire la fondation culturelle Kurd-Kav accusée d'è-

tre un foyer d'activités séparatistes s'ouvre à Istanbul. Au début de février, onze administrateurs de Kurt-Kav avaient été acquittés de l'accusation d'incitation à la haine raciale portée contre eux après la parution dans la presse de petites annonces offrant des bourses d'étude du kurde en Suède.

20 février - Résultats des élections législatives en Iran (18 février 2000) portant sur deux-tiers des sièges en jeu. Plus de 83% des Iraniens ont accordé un véritable plébiscite aux réformateurs. D'après les résultats portant sur 190 des 290 sièges du Majlis, le parlement iranien, 137 réformistes étaient donnés vainqueurs contre 44 conservateurs et neuf indépendants

20 février - Feridun Çelik, maire de Diyarbakir, Selim Özalp, maire de Siirt et Feyzullah Karaaslan, maire de Bingöl, membres du parti de la Démocratie du Peuple (HADEP), ont été interpellés, les 19 et 20 février et mis en état d'arrestation par la Cour de sûreté de Diyarbakir. Ils sont inculpés aux termes de l'article 169 du code pénal turc qui prévoit une peine de 3 à 5 ans de prison pour recel d'une organisation illégale.

24 février - Ahmet Turan Demir, président du Parti de la démocratie du Peuple (HADEP) et son prédécesseur Murat Bozlak, ont été condamnés à trois ans et neuf mois de prison chacun pour soutien et recel d'une organisation illégale. MM. Demir et Bozlak étaient jugés par une Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara avec 45 autres accusés pour leur implication dans les grèves de la faim et manifestations de soutien organisées en faveur d'Abdullah Öcalan, alors que celui-ci séjournait en Italie (novembre 1998 à janvier 1999).

25 février - Les autorités irakiennes poursuivent leurs stratégies d'arabisation des régions kurdes restées sous leur contrôle en forçant les familles kurdes à abandonner leurs terres. Les autorités irakiennes ont notifié à 120 familles kurdes de Tuz Khormato de se préparer à leur «transfert». 350 familles kurdes avaient été recensées au début du mois. 36 autres familles ont été délogées de la ville de Kirkuk. Depuis le début de l'an 2000, 52 familles ont été expulsées vers la région gouvernée par les Kurdes, sans compter celles qui avaient été déjà déportées vers la région d'Erbil et vers le sud et le centre de l'Irak.

28 février - Le ministère turc de l'Intérieur réintègre dans leurs fonctions les trois maires du parti pro-kurde de la Démocratie du Peuple (HADEP) qui viennent d'être mis en liberté provisoire. Feridun Çelik, de Diyarbakir, Selim Ozalp, de Siirt et Feyzullah Karaaslan, de Bingol, pourront conserver leur fonction de maire jusqu'à la fin de leur procès.

2 mars - Six combattants du PKK et trois agents de sécurité tués dans des affrontements à Simak et Mardin. Il s'agit des premiers combats dans la région depuis le début de janvier entre le PKK et l'armée turque.

3 mars - Le ministère public turc de la ville de Diyarbakir requiert sept ans de prison à l'encontre des trois maires kurdes inculpés pour soutien à la rébellion kurde. Sept années de prison ont également été demandées pour 11 autres personnes pour les mêmes accusations, alors que 8 autres inculpés risquent jusqu'à 15 ans d'emprisonnement pour appartenance au PKK.

5 mars - Après une longue bataille juridique, la Cour de cassation turque accepte pour la première fois l'utilisation de prénoms d'origine kurde. En l'espèce le prénom «Mizgin» (la bonne nouvelle) a été autorisé.

6 mars - Le consortium franco-allemand, Eurocopter et Boeing Co, ont été éliminés d'un marché de 145 hélicoptères de combat. Trois consortiums menés par l'italien Augusta, l'américain Bell Helicopter Textron et le russe Kamov-A restent en course pour ce contrat de \$4,5 milliards.

- Six militants d'une organisation maoïste, l'Armée de libération des travailleurs et paysans de Turquie (TIKKO), ont été tués dans des affrontements dans la province de Tunceli.

- Conformément à la décision du Haut comité à la coordination, des prisonniers ont été échangés entre le parti de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) et le parti démocratique du Kurdistan (PDK).

9 mars - L'Irak proteste auprès de l'ONU contre la visite effectuée en février par une

délégation américaine dans les régions kurdes du nord de l'Irak. Le gouvernement irakien avait déjà dénoncé la visite de la délégation du département d'Etat du 8 au 12 février au Kurdistan irakien, qui échappe au pouvoir de Bagdad depuis 1991.

10 mars - Necmettin Erbakan, leader islamiste turc, a été condamné à un an de prison pour incitation à la haine dans un de ses discours prononcé il y a six ans. L'ancien Premier ministre turc a été déchu de ses droits civiques en 1998 lorsqu'une haute Cour a interdit le Parti de la Prospérité pour tentative de corruption de la Constitution laïque du pays.

10 mars - Neuf combattants kurdes et deux soldats turcs tués ont été lors d'affrontements dans la province de Bingöl au cours d'une opération de ratissage entreprise par l'armée soutenue par l'aviation contre des combattants présumés du PKK.

15 mars - Une personne tuée et six autres blessées lors de raids aériens occidentaux sur le sud de l'Irak. «Dix-neuf formations hostiles ont effectué 26 sorties depuis l'espace aérien saoudien et 10 sorties depuis l'espace koweïtien» déclarent les autorités irakiennes.

16 mars - La Cour européenne des droits de l'homme condamne la Turquie pour violation de la liberté d'expression dans l'affaire du journal *Özgür Gündem*.

19 mars - Le Parti de la Démocratie du Peuple s'est vu interdire une réception prévue dans un hôtel d'Istanbul à l'occasion du Newroz, le nouvel an kurde, sous prétexte que sur la demande d'autorisation il était écrit «Newroz» alors que la lettre «w» n'existe pas dans l'alphabet turc.

21 mars - Plus de 150 personnes arrêtées à Istanbul et un nombre indéterminé à Şanlıurfa pour participation à des célébrations «illégalles» du Newroz.

21 mars - Un nouveau procès s'ouvre devant la Cour de sûreté de l'Etat (DGM) d'Ankara contre Ahmet Turan Demir, le président du Parti de la Démocratie du Peuple (HADEP) pour «propagande séparatiste». M. Demir risque jusqu'à trois ans de prison.

22 mars - La Turquie exprime son «malaise» sur la façon dont le Parti Démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani a organisé une réception pour célébrer la fête du Newroz à Ankara et le représentant du PDK à Ankara, Safin Dizayee, a été convoqué au ministère turc des Affaires étrangères. Lors de cette réception dans un grand hôtel d'Ankara, le PDK avait présenté plusieurs personnalités arrivés du nord de l'Irak comme des «ministres». Aucun officiel turc n'a assisté à cette réception où étaient présents, en revanche, les ambassadeurs de plusieurs pays européens, notamment ceux d'Allemagne et d'Italie.

24 mars - Les autorités judiciaires turques ouvrent une instruction contre six journaux à Batman pour avoir utilisé la lettre «w» dans des articles relatifs à la célébration du Newroz.

28 mars - Le Parlement turc décide de reconduire pour une durée de quatre mois l'état d'urgence dans cinq provinces kurdes : Tunceli, Diyarbakir, Hakkari, Sirnak et Van.

- La Cour européenne des droits de l'homme condamne la Turquie pour n'avoir pris aucune mesure permettant de prévenir l'assassinat, en 1993, d'un journaliste et d'un médecin kurdes et n'avoir pas mené d'enquête sérieuse dans ces deux affaires. Dans l'un et l'autre cas, les juges estiment qu'Ankara a violé l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme garantissant le droit à la vie, mais également l'article 13 de la Convention qui garantit le droit à un recours effectif devant un tribunal.

- Elections législatives en Irak. Selon les autorités, parmi les 220 sièges à pourvoir sur 54 circonscriptions, 143 ont été conquis par le parti socialiste arabe Baath de Saddam Hussein, 23 autres par un parti proche du Baath et 55 par des indépendantistes avec 88,6 % de participation. Uday, fils de Saddam Hussein, a été élu avec 99,98 % des voix. 30 sièges ont été attribués aux régions kurdes qui échappent au contrôle de Bagdad depuis la guerre du Golfe.

30 mars - Bülent Ecevit n'a pu réunir de majorité qualifiée autour de son projet d'amendement de la Constitution visant à permettre au président Suleyman Demirel de briguer un nouveau mandat. Le vote a surtout mis en lumière des tiraillements au sein

de la coalition gouvernementale entre le Parti de la gauche démocratique (DSP) d'Ecevit et le Parti d'action nationaliste (MHP).

31 mars - La demande d'asile aux Pays-Bas de Murat Karayilan, un des principaux chefs militaires du PKK, a été rejetée en première instance. Murat Karayilan, alias «Cuma», originaire du village de Suruc, l'un des principaux chefs militaires du PKK dans la province de Şanlıurfa, a demandé l'asile politique aux Pays-Bas le 18 novembre 1999.

- La Turquie donne son accord pour que Daniel Cohn-Bendit, parlementaire européen et co-président de la Commission parlementaire mixte turco-européenne, rende visite le 3 avril à Leyla Zana, une visite refusée le mois dernier.

1^{er} avril - Sept mille soldats appuyés par des hélicoptères d'attaques entrent au Kurdistan irakien pour une offensive de printemps contre le PKK. L'opération est complétée par une offensive parallèle menée avec 10 000 soldats dans la région montagneuse près de Tunceli et de Bingöl.

3 avril - Découverte de 5 corps à Pirinceken (Diyarbakir), qui auraient été dissimulés par des membres du Hizbullah. Cela porte à 64 le nombre des victimes des membres du Hizbullah accusé de connivence avec les autorités turques.

4 avril - Un accord amiable a été conclu entre la Turquie et le Danemark qui accusait Ankara, devant la Cour européenne des droits de l'homme, d'avoir torturé un jeune kurde de nationalité danoise. Pour la première fois un Etat traduisait un autre devant la Cour.

- À Shaqlawa, 49^{ème} réunion du Haut Conseil de Coordination entre l'UPK et le PDK pour instaurer la paix au Kurdistan. Le plan établi prévoit un processus de normalisation des relations entre les deux partis et la consolidation de la paix au Kurdistan irakien, avec la formation d'un gouvernement et d'un parlement commun, et la préparation des futures élections parlementaires.

- La Ligue Arabe déclare être «profondément touchée» par l'incursion des troupes

turques dans le nord de l'Irak et demande au gouvernement turc de retirer ses forces rapidement.

5 avril - L'amendement constitutionnel prolongeant le mandat du président Demirel a été rejeté par le Parlement. Une majorité des deux tiers, soit 367 voix, était nécessaire pour son adoption. Il n'a recueilli que 303 voix pour et 177 contre.

11 avril - La Turquie a été condamnée à l'unanimité par la Cour européenne des droits de l'Homme pour des tortures infligées lors d'une garde-à-vue à une jeune femme soupçonnée de liens avec le PKK.

24 avril - Le procès de Feridun Çelik, maire de Diyarbakir, Selim Ozalp, maire de Siirt et Feyzullah Karaslan, maire de Bingol, du parti de la Démocratie du peuple (HADEP), accusés de soutien à la rébellion kurde, a été ouvert devant la Cour de sûreté de l'Etat de Diyarbakir.

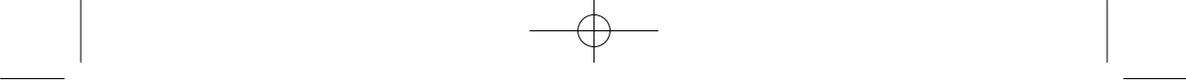
26 avril - Huit militants de l'Armée de libération des travailleurs et paysans de Turquie (TIKKO), tués dans des affrontements avec l'armée dans la région d'Ovacik de la province de Tunceli.

28 avril - Şemdin Sakik, ancien compagnon d'Abdullah Öcalan, condamné à mort, demande l'autorisation d'avoir recours à une loi d'amnistie limitée permettant à des membres repentis de groupes hors-la-loi de profiter de peines réduites. La loi s'applique qu'aux «terroristes» qui ont déposé les armes, qui se sont livrés à la police et qui ont révélé des informations sur leurs groupes, mais elle exclut les fondateurs, les hauts représentants politiques ou militaires de groupes hors-la-loi, et tous les combattants qui ont tué ou blessé des membres des forces de sécurité turque.

2 mai - Quatre combattants du PKK et un soldat turc ont été tués dans des affrontements dans la province de Bingöl.

5 mai - Sept combattants du PKK ont été tués au cours d'un accrochage intervenu dans la région de Dicle, province de Diyarbakir.

- Ahmet Necdet Sezer, président du Conseil constitutionnel turc, a été élu dixième président de la Turquie au troisième tour avec 330 voix. Dans son premier discours public, M. Sezer, quatrième président civil de la Turquie, a estimé que le chef de l'Etat disposait de pouvoirs trop importants et que le droit de veto présidentiel sur les textes votés par le Parlement était anti-démocratique. Le président de la Cour constitutionnelle est apparu comme un candidat de compromis suite à l'incapacité des 550 députés à choisir quelqu'un dans leurs rangs. Une majorité des deux tiers était nécessaire : au premier tour, le 27 avril, M. Sezer n'avait recueilli que 281 voix et au second tour, le 1^{er} mai, que 314 voix sur les 367 nécessaires.



La revue Études Kurdes se propose de mettre à la disposition des spécialistes une revue bi-annuelle, en français, dans le dessein de les informer sur tous les aspects de la société kurde : langue, littérature, sociologie, anthropologie, histoire... Il va de soi que cette tâche ne peut être menée à terme que dans le strict respect de l'objectivité et de la pluralité d'opinions. Ensuite, elle a le projet de devenir un forum pour les jeunes chercheurs, en nombre croissant, qui travaillent sur divers aspects de la société kurde, mais dont les études ne sont connues que d'un cercle limité de spécialistes.



ISBN : 2-7384-9015-6